



SOMMAIRE

PARTIE 1 : MOYENS HUMAINS ET MATERIELS AFFECTES AU SERVICE

1. UN PROJET D'ACCUEIL INCLUSIF	5
1.1 Mobiliser des compétences professionnelles variées	6
1.1.1 Une équipe locale pour vous accompagner	6
1.1.2 Composition de l'équipe	9
1.1.3 Description des compétences mobilisées	11
1.1.4 Organigramme	14
1.1.5 Optimiser l'organisation de l'équipe	15
1.2 L'organisation des espaces	20
Organisation des groupes d'enfants au sein de la crèche	20
Modalités d'accompagnement et de passage d'un enfant d'une section à une autre en cours d'année	21
Approche pédagogique envisagée quant à l'utilisation des différents espaces de la crèche	21
Des aménagements qui favorisent l'épanouissement et le développement des enfants	23
Des aménagements pour l'accueil des familles	27
1.3 Les moyens mis à disposition des encadrants pour assurer l'éveil et le développement des enfants	28
1.3.1 Les activités d'éveil culturel et artistique en faveur du vivre-ensemble	32
1.3.2 Les activités autour de la communication et du langage	44
1.3.3 Les activités autour de la nature : La Pédagogie verte ou comment accompagner enfants et familles dans une démarche écocitoyenne	48
1.3.4 Les activités d'éveil quotidiennes dans la crèche	62
1.4 Les horaires d'ouverture	71
1.5 Proposer des rythmes et durées d'accueil adaptés	71
1.5.1 L'accueil régulier	71
1.5.2 L'accueil occasionnel	72
1.5.3 L'accueil d'urgence	74
1.6 La période d'adaptation des nouveaux enfants accueillis	75
1.7 Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques	80
1.7.1 Une charte spécifique à l'accueil d'enfants en situation de handicap	81
1.7.2 Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun	82
1.7.3 L'implication de toute une équipe	82
1.7.4 L'accueil au quotidien	84
1.7.5 Le départ de l'enfant	85
1.7.6 La formation du personnel	85
1.7.7 L'enquête « PAI handicap »	86

1.7.8	La Maison Bleue s'engage	87
2.	UN PROJET EDUCATIF EN LIEN AVEC VOTRE TERRITOIRE	89
2.1	Un socle éducatif pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants	89
2.1.1	Les courants de pensées qui ont construit notre projet éducatif	89
2.1.2	Les repères de personnes pour favoriser la sécurité affective des enfants	93
2.1.3	Les repères temporels pour rythmer la journée des enfants	95
2.1.4	Les repères spatiaux pour la stabilité des enfants	104
2.2	La contribution à la mixité sociale au sein de la crèche	105
2.3	Un projet basé sur le principe de laïcité	107
2.4	Un projet basé sur l'égalité filles/garçons	108
2.5	Contribuer à l'éveil artistique et culturel des enfants	109
2.6	Le projet éducatif dédié à votre crèche	110
3.	LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE	113
3.1	La prise en compte des spécificités, enjeux et besoins de votre territoire et els réponses apportées par le service	113
3.1.1	La prise en compte des spécificités, enjeux et besoins de votre territoire	113
3.1.2	Nos propositions pour intégrer la crèche dans son environnement	116
3.2	Les partenariats proposés et l'articulation avec les autres acteurs du territoire	117
3.2.1	Créer des liens intergénérationnels	118
3.2.2	Développer les liens avec les institutions artistiques et culturelles	126
3.2.3	Tisser des liens avec les acteurs économiques, institutionnels et sociaux	130
3.3	La place des parents dans la vie de la crèche	136
3.3.1	La communication	138
3.3.2	L'association des parents aux activités de la vie quotidienne et l'accompagnement à la fonction parentale	145
3.3.3	La satisfaction des parents : notre priorité	150
3.4	L'accompagnement des familles à besoins particuliers	152
3.4.1	Les familles en situation d'insertion sociale et professionnelle	152
3.4.2	Lutter contre la précarisation des familles monoparentales	157
3.4.3	Briser les stéréotypes liés à la maternité	159
3.4.4	L'accueil des parents dont l'enfant présente un handicap et/ou des besoins spécifiques	160
3.5	La contractualisation	164
3.5.1	Modalités de contractualisation avec les familles	164
3.5.2	Les moyens de paiement	165
3.6	DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN DANS VOTRE CRECHE	166
3.6.1	Agir durablement pour l'environnement au quotidien	170
3.6.2	Tri des déchets et lutte contre le gaspillage dans votre crèche	176
3.6.3	Sensibiliser les enfants, les familles et les professionnels aux gestes éco-citoyens au quotidien	178
3.6.4	Une politique d'achats durables	181
3.6.5	Le choix de mobiliers et de matériel respectueux de l'environnement	184
3.6.6	Le choix de consommables éco-labellisés	187
3.6.7	Le bio nettoyage au quotidien : un entretien 100% écologique de votre crèche	190
3.6.8	S'impliquer pour des territoires solidaires	192

1. UN PROJET D'ACCUEIL INCLUSIF

Le projet d'établissement présenté met en œuvre la charte nationale de l'accueil du jeune enfant mentionnée à l'article L. 214-1-1 du code de l'action sociale et des familles.




Dix grands principes pour grandir en toute confiance
(extraits du cadre national pour l'accueil du jeune enfant)

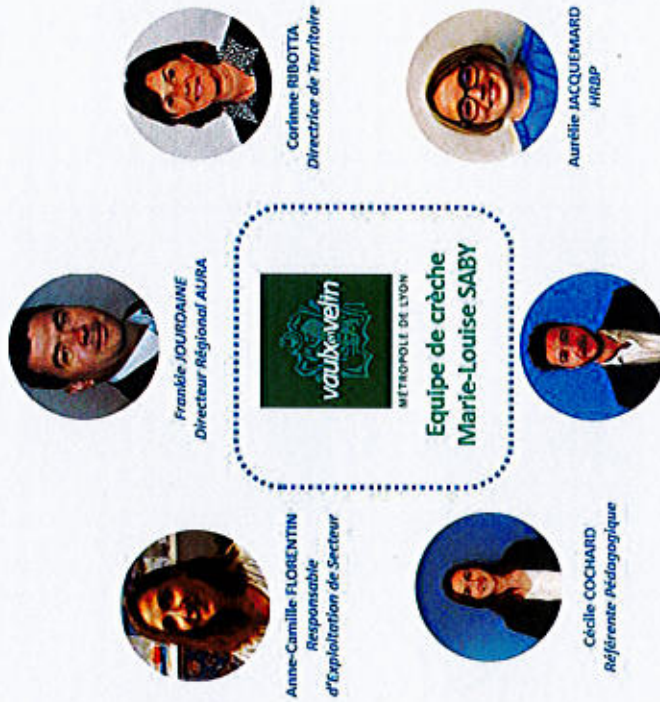
- 1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps en temps, et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnels qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me soutenir et de découvrir.
- 5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnels qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9 Pour que je sois bien traité, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.
- 10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

1.1 Mobiliser des compétences professionnelles variées

1.1.1 Une équipe locale pour vous accompagner

Le siège de La Maison Bleue est garant de la qualité de service au niveau national. Avec nos 7 directions régionales, soit 110 personnes au service des équipes locales, nous souhaitons être au service des équipes locales et être au plus proche de votre crèche. Une équipe locale est ainsi dédiée à votre territoire pour vous accompagner.

Une équipe locale basée à Lyon, est dédiée à votre territoire pour vous accompagner, dès la notification du contrat.



Manager des ventes AUVERGNE RHONE-ALPES

Zoom sur Corinne Ribotta, Directrice de territoire, votre interlocutrice privilégiée

Corinne est garante de la politique de qualité, de la mise en place et du suivi des



La Responsable d'exploitation, un rôle clé



Elle possède un rôle central dans la mesure où elle assure la coordination opérationnelle des structures en lien avec les directrices. Son rôle est essentiel dans le fonctionnement de la crèche car elle intervient à tous les niveaux opérationnels. Anne-Camille connaît parfaitement le fonctionnement et la gestion d'une structure. Sa présence est une vraie valeur ajoutée dans la mesure où elle poursuit le lien avec votre collectivité et avec les familles.

Son rôle :

- Véritable interface entre les crèches, le siège et votre collectivité, la Responsable d'exploitation coordonne au quotidien les différentes structures de son secteur afin d'accompagner au quotidien les Directrices.
- Elle est votre interlocutrice privilégiée pour tout élément de suivi des structures en faisant le lien avec toutes les fonctions supports du siège, notamment les informations relatives au reporting comme le tableau d'occupation ou encore le rapport d'activités annuel.
- Garantie de la mise en œuvre de notre projet éducatif au sein des crèches, Anne-Camille veille au respect des règles d'accueil des enfants.

Missions opérationnelles :

- Supervise, en tant que supérieure hiérarchique des directrices, la gestion opérationnelle des crèches
- Est l'interlocutrice privilégiée de la collectivité tout au long du contrat
- Participe aux entretiens de recrutements
- Organise les plannings de travail en lien avec la directrice
- Participe aux commissions d'attribution

7

Différents services supports, situés au siège de Boulogne-Billancourt et composés d'environ 205 personnes, s'attachent à accompagner les équipes de crèche dans leur quotidien.

Le département Marketing France est dirigé par Geoffrey ARDUINI. Ce département a pour rôle d'accompagner le management dans la définition de la stratégie notamment marketing, qualité de l'accueil et organisation et d'optimiser la qualité de service dans les crèches. Ce département aura la charge d'organiser différents événements, créer de supports de communication, personnalisation des visuels, organiser des conférences à la parentalité, communication auprès des acteurs locaux...

Le département Administratif et Financier est piloté par Fabrice MAHOUASSE, DAF France / CFO Franc est constitué d'une équipe de comptables, gestionnaires de facturation, contrôleurs de gestion. Ce service est, par exemple, en charge de la publication des CEP pour les CRA et la CAF. Le département financier aura la charge de réaliser tous les contrôles de gestion concernant l'exploitation financière des crèches de votre territoire.

Le département Commercial est piloté par Aude PORTER, Directrice commerciale La Maison Bleue, au niveau national. Le pôle Appel d'offres en charge de la réponse à votre appel d'offre est sous sa responsabilité. Le département commercial a la charge de renouveler ce présent marché en répondant à votre appel d'offres de délégation de service public des crèches de votre territoire.

Le département Immobilier est dirigé par Thibaud Collet, il intervient à différentes étapes de la vie des crèches. Son équipe est constituée d'une responsable conception, de responsables de travaux et d'une responsable maintenance en charge du suivi de la maintenance de votre crèche. Le département immobilier aura la charge de la partie maintenance et travaux pour les crèches. Le service maintenance gère en direct avec les entreprises concernées.

Le département RH est dirigé par Jérôme TOURNEUR. Son équipe est constituée ainsi :

- Des chargés de recrutement : recrutement des collaborateurs du siège ou des équipes des crèches. Ils assurent aussi les premières sélections de candidatures pour aider les directrices dans le recrutement des professionnels de crèche.
- Plusieurs personnes sont en charge de la gestion administrative du personnel (contractualisation).
- Le département Formation est en charge de l'élaboration des programmes de formations internes et externes du Groupe La Maison Bleue.

Cette synergie assure la qualité d'accueil des enfants et le bien-être au travail des salariés

8

1.1.2 Composition de l'équipe

Personnel diplômé, effectif adapté aux besoins des enfants et à l'occupation, missions précises et hiérarchisées...

L'équipe est organisée sur mesure pour garantir le bon fonctionnement de l'établissement. L'organisation proposée pour votre crèche vous assure un taux d'encadrement de diplômés de catégorie 1, supérieur à la législation en vigueur.



Nos Engagements

Afin de rassurer l'équipe en place lors de ce changement, La Maison Bleue s'engage à reprendre le personnel dans les meilleures conditions et à s'inscrire dans un projet durable en construisant des relations solides et pérennes avec chaque collaborateur.

A cette équipe, nous souhaitons ajouter les compétences complémentaires :

- D'une directrice adjointe (1 ETP dont 0,2 ETP auprès des enfants), il s'agit de l'IDE que nous souhaitons faire évoluer
- De 4 Auxiliaires de Puériculture
- D'une Auxiliaire de crèche (0,3 ETP)

L'équipe proposée est donc composée de **16,3 ETP** (hors vacataires) dont **47,7 %** sont diplômés de catégorie 1 auprès des enfants.

L'équipe de direction est composée d'une Directrice d'Éducatrice de Jeunes Enfants dédiée exclusivement à l'administratif et à l'écoute des Parents et d'une Directrice adjointe IDE qui sera positionnée prioritairement sur la section des petits moyens (0,2 ETP), elle assure un travail d'encadrement de soin des enfants et veille à la garde sanitaire.

L'équipe encadrante se compose d'une EJE et d'une psychomotricienne. Elles apportent un accompagnement éducatif à l'équipe au quotidien et coordonnent les unités de vie dans lesquelles elles sont intégrées. Ce sont elles qui porteront le projet pédagogique, qui sera décliné autour des projets phares que nous allons vous présenter dans les chapitres suivants.

L'équipe se complète par quatre auxiliaires de puériculture. Elles ont en effet un savoir-faire particulier dans le soin des jeunes enfants (repas, sommeil, soins d'hygiène). Elles jouent un rôle complémentaire de l'EJE de la crèche. Le personnel titulaire d'un CAP Petite enfance complète le personnel de catégorie 1. Elles sont responsables d'un groupe d'enfants et assurent notamment les transmissions auprès des familles.

Enfin, les agents d'entretien à temps plein seront formés aux normes HACCP et aux techniques du bionettoyage en crèche.

Cette équipe permanente sera complétée par 2 vacataires : le Référent santé et accueil inclusif (à hauteur de 6h par mois), et un psychologue (15h par mois).

Ils aident à la mise en œuvre des mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement et au respect des besoins des enfants, accueil des enfants en situation de handicap et aux familles.

EFFECTIF PERMANENT		
FONCTION	NOMBRE d'ETP	ETP auprès des enfants
Directrice EJE	1	
Directrice Adjointe (Infirmière)	1	0,2
Éducatrice de Jeunes Enfants	1	1
Psychomotricienne	1	1
Auxiliaires de puériculture	4	4
Auxiliaires de crèche	6,8	6,8
Personnel d'entretien (1 agent de service à 1 ETP et 1 agent polyvalent à 0,5 ETP)	1,5	
SOUS-TOTAL	16,3	13
EFFECTIF NON PERMANENT		
Psychologue	0,10 soit 15h / mois	
Référent santé et accueil inclusif	0,03 soit 5h / mois	
TOTAL	16,43	13



LE TAUX DE PERSONNEL DIPLOME DE CATEGORIE 1

Le taux de personnel diplômé de catégorie 1 est supérieur au taux de qualification légal (40% de personnel de catégorie 1 selon le décret du 7 juin 2010).

1.1.3 Description des compétences mobilisées



Equipes de direction

La direction de la crèche est confiée à une personne titulaire des diplômes exigés par l'article R. 2324-34 du Code de Santé. La Directrice et la Directrice Adjointe encadrent les équipes de professionnels de crèche et veillent à la mise en œuvre du projet éducatif.

Directrice Educatrice de Jeunes Enfants

- Organise l'accueil des enfants et des familles dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Encadre et gère ses équipes.
- Gère les aspects administratifs de la structure.
- Programme les formations en lien avec le pôle formation du siège
- Développe les partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux
- Participe aux commissions d'attribution des places
- Est l'interlocutrice principale du service petite enfance : transmet les reportings mensuels, donne de la visibilité sur le nombre d'enfants inscrits...

Directrice Adjointe

- Elle est le relai de direction en cas d'absence de la Directrice
- Organise l'accompagnement éducatif aux équipes et professionnels en charge des enfants
- Coordonne la mise en œuvre du projet pédagogique
- Supervise le terrain, en proximité avec le reste de l'équipe

Professionnels auprès des enfants

Educateur De Jeunes Enfants (EJE)

- Conçoit et conduit avec les autres professionnels l'action éducative et sociale en direction des jeunes enfants, en lien avec le(la) directeur(trice) et en coopération avec leurs familles
- Coordonne la mise en œuvre du projet pédagogique
- Supervise le terrain, en proximité avec le reste de l'équipe
- Concourt à l'élaboration du projet d'établissement en lien avec les autorités compétentes et les partenaires de l'établissement
- Organise l'accompagnement éducatif aux équipes et professionnels en charge des enfants

Les auxiliaires de puériculture

- Les auxiliaires de puériculture ont un savoir-faire particulier dans le soin des jeunes enfants avec une expérience dans un environnement hospitalier.
- Complémentaires des EJE dans les missions quotidiennes
- Sont responsables du groupe d'enfants qui leur est confié
- Sont en contact avec les parents et assurent les transmissions
- Peuvent être référentes sanitaire
- Impliquées dans l'orientation pédagogique, les Auxiliaires de Puériculture veillent au bien-être physique et psychique des enfants et assurent les soins de confort et d'hygiène dont elles ont la

S'engager à vos côtés

Les auxiliaires de crèche

- Les Auxiliaires de Crèche, titulaires d'un CAP ou d'un BEP, sont également impliquées dans l'orientation pédagogique.
- Elles assurent des soins d'hygiène et de confort
- Elles mettent en place des activités ludiques auprès des enfants et sont soutenues dans leur fonction par les Auxiliaires de puériculture et par les Educatrices.
- Expérimentés dans la garde d'enfants de moins de 3 ans.
- Sont responsables du groupe d'enfants qui leur est confié
- Sont en contact avec les parents et assurent les transmissions



Personnel technique

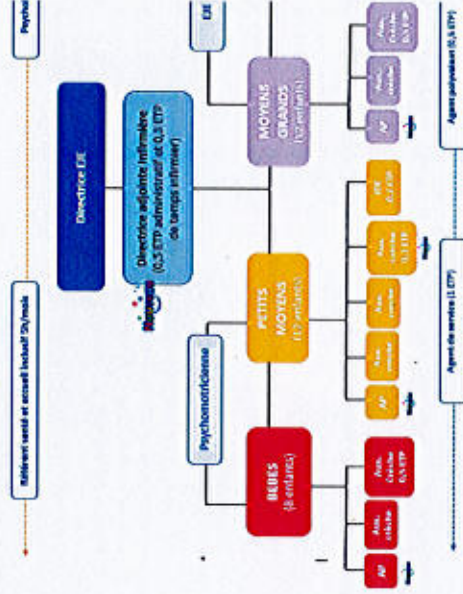
Agents de service

Les Agents de Service ont la responsabilité de l'entretien du linge, du matériel et des locaux de la structure.

Vous trouverez l'organigramme de l'équipe ci-dessous.

S'engager à vos côtés

1.1.4 Organigramme



1.1.5 Optimiser l'organisation de l'équipe

L'équipe présentée est adaptée à la capacité d'accueil de la crèche et tient compte du projet éducatif et de l'aménagement de la structure. L'avantage de cette équipe est sa pluridisciplinarité, qui permet de déployer de nombreux projets et de créer des synergies entre les différents âges d'enfants accueillis à la crèche.



Chaque groupe d'enfants est pris en charge par une équipe pluridisciplinaire : si chaque professionnel(elle) est référent(e) de plusieurs enfants, il(elle) travaille également en « observations croisées » pour enrichir la prise en charge de l'enfant et faciliter la prise de recul

Cette équipe va suivre l'enfant durant ses trois années à la crèche, pilotée par la directrice, garante de la mise en œuvre du projet pédagogique de la crèche. La recherche de la qualité de l'accueil réservé à l'enfant et sa famille est une préoccupation majeure.

C'est pourquoi elle fait l'objet d'un cycle de réunions d'équipe et d'une observation écrite. Les réunions d'équipe ont pour objectifs de prendre connaissance des points forts et de comprendre les éventuelles difficultés de l'enfant, d'évaluer et d'ajuster les propositions qui sont faites à l'enfant afin de répondre au mieux à ses besoins, d'améliorer l'organisation de certains moments de la journée, d'observer les interactions entre enfants, le niveau de difficulté des jeux ou tester une nouvelle activité, d'organiser l'aménagement d'une pièce.

La dynamique d'équipe en accueil collectif

Une équipe accompagnée, soutenue, et encouragée est primordiale afin d'offrir aux enfants et aux familles une qualité d'accueil irréprochable. Pour cela, le quotidien de l'équipe de crèche est animé par différents temps d'échanges :

- Les réunions d'équipe ont pour objectifs de prendre connaissance des points forts et de comprendre les éventuelles difficultés de l'enfant, d'évaluer et d'ajuster les propositions qui sont faites à l'enfant afin de répondre au mieux à ses besoins....
- Les réunions d'équipe de direction : Elles ont lieu une fois par semaine et réunissent l'équipe de direction.
- Réunions d'équipe d'encadrement : Il s'agit d'une réunion mensuelle qui réunit l'équipe de direction et les éducatrices de jeunes enfants, infirmier et psychomotricien
- Réunions de service avec le psychologue : Il s'agit d'une réunion mensuelle réunissant l'équipe de direction, la psychologue, et les professionnels du service.
- Réunions de fonctionnement : Elles ont lieu une fois par trimestre et réunissent l'équipe de direction, les EJE, un professionnel de chaque service, les agents de service, et le cuisinier. Le fonctionnement global de la crèche y est abordé.

15

Les mesures mises en place au quotidien favorisant la dynamique d'équipe

La Maison Bleue met tout en œuvre pour permettre à ses équipes de s'épanouir individuellement et collectivement.

- La mise en place d'une équipe pluridisciplinaire permet de travailler en observations croisées pour enrichir la prise en charge de l'enfant et faciliter la prise de recul. Le fait d'avoir une équipe pluridisciplinaire permet d'enrichir les pratiques, chaque salarié apportant son expérience et sa plus-value en fonction du poste occupé.
- Organisation de moments informels : déjeuner d'équipe sur une fréquence décidée par l'équipe. Tous les mois La Maison Bleue offre à l'équipe de crèche, un petit déjeuner.
- Favoriser la dynamique des réunions d'équipe et le partage d'expériences régulières
- Participation de tous les membres de l'équipe à la gestion de projets afin de stimuler la motivation : Activités décidées en commun en lien avec le projet d'accueil, projets qui sont ensuite partagés dans les crèches
- Une politique de formation qualifiante et riche : 5 jours de formation en moyenne et par an parmi les formations proposées dans notre catalogue formations. A compter de janvier 2023, a mise en place d'un e-learning pour faciliter encore l'accès aux formations aux professionnels de crèches
- La mise en place d'échange de bonnes pratiques entre les cuisiniers des crèches parisiennes gérées par La Maison Bleue, travaillent ensemble sur mise en place d'échanges de recettes...
- La direction de la crèche participe également au séminaire des directeurs / directrices organisé par La Maison Bleue sur deux jours une fois par an dans un lieu convivial. Cet événement à vocation pédagogique et managériale se déroule en diverses activités : ateliers pédagogiques, séminaires plénières, activités ludiques etc
- En plus de la formation, La Maison Bleue veille à faire de sa politique RH une source de motivation et de dynamisme pour ses équipes de crèches : des mobilités internes sont proposées. La Maison Bleue a lancé un programme de VAE dédiés aux Educateurs de Jeunes enfants et aux auxiliaires de puériculture
- La mise en place d'une semaine de la qualité de vie au travail
- Soutien des équipes par une psychologue dédiée, Virginie Piodi

Favoriser la communication et l'analyse des pratiques professionnelles.

- Chaque professionnel bénéficie d'un minimum de six heures annuelles dont deux heures par quadrimestre ;
- Les séances d'analyse de pratiques professionnelles se déroulent en-dehors de la présence des enfants
- Les séances d'analyse de pratiques professionnelles sont animées par un professionnel ayant une qualification définie par arrêté du ministre chargé de la famille ;
- La personne qui anime les séances d'analyse des pratiques professionnelles n'appartient pas à l'équipe d'encadrement des enfants de l'établissement et n'a pas de lien hiérarchique avec ses membres. Elle peut être salariée du gestionnaire ou intervenant extérieur ;
- Les séances d'analyse de pratiques professionnelles ne peuvent rassembler des groupes de plus de quinze professionnels ;
- Les participants et l'animateur s'engagent à respecter la confidentialité des échanges.

16

Mutualiser les compétences entre les professionnels

Professionnels de crèche

- La mise en place d'une équipe pluridisciplinaire permet de travailler en observations croisées pour enrichir la prise en charge de l'enfant et faciliter la prise de recul. Le fait d'avoir une équipe pluricompetente permet d'enrichir les pratiques, chaque salarié apportant son expérience et sa plus-value en fonction du poste occupé. En effet, un EJE n'aura pas les mêmes observations qu'une auxiliaire de puériculture ou un CAP, c'est pourquoi il est important d'avoir une équipe diversifiée, tant sur les profils que sur les expériences. Les professionnels apprennent donc les uns des autres.
- La mise en place de réunions de travail entre les professionnels. Ces réunions, d'une durée d'une heure par mois, ont pour objectif de mettre en commun leurs pratiques et leurs expériences. A ce titre, et afin d'enrichir continuellement la prise en charge des enfants, La Maison Bleue réfléchit actuellement à l'organisation de réunions EJE terrain pour favoriser les échanges : positionnement, encadrement des équipes, propositions d'événements et d'activités.
- La présence du psychologue favorise la continuité et la prise de recul sur la prise en charge de l'enfant. Par son travail auprès de l'équipe de direction, sa participation à tous les temps de réunion et aux journées pédagogiques, il permet à l'équipe d'optimiser le respect du rythme, des besoins et des compétences de chaque enfant.
- Il peut également intervenir lors des cafés parents pour animer des thématiques particulières en lien avec l'équipe de la crèche (ex : le passage à la propreté).

Activités de la crèche

- La contribution de chacun à l'élaboration du projet d'établissement pour permettre aux professionnels de travailler en cohérence, en partenariat
- La valorisation des savoir-être et des savoir-faire au travers des projets d'équipes. Tous les projets mis en place permettent de valoriser les savoirs-être des professionnels à travers des ateliers appropriés qui révèlent leurs talents de conteuse et de chanteuse par exemple.
- Le suivi régulier des crèches par la responsable d'exploitation de secteur et la référente pédagogique permettra de faire un bilan sur le fonctionnement des professionnelles, de comprendre les points et les éventuelles difficultés rencontrés quotidiennement.
- La responsable d'exploitation de secteur, Anne-Camille FLORENTIN, à un rôle d'interface entre le siège et le directeur. Elle s'assure ainsi que les engagements contractuels pris par la Maison Bleue soient bien appliqués.
- De la même façon, la référente pédagogique, Cécile COCHARD, suivra la crèche. Elle suivra la crèche sur le plan pédagogique en lien avec la responsable d'exploitation de secteur. Elle s'assure que le projet d'établissement est bien déployé et accompagnera l'équipe de crèche sur des temps d'observation.

17

- Le compte rendu de formation qui est présenté à l'ensemble de l'équipe lors de réunions fait suite aux formations de différentes professionnelles et permet d'alimenter les connaissances et les compétences de chaque professionnelle au service de la prise en charge de l'enfant. Ce compte rendu est très intéressant car il arrive que des professionnels de profils différents (EJE et CAP par exemple) y assistent en même temps : les retours sont alors divers, chacun ayant son analyse en fonction de son parcours et de son expérience. 6 mois après la formation, un retour est demandé au professionnel qui y a assisté pour identifier ce qu'il en a retenu et comment il a mis en application les éléments appris.

- Les Journées pédagogiques : à raison de 2 jours par an, elles permettent d'échanger sur une ou plusieurs thématiques, de croiser les observations et les pratiques rencontrées tout au long de l'année. Toute l'équipe y participe.

S'assurer que le projet éducatif est déployé

Rencontres entre professionnels

- Les réunions de secteur : Animées par la responsable de secteur, des réunions sont organisées une fois par mois avec l'ensemble des directeurs(trices) du secteur. Elles ont pour objet de travailler la cohérence de gestion des crèches et de certaines pratiques s'inscrivant dans la pédagogie de La Maison Bleue. C'est aussi une réunion d'information pour les directeurs(trices) et un temps de partage et réflexion sur les différents aspects du travail en crèche. Ces réunions sont également l'occasion de faire intervenir des interlocuteurs du siège, afin de partager les expériences terrain. Le secteur La Maison Bleue dans lequel se trouve Vaulx-en-Velin regroupe toutes les crèches La Maison Bleue du Rhône.
- Le séminaire des directeurs et directrices : Ce séminaire de deux jours a lieu une fois par an et rassemble dans un lieu convivial et agréable, les directeurs et directrices, et les membres du siège. Cet événement est à vocation pédagogique et managériale et se décline en diverses activités :
 - Séance plénière : permettre de suivre l'évolution du groupe, moment de rassemblement
 - Ateliers pédagogiques : la communication avec les parents, la bientraitance de l'enfant etc.
 - Ateliers management : les principes managériaux de la gestion d'une crèche via des cas pratiques
 - Activités sportives ou loisirs : renforcer la cohésion et tisser des liens entre les directeurs(trices) et les collaborateurs du siège
 - Temps d'échanges dédiés à l'écoute des directeurs(trices) : soutien dans leur fonction de la part de nos équipes pluridisciplinaires etc.
 Les directeurs(trices) d'établissement partagent ensuite les informations échangées à l'équipe.

18

En 2021, du fait des mesures sanitaires actuelles, le séminaire des directrices s'est déroulé à distance par le biais d'une visioconférence à laquelle toutes les directrices ont participé.



En 2022, le séminaire des directrices s'est déroulé au Parc Astérix !



1.2 L'organisation des espaces

Organisation des groupes d'enfants au sein de la crèche

Notre réflexion s'est portée sur l'infrastructure des locaux, le temps de travail des professionnels, la capacité d'exploration et d'autonomie grâce à la disposition du matériel et des jeux.

Nous souhaitons conserver l'organisation actuelle des groupes d'enfants au sein de votre crèche, soit 4 sections, selon la répartition suivante :

BEBES
(8 enfants)

PETITS/MOYENS
(12 enfants)

MOYENS/GRANDS
(12 enfants)

GRANDS
(12 enfants)

L'organisation que nous mettons en place, favorise l'optimisation du fonctionnement de votre crèche. Elle tient compte de l'âge des enfants accueillis, de la spécificité des locaux et du projet pédagogique.

Chaque groupe d'enfants est pris en charge par une équipe pluridisciplinaire : chaque professionnel est référent de plusieurs enfants, il travaille également en « observations croisées » pour enrichir la prise en charge de l'enfant et faciliter la prise de recul.

Au regard de l'amplitude d'ouverture de la crèche, les professionnels travaillent par roulement hebdomadaire (quatre horaires sur le mois), ce qui leur assure également la diversité de leurs missions.

L'EJE a un rôle d'encadrement terrain pour coordonner et piloter les équipes des unités de vie des moyens/grands et des grands.

La psychomotricienne quant à elle, pilote celles des unités de vie des bébés et petits/moyens.

Les activités proposées aux bébés et petits/moyens sont mises en places en fonction du rythme de chaque enfant, alors que dans les unités de moyens/grands et grands et grands la mise en œuvre du projet éducatif nécessite une coordination plus importante et donc la présence d'une EJE dans l'unité de vie sera nécessaire.

Cependant, l'EJE sera accompagnée de la psychomotricienne et de l'infirmière de la crèche afin de travailler ensemble sur les propositions d'éveils et d'activités de la crèche.

La directrice et l'infirmière (que l'on souhaite faire évoluer au poste de directrice adjointe) coordonnent les quatre sections et accompagneront les équipes sur les sujets sanitaires / protocoles médicaux / PAI / hygiène et concernant le suivi du développement des enfants en lien avec le psychologue et le référent santé et accueil inclusif de la crèche.

Modalités d'accompagnement et de passage d'un enfant d'une section à une autre en cours d'année

Nos Engagements

Le passage d'un enfant d'une section à une autre en cours d'année nécessite un accompagnement de l'enfant par l'équipe et de la référente de l'enfant.

- Ce changement de groupe en cours d'année est anticipé et organisé.
- Un temps d'échange avec la directrice et les parents est programmé pour expliquer ce choix : respect du rythme, développement psychomoteur, propositions d'activités et d'ateliers, autonomie, relations aux autres...
- Un temps d'échange est programmé les parents le référent actuel de l'enfant et le nouveau référent : échanges autour des habitudes de vie de l'enfant à la maison et à la crèche

La référente accompagne l'enfant dans sa nouvelle unité, sur des temps précis, progressivement, chaque jour. La nouvelle référente accueillera l'enfant comme une adaptation « classique ». L'aménagement du lieu de vie prévoit un grand espace permettant à l'adulte de garder un regard bienveillant lors des temps de jeux libres des enfants. Cette disposition permet à l'équipe de professionnels d'être en retrait pour favoriser l'activité autonome des enfants tout en restant disponible pour accompagner ceux qui les sollicitent.

Le changement de groupe est progressif : des temps d'accueil de plus en plus long sont organisés dans la nouvelle unité de vie dans un premier temps sur des moments de jeux et d'activités puis pour le repas et le temps de repos, les parents sont informés tout au long de cette intégration.

Si les parents le souhaitent ils peuvent également passer du temps dans la nouvelle unité de vie de leur enfant.

Approche pédagogique envisagée quant à l'utilisation des différents espaces de la crèche

Les repères liés à l'aménagement de l'espace sont très importants, ils permettent à l'enfant de repérer son corps dans l'espace et de développer au mieux sa motricité libre.

Un espace régulier et stable dans lequel les mêmes objets sont toujours à la même place, permet à l'enfant de s'inscrire dans une dynamique de choix, d'anticipation et d'autonomie, c'est-à-dire de trouver seul les objets dont il a besoin pour jouer, rêver, satisfaire ses besoins.

L'organisation que nous souhaitons mettre en place, favorise l'optimisation du fonctionnement de votre crèche. Elle tient compte de l'âge des enfants accueillis, de la spécificité des locaux et du projet pédagogique.

Les activités en lien avec l'éveil culturel et artistique en faveur du vivre-ensemble et de la diversité culturelle
Elles pourront être réalisées dans :

- Les salles de vie (autres d'évolution)
- L'espace extérieur si le temps le permet (lien intérieur/extérieur).



Les activités motrices peuvent être réalisées quant à elles dans :

- Les salles de vie (autres d'évolution)
- L'espace de motricité dédié
- Le couloir longeant les 2 sections des petits/moyens et moyens/grands.
- L'espace extérieur si le temps le permet (lien intérieur/extérieur).





Les activités autour de la nature et du développement durable pourront être

- réalisées dans :
- L'espace extérieur si le temps le permet (activités potager, jeux sensoriels...).
 - Les salles de vie (lectures, activités manuelles, potager d'intérieur)
 - L'espace repas (ateliers cuisine, alimentation durable...)



Des aménagements qui favorisent l'épanouissement et le développement des enfants

Objectifs

- Permettre l'exploration de l'espace
- Faciliter la découverte du corps et de l'environnement des enfants
- Faciliter l'exploration de la motricité
- Faciliter la position debout
- Favoriser l'autonomie des plus grands
- Favoriser la spontanéité et amorcer la construction de liens sociaux

Pour les bébés

L'âge des enfants varie en début d'année entre 3 mois et 12 mois, cela demande donc de s'adapter aux besoins de chacun.

Pour les plus petits, divers objets sensoriels seront proposés : hochets, instruments de musique, bouteille sensorielle, tissus à toucher, balles sensorielles, des peluches... Bien qu'ils soient trop jeunes pour profiter d'une activité en tant que telle, différentes propositions d'événements peuvent leur être faite de type écoute musicale, toucher avec des tissus et différentes matières, des plumes, bulles de savon, du coton...

Pour les plus grands, d'autres jeux sont laissés à disposition : des jeux à empiler, à tirer, à encastrier, à transvaser, des livres, des balles... et des activités se mettent en place, en fonction de leur rythme, de leurs envies et de leurs capacités d'attention. Par exemple : manipuler les instruments de musique, lecture d'histoire, transvasement de semoule, peinture corporelle, jeux d'eau, dessin, peinture propre...

Des espaces pensés pour l'épanouissement des enfants en un coup d'oeil : bébés



Pour les moyens

Les propositions d'événements évoluent chez les moyens, avec l'introduction des jeux symboliques. Les enfants aiment limiter ce qu'ils volent autour d'eux et refaire la cuisine avec la dinette par exemple, cela permet de favoriser leur autonomie et leur imagination. Ils recréent des situations de leur quotidien et vont rejouer les soins d'hygiène avec les bébés ou les repas par exemple.

A cet âge les enfants commencent à être en capacité de bénéficier d'activités courtes qui tiennent compte de leurs capacités d'attention. C'est l'occasion de leur proposer des jeux d'eau, des loisirs créatifs (peinture, dessin, gommettes...), des instruments de musique, des histoires (livres, kamishibai), des parcours moteurs, des jeux de manipulation (pâte à modeler, pâte à sel, argile...). Les propositions varient tout au long de la semaine.

Pour les grands

Dans la section des grands, les enfants gagnent en capacité d'attention et continuent d'évoluer sur un plan psychomoteur et cognitif. Les activités sont de plus en plus variées et longues.

Nous proposons des activités déjà introduites chez les moyens comme des jeux d'eau, des loisirs créatifs (peinture, dessin, gommettes...), des instruments de musique, des histoires (livres, kamishibai), des parcours moteurs, des jeux de manipulation (pâte à modeler, pâte à sel, argile...).

Des activités peuvent s'ajouter à cette liste non exhaustive sur les thématiques d'activités : la pédagogie verte, le potager, exploration de la nature, la cuisine, le collage, l'expression corporelle...

Des espaces pensés pour l'épanouissement des enfants en un coup d'oeil : moyens - grands



Un aménagement évolutif selon les besoins des enfants



Au fur et à mesure que l'enfant grandit, l'aménagement de l'espace est adapté. Les repères visuels sont la clé d'une sécurité affective. Nous savons adulte ce que cela nous procure, nous devons l'assurer pour les enfants. C'est pourquoi, nous travaillons en équipe sur le choix déterminé et pensé des espaces sommeils, des jeux d'imitations et de jeux libres.

Nous devons respecter l'autonomie de l'enfant, la préserver et l'aider à avancer en tant qu'individu.

- L'espace sommeil lorsque l'enfant est plus grand est travaillé en équipe. L'enfant pose son étiquette sur le tableau sommeil pour marquer son intention de se coucher. Ensuite, il met ses affaires dans sa corbeille rectangulaire, étiquetée avec son prénom. Cette corbeille est au pied de son lit. Il ne s'agit pas de faire à la place de l'enfant, mais de l'accompagner à devenir l'individu qu'il est.
- A l'espace change, le change de couche s'effectue debout si l'enfant est capable, en fonction de son développement moteur, et qu'il est d'accord. Cela donne plus de sens à l'enfant surtout lorsqu'il se prépare à devenir autonome dans le contrôle sphinctérien. Ainsi, l'enfant a à sa disposition, sa serviette, son gant et sa couche. C'est lui qui sollicitera l'adulte en cas de besoin et non l'inverse. Tout est à sa portée pour ne pas le mettre en difficulté.
- A l'espace repas, l'enfant est invité à participer activement. Il se sert, lorsqu'il en est capable. Il sait où trouver les couverts, assiettes, bols, serviettes... car tout est toujours au même endroit. Les repères visuels sont en place, l'enfant met son étiquette sur le tableau de repas près de celle de sa référence. Pour aider les enfants à patienter lors des premiers tours de repas, le kamishibai pourra être proposé aux enfants par une professionnelle formée à son utilisation. Des temps d'histoires et de chanson sont également prévus.
- Les sorties jardin sont pensées par petit groupe, pour répondre au plus près aux besoins des enfants. Ainsi, la professionnelle sait avec quel groupe d'enfant elle doit sortir, car tout est inscrit dans le déroulé de journée. Les enfants sont habitués, il n'y a pas de changement tous les jours. La sécurité affective est là aussi bien en place.

1.3 Les moyens mis à disposition des encadrants pour assurer l'éveil et le développement des enfants

L'espace parents

Nous souhaitons installer un espace parents dans le hall d'entrée. Nous souhaitons y installer des fauteuils et une petite table à destination des parents, et proposer du prêt d'ouvrages sur la parentalité, et pourrons mettre également à disposition le magazine de votre commune.



La roue des émotions

La roue des émotions permet à l'enfant de décrire son humeur du jour et exprimer ses sentiments.

Comment te sens-tu aujourd'hui?

Les émotions sont faites pour être partagées.

L'espace transitionnel

Au sein de la crèche le fonctionnement des équipes induit des temps transitionnels entre la maison et la crèche, basé sur la qualité de la relation parents-enfants et sur le respect du temps dont chaque famille a besoin pour traverser les moments de séparation.

Chaque matin, les parents sont invités à entrer dans l'unité de vie avec les enfants, à effectuer les transmissions (informations sur le sommeil de l'enfant, le repas du matin, l'état physique et émotionnel général de l'enfant) avec l'enfant dans les bras, puis à installer l'enfant au sein de l'unité de vie dans l'espace de son choix.



En observant le développement psychomoteur de l'enfant, les membres de l'équipe peuvent répondre à ses besoins. En matière de jeu, l'observation permet de mettre à portée de l'enfant le matériel correspondant à son âge, respectant le rythme de ses acquisitions, favorisant l'activité autonome. Le développement psychomoteur de l'enfant se fait par paliers successifs.

Il concerne cinq domaines :

- La motricité
- La préhension
- Le langage
- La compréhension
- Le développement affectif et social

Les projets d'éveil ont vocation à évoluer dans le temps.

Les thématiques et les activités déployées chaque année seront donc variées et différentes.

Par ailleurs, les activités proposées ainsi que les axes pédagogiques déployés ne sont que des suggestions, en effet, notre projet d'établissement vit avec l'équipe qui le porte. C'est l'équipe qui, en fonction de ses envies et de celles des enfants, activera telle ou telle clé pédagogique.

Une professionnelle référente par projet

Chaque professionnel pourra être référent d'un projet au sein de la crèche : communication gestuelle, pédagogie verte, relaxation... Elle est formée puis est chargée de le mettre en place et de le développer. Une organisation qui implique les équipes, les valorisent et permet la continuité dans le temps.



Un planning d'activités personnalisé

C'est l'équipe de la crèche qui, dans une organisation harmonieuse, construit le calendrier d'activités de la journée. Ce calendrier peut se réajuster à partir des besoins des enfants et des observations des professionnels.

Pédagogie active et neurosciences



Communication gestuelle



Éveil sensoriel



Montessori des tout-petits



Éveil culturel et artistique



Éveil à l'anglais



Nous vous proposons des projets d'éveil articulés autour de :



- L'éveil culturel et artistique en faveur du vivre-ensemble à travers des activités favorisant la diversité culturelle et l'ouverture aux autres. La culture étant une des valeurs phares de la politique de Vaulx-en-Velin, nous nous attachons à l'impulser au sein de la crèche à travers des projets que nous vous présenterons ci-après.
- La Pédagogie Verte programme d'actions innovantes qui intègre l'écologie, le Développement Durable et la place de la Nature dans le projet pédagogique et s'inscrit parfaitement dans votre territoire.



En plus de ces axes phares, nous vous proposons nos programmes innovants :

- La Clé Communication et Langage avec notre programme de communication gestuelle Parle@2M.fr
- La Clé Éveil sensoriel et corporel-moteur à travers le développement des activités motrices et du lien intérieur / extérieur : ateliers multisensoriels type Snoezelen, activités motrices quotidiennes grâce aux parcours moteurs installés dans les unités de vie, médiation animale...



1.3.1 Les activités d'éveil culturel et artistique en faveur du vivre-ensemble

La clé éveil artistique et culturelle

Si dès leur plus jeune âge, les jeunes enfants sont éveillés à l'art et à la culture (livres, musique, spectacles, rencontres avec des artistes...), ils auront plus facilement envie en grandissant de fréquenter les lieux de diffusion culturelle (théâtres, salles d'expositions, de concerts, bibliothèques...).

Pour tous les enfants, y compris les petits, nous favorisons les découvertes artistiques et culturelles. Les enfants sont libres de s'exprimer, de créer et de développer leur imagination.

Objectifs de notre projet d'éveil artistique et culturel :

- Soutenir l'émergence de la pensée, du langage chez le tout petit
- Développer la créativité des enfants et des professionnels
- Lutter contre les inégalités sociales : Rendre la culture accessible à tous
- Impliquer les parents au projet



In-utéro, l'ouïe est le premier sens qui se développe. Les premières expériences musicales du fœtus sont les battements du cœur de sa maman. Tout petit, l'enfant est donc sensible au rythme de la musique.



Les formations La Maison Bleue



Notre pôle formation propose également aux professionnelles une formation sur le thème des Chansons, Comptines et jeux de doigts.

Chansons, comptines et jeux de doigts

Objectifs de la formation :

- 1. Acquiescer les principes de base de la pédagogie musicale.
- 2. Acquiescer les principes de base de la pédagogie de la comptine.
- 3. Acquiescer les principes de base de la pédagogie du jeu de doigts.
- 4. Acquiescer les principes de base de la pédagogie de la chanson.
- 5. Acquiescer les principes de base de la pédagogie de la danse.
- 6. Acquiescer les principes de base de la pédagogie de la marionnette.
- 7. Acquiescer les principes de base de la pédagogie de la marionnette.
- 8. Acquiescer les principes de base de la pédagogie de la marionnette.
- 9. Acquiescer les principes de base de la pédagogie de la marionnette.
- 10. Acquiescer les principes de base de la pédagogie de la marionnette.

Contenus de la formation :

- Les principes de base de la pédagogie musicale.
- Les principes de base de la pédagogie de la comptine.
- Les principes de base de la pédagogie du jeu de doigts.
- Les principes de base de la pédagogie de la chanson.
- Les principes de base de la pédagogie de la danse.
- Les principes de base de la pédagogie de la marionnette.
- Les principes de base de la pédagogie de la marionnette.
- Les principes de base de la pédagogie de la marionnette.

Publics cibles :

- Les professionnels de la petite enfance.
- Les professionnels de la musique.
- Les professionnels de la danse.
- Les professionnels de la marionnette.

Modalités de la formation :

- Formation en présentiel.
- Formation en ligne.
- Formation hybride.

Modalités de la formation :

- Formation en présentiel.
- Formation en ligne.
- Formation hybride.



Activités artistiques et manuelles



Les activités artistiques manuelles sont multiples : peinture, graphisme (pasteur, craie, feutre, encre), collage, modelage... Elles sont l'occasion d'utiliser des matériaux recyclés.



Un exemple d'activité artistique manuelle : La peinture

Notre approche de la peinture se fait par la découverte de la matière. Il ne s'agit pas d'un apprentissage, l'enfant fait ses propres expériences, à son propre rythme. Peindre c'est dans un premier temps découvrir la matière puis laisser une trace, communiquer...

Les propositions sont adaptées au développement et aux compétences des enfants : peinture au sol, peinture sur chevalet, peinture à table, peinture avec les mains, aux doigts, avec les pieds, avec des outils : pinceaux, rouleaux, bouchons, peligne, brosse à dent...

Une « auxiliaire référente » participe à l'atelier et accompagne les enfants si nécessaire.



Quotidiennement des ateliers peinture, modelage, collage, et dessin sont proposés aux enfants accompagnés et encadrés par une professionnelle dans le cadre d'un planning hebdomadaire.

Le projet « l'importance de l'Art et la Culture » dans la crèche



L'Art et la Culture s'invitent dans la crèche.

Ce projet, est à destination des enfants, des familles et des professionnels. Nous souhaitons le mettre en place dans votre crèche. Vous trouverez ci-dessous quelques exemples.

Projet « Pierre et le Loup »

Pour l'année 2022-2023, la crèche Les Petits Mornins de Thiels (94) a par exemple choisi de travailler sur l'éveil des arts plastiques, la peinture et des oeuvres d'art, la danse et la musique. L'objectif est de faire de l'Art et la Culture partie intégrante du quotidien en crèche.

Un projet global qui associe une palette d'activités d'éveil et permet à l'enfant d'explorer tous ses sens. Pour ce projet, dans une démarche de valorisation des pratiques, des porteurs de projets dans les équipes ont été identifiés et invités à participer à des réunions Teams.

La crèche Les Petits Mornins a choisi de travailler autour de l'oeuvre de « Pierre et le loup » pour y associer des activités autour de la peinture, de la musique et de la danse.



Lecture et écoute avec Livre CD

Exposition dans le hall pour les familles afin de présenter le lien entre les instruments et les personnages de l'histoire



Projet peinture sur le thème de « PETIT BLEU ET PETIT JAUNE »

Une exposition expliquant et montrant le travail autour des couleurs et des mélanges a été organisée dans le hall de la crèche. Cette proposition a été faite par Natacha professionnelle dans la section des Explorateurs (moyens-grands) En se basant sur le livre jeunesse "PETIT BLEU ET PETIT JAUNE", les enfants ont exploré la peinture, le mélange des couleurs etc.

Ce livre publié en 1970 est très vite devenu un classique de la littérature jeunesse, tant par son approche graphique originale que par la profondeur des sujets qu'il aborde, notamment l'amitié et la différence



Projet peinture sur le thème de « l'Automne »

Une exposition expliquant et montrant le travail autour des couleurs et des mélanges a été organisée dans le hall de la crèche. Cette proposition a été faite par Nadia professionnelle dans la section des Aventuriers (moyens-grands) est inspirée de l'oeuvre du peintre Archimboldo.



Le livre au centre du projet



Ce projet ne vise pas l'apprentissage précoce de la lecture mais il s'agit d'amener les enfants sur la voie de la communication verbale. Les intérêts des livres pour les enfants sont nombreux :

- Éveiller les sens
- Développer le langage et l'imaginaire
- Favoriser la communication adulte-enfant dans un moment privilégié
- Développer la capacité d'attention, de concentration
- Développer la motricité et la manipulation, sensibiliser l'enfant à cet objet culture

Espace lecture

Le livre, en variant précoce dans le quotidien de l'enfant, l'accompagne sur le chemin de la communication verbale et facilite ensuite l'apprentissage de la lecture.

Le Komishiboi
Le Komishiboi permet de mettre en scène et de présenter des pages de contes ou d'être écouté sous forme de légende au sein des ateliers. Au sein du projet, il est utilisé pour accompagner le texte, cela donne toute sa place à la voix.

Intérêts : donner le goût de la lecture aux enfants, développer l'imaginaire et la créativité.

Komishiboi







Le Moulin à Biberon
L'Association

Les bienfaits d'une proposition précoce ont été démontrés par la psychiatre Marie Bonnotte, fondatrice de l'association ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations) et auteure du livre « Les livres c'est bon pour les Bébé ».



Le livre au centre de la crèche

Le livre occupe une grande place dans la crèche. Il fait partie intégrante de notre projet pédagogique. En libre accès ou dirigé il reste notre outil au quotidien pour les enfants et un support de qualité pour l'ensemble de l'équipe. Le livre est un support culturel. Il doit rester un moment de partage et de plaisir.

- Apprendre à l'enfant à aimer le livre.
- Apprendre à l'enfant à respecter le livre, le livre est un objet fragile, on ne le déchire pas.

Le livre proposé ... déjà aux tout-petits !

Présenté en individuel dans un premier temps, l'enfant découvre le livre dans les bras de la professionnelle référente puis au sol pour faciliter ensuite sa manipulation. Le bébé découvre alors le livre par le toucher : il le manipule, le secoue, le porte à la bouche.

- Avant 6 mois, il prend plaisir à toucher les matières, les textures et à découvrir les contrastes de couleurs lui sont proposés.
- A partir de 10 mois, les livres imagés et les histoires courtes sont très appréciés.



Le livre pour les enfants de plus d'1 an



Entre 1 et 2 ans, l'enfant prend du plaisir à regarder et écouter plusieurs fois de suite le même livre. Les livres avec des personnages et des objets du quotidien sont très appréciés.

A partir de 2 ans, des histoires plus longues, plus élaborées faisant appel aux notions de passé, de présent et de futur sont proposées. A cet âge, l'enfant développe son imaginaire.

Exemple de projet autour du livre

L'Art s'invite dans la crèche à travers le livre.

Le principe :

- Proposer des livres en lien avec l'Art aux tout-petits
- L'Art est un outil pour répondre à la gestion des émotions



Le fonds de livre

Chaque année, le stock est réactualisé : on remplace les livres trop abîmés. On en découvre de nouveaux. Un budget livres est prévu dans les investissements pour ce nouveau marché afin de renforcer le stock.

Les enfants accueillis peuvent emprunter un livre pour le découvrir en famille.

Les plus grands ont la possibilité à tour de rôle de ramener un livre à la maison pour le faire découvrir aux autres enfants pendant un temps de rassemblement.



Le partenariat avec le réseau de Médiathèques vaudaises pour des emprunts de livres

Ainsi les livres sélectionnés pourront faire référence à des thématiques correspondant à l'actualité des enfants et de la crèche : Les saisons, les animaux, le jardin, la propreté, l'entrée en maternelle,...



L'aménagement d'espaces Livres au sein des unités de vie

Chaque unité de vie disposera d'un espace lecture. Cet espace est identifié, délimité, calme et ludique, aménagé de façon à favoriser l'autonomie des enfants, le confort (coussins, poufs, tapis...) pour l'adulte comme pour les enfants. Les livres et la lecture sont très importants dans l'éveil et le développement du jeune enfant.



Le Kamishibai

Le Kamishibai est un petit théâtre de bois originaire du Japon dans lequel sont insérées des planches qui illustrent une histoire courte.

Papier ← **KAMISHIBAI** → Théâtre

- Le conteur fait face à un petit groupe d'enfants et leur lit le texte apparaissant au dos du dessin.
- Les enfants par petits groupes choisissent ensemble l'histoire qu'ils veulent entendre. On répond donc à la fois aux besoins collectifs et aux besoins individuels.



QUEL INTERÊT POUR LES ENFANTS ?

Le Kamishibai est un outil pédagogique très riche qui se situe entre le conte et la lecture. Il est utile pour l'alphabétisation, la construction narrative, l'apprentissage du langage et le développement de l'imaginaire des enfants.



Pour aller plus loin les parents pourront être inclus dans ce projet, par le biais de cafés parents et d'ateliers notamment en proposant un tutoriel pour apprendre à créer un Kamishibai, et que les contes puissent accompagner les enfants et leurs familles jusqu'à la maison.

1.3.2 Les activités autour de la communication et du langage

La sensibilisation des enfants à la communication et au langage est en parfaite adéquation avec le principe 4 de la Charte Nationale d'accueil du jeune enfant : Les jeunes enfants naissent avec une appétence et des capacités de relation et de communication. Spontanément les professionnels de la petite enfance accompagnent de paroles le quotidien des enfants. La communication avec et entre les enfants est multiforme. Mais le langage n'est pas qu'un instrument de communication. La musique, les chants, les jeux rythmés et surtout s'adresser à un enfant, et pas seulement au groupe, lui permettent d'entrer dans le langage parlé. Les enfants accueillis doivent pouvoir entrer en conversation ou dans un jeu de langage à plusieurs sans être dérangés. Organiser des moments en petits groupes, faire sentir à l'enfant qu'on s'intéresse à ce qu'il va exprimer soutient son désir et son plaisir de parler.



Parler@2mains : la communication gestuelle associée au langage

Communiquer avec les enfants et notamment avec les plus petits n'est pas toujours aisé pour les professionnels et inversement pour les enfants vis-à-vis des professionnels. Mais les enfants sont capables de communiquer par gestes bien avant de pouvoir le faire oralement. L'enfant pourra être en capacité de reproduire un geste, alors qu'il ne sait pas encore parler, et ainsi nous exprimer un certain nombre de choses de façon autonome. Il ne s'agit en aucun cas de remplacer la parole, mais d'ajouter des gestes aux mots.



L'utilisation de signes issus de la Langue des Signes Française permet aux enfants de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et être mieux compris de leur entourage en attendant que la parole se mette en place.



Depuis 2014, en partenariat avec à l'association « Signe avec moi » La Maison Bleue a développé un programme de formation autour du langage et forme les professionnels à la communication gestuelle associée à la parole auprès des tout-petits.



Communication gestuelle associée à la parole

Parlez @ 2mains

Comment ça marche ?

Les professionnels utilisent un geste associé aux mots les plus couramment utilisés. Cela permet à l'enfant de se saisir du geste, de l'utiliser pour communiquer avec les adultes avant même de pouvoir verbaliser.

Intérêts pour l'enfant :

- Diminuer la frustration
- Donner aux plus petits un moyen de s'exprimer
- Rendre l'enfant plus autonome
- Favoriser l'acquisition de la parole
- Favoriser la confiance en soi

Les enfants sont capables de communiquer par gestes bien avant de pouvoir le faire oralement.

L'utilisation de signes permet aux enfants de disposer rapidement d'un large vocabulaire pour s'exprimer et être mieux compris de leur entourage en attendant que la parole se mette en place.



Manger



Boire



Bonjour



Dormir



Incuse

- L'équipe introduira progressivement une vingtaine de signes qui seront utilisés chaque jour et toujours associés à la parole :
- Bonjour – au revoir
 - Oui – non
 - Manger – boire
 - Encore – stop
 - Froid – Chaud
 - Dormir
 - Câlîn
 - Changer la couche



La communication gestuelle se révèle une formidable opportunité de fédérer une équipe autour d'un projet commun.

- Sa pratique permet de donner aux plus petits la possibilité d'être compris et d'être acteur dans leur communication.
- Pour les professionnels, elle favorise l'attention conjointe et les sensibilise à la dimension corporelle dans la communication avec le tout petit.
- C'est un projet également qui reçoit un accueil très favorable chez les parents.



Je vous salue



J'ai sommeil

Partenariat avec les parents

Les parents seront initiés par l'équipe et la pratiquer avec leur enfant à leur domicile s'ils le désirent. Cela permet ainsi une continuité et une cohérence des pratiques entre familles et professionnels vers un objectif commun : le bien-être de l'enfant autour d'une communication sereine.

⇒ Un café Parents pourra y être consacré

L'éveil à l'anglais



Ce projet est basé sur les recherches menées au sein des Babylabs (Laboratoire de Sciences cognitives et psycholinguistiques / CNRS) et des nouvelles connaissances en neurosciences. Une dizaine de babylabs en France font avancer la recherche sur l'apprentissage chez le nourrisson. Les expériences imaginées par les chercheurs mettent en lumière **les surprenantes capacités cognitives des bébés.**

On sait aujourd'hui :

- Que l'oreille interne achève son développement à la naissance mais que les voies et les centres auditifs vont se développer progressivement jusqu'à la 6^{ème} année.
- Que dès la naissance un bébé est capable de distinguer les différents accents d'une langue.
- Qu'éveiller l'enfant à une diversité de sonorité facilitera l'apprentissage des langues étrangères tout au long de sa vie (plasticité auditive).

Notre projet en association avec l'école d'anglais LANGUAGE CONNECTION consiste à intégrer l'anglais dans le quotidien de la crèche pour donner à l'enfant l'opportunité d'être entouré par la sonorité de cette langue de façon informelle et naturelle. L'éveil se fait par la « mise en oreille » pour habituer les enfants à l'accent et aux spécificités d'une langue étrangère.



L'éveil à l'anglais est proposé sous la forme d'un rituel de 5 à 10 minutes par jour : les enfants entendent les mots anglais dans le contexte d'une image (flashcard) et d'une chanson (CD).

My Little Nursery



1.3.3 Les activités autour de la nature : La Pédagogie verte ou comment accompagner enfants et familles dans une démarche écocitoyenne

Présentation de la Pédagogie Verte La Maison Bleue



La pédagogie verte fait partie de nos clés pédagogiques et a été développée afin d'intégrer le développement durable et notamment la place de la nature dans le projet d'accueil de l'enfant et sa famille. Elle regroupe des idées d'activités et d'ateliers en lien avec l'environnement, la nature... tant en extérieur qu'en intérieur.

A l'origine de ce projet des professionnels sur nos crèches sensibilisés aux enjeux de développement durable qui ont souhaité mettre en œuvre des activités et faire participer les enfants à une démarche écocitoyenne. Ce projet est devenu un projet global porté par nos référents développement durable qui accompagnent le déploiement du projet de la pédagogie verte.

Aujourd'hui La Maison Bleue a déployé cette pédagogie au sein de l'ensemble de ses crèches et poursuit les sessions de formation afin d'accompagner tous les professionnels qui souhaitent porter des projets concrets et s'engager autour de cette thématique.



Ce programme accompagne l'enfant et le rend acteur de ses apprentissages.

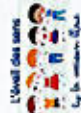
La Pédagogie Verte renforce ainsi le projet d'accueil et d'accompagnement du jeune l'enfant et sa famille.

Objectifs :

- Favoriser l'éveil des sens des enfants
- Faire de l'espace extérieur une pièce de vie à part entière de la crèche
- Faire découvrir la nature aux enfants et observer les saisons
- Faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur de la crèche par des activités pédagogiques complémentaires



De toute évidence, un Jeune Enfant qui aura exploré la Nature par le Jeu et avec plaisir, sera certainement un enfant, un adolescent qui le connaîtra le mieux et donc, un adulte plus respectueux de son monde environnant.



L'éveil des 5 sens grâce à la Nature

Le toucher

En extérieur comme en intérieur, l'enfant découvre différentes matières : les plantes (celles qui piquent, celles qui sont douces), la terre, le gazon, le sol souple, les cailloux, les plumes... Pour intégrer des connaissances et construire son savoir, le Jeune enfant a besoin de toucher, de sentir, d'expérimenter.

Le goût

L'enfant apprend le monde en le goûtant. Il expérimente ainsi plein de sensations gustatives (les herbes aromatiques et les fruits du potager).

L'odorat

Dans le jardin ou sur un balcon, de multiples odeurs se croisent : les fleurs, les feuilles, l'odeur de la pluie ou de l'herbe fraîchement tondeuse.

L'ouïe

La manière de percevoir les sons peut être expérimentée de différentes façons en intérieur et en extérieur : chant des oiseaux, le vent dans les feuilles...

La vue

L'enfant distingue autant de couleurs qu'un adulte à partir de 5 mois. De nombreux chercheurs évoquent le fait que « jouer dehors incite le jeune enfant à regarder au loin », ce qui développe son acuité visuelle.

Des équipes formées et mobilisées autour d'un projet commun

Si la démarche pédagogie verte contribue au bien-être du jeune enfant, elle est également bénéfique pour les professionnels : cohésion d'équipe autour de projets porteurs de sens, partage de bonnes pratiques ...



Notre catalogue de formation propose à nos professionnels 2 modules de formation autour de la sensibilisation des enfants à l'environnement :

- La pédagogie verte
- Créer et faire vivre un jardin pédagogique avec les tout-petits



Au sein de votre crèche une professionnelle référente sera nommée pour développer le projet Pédagogie Verte.
Elle sera formée et pilotera le projet au sein de la crèche Marie-Louise Saby.



Les 4 thématiques qui seront déployées dans votre crèche

1. S'engager pour une alimentation durable

- Ateliers cuisine en lien avec le calendrier et les saisons
- Accompagnement au repas (présentation des aliments, quantité adaptée...).
- Jeux d'identification, d'association légumes et fruits de saison (goût, odeur, couleur ...)
- Sortie au marché en lien avec les produits de saison



La découverte du jardin à travers les 5 sens

Le jardin pédagogique est un moyen pertinent pour connecter les enfants et la nature, l'alimentation locale, et l'environnement.

Le jardin pédagogique est un lieu d'engagement citoyen, voire écocitoyen, de prise de conscience dès le plus jeune âge des bienfaits de la nature.

Cela permet aux enfants de participer à l'aménagement et à la transformation de leur propre milieu de vie.



Un potager pédagogique au sein de votre crèche



Nous installerons des bacs potagers dans le jardin de la crèche.

Un potager d'intérieur pourra également être réalisé par les enfants.



Ces petits potagers sont l'occasion pour les enfants de découvrir la nature, les senteurs, l'évolution des saisons... à travers leurs plantations. Les enfants sont acteurs de leur propre jardin. Il s'agit en outre d'un projet fédérateur pour l'équipe.

Exemples



Des activités en lien avec le jardin pédagogique sont régulièrement proposées aux enfants. Les professionnelles sont formées afin de permettre le déploiement de ces activités.

Les enfants accompagnés des professionnels planteront ainsi fleurs, fruits, légumes et plantes aromatiques !



Activités/jeux en lien avec le potager :

- Enrichir le vocabulaire en nommant ce que l'on va mettre dans le potager.
- Sensibilisation des sens : vue, goût, odorat, toucher
- Dessins de fruits & légumes, imagiers
- Manipulation de la terre
- Sensibilisation à la nature, au cycle de pousse
- Ateliers cuisine avec des fruits, légumes, plantes aromatiques.
- Fêtes en lien avec le calendrier vert : semaine du goût, saisons
- Activités jeux d'eau et chemin de l'eau au sein de la crèche (eau récupérée pour les plantes et fleurs d'intérieur ou d'extérieur).
- Réemploi d'emballages (contenants plantation, petites bouteilles plastique pour arrosoir nominatif, ...).
- Participation des parents ou grands-parents : ateliers jardinage en famille, partage de graines ou de plants du jardin.



Focus sur le jardin de la crèche

Le jardin est entretenu en accord avec notre **CHARTRE JARDINAGE**, afin de préserver la biodiversité.

Notre engagement : Proposer aux enfants de découvrir la Nature tout en leur garantissant un environnement sain

- Un désherbage naturel : 0 phytosanitaire, 0 pesticide
- Des plantes choisies pour convenir au contact avec les enfants
- Des espaces de découverte créés sur-mesure (parcours sensitif, bacs potagers, ...)



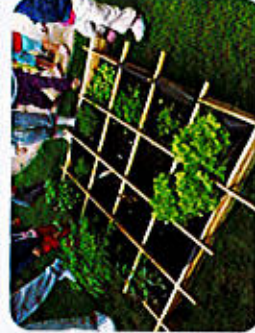
Le jardin est un espace propice à la création de lien social, ainsi qu'aux activités intergénérationnelles

Les familles peuvent s'impliquer en participant aux activités de jardinage ou aux ateliers culinaires avec les enfants.

- Participation au projet nature : bourses d'échange de graines ou de plantes en toute convivialité
- Partage des productions du jardin entre parents et professionnels ; le potager se décline aussi autour de la cuisine (herbes, tomates du jardin...) qui peut être dégustée lors d'événement spéciaux comme le café des parents ou la fête du printemps.

Ces événements contribuent à créer un lien convivial entre parents ou grands-parents et professionnels.

Des activités autour du potager pédagogique pourront également être mises en place avec les résidents de la Résidence A. Croizat, située à 550 m de la crèche.



2. Permettre à l'enfant d'explorer librement tout son environnement

- Lien intérieur/extérieur comme espace de « jeu complet » (activités d'éveil, accueil en extérieur, repas, sieste ...).
- Portes ouvertes intérieur/extérieur,
- La découverte des saisons
- Faire rentrer la nature dans la crèche,
- Jeux sensoriels intérieur/extérieur ...

Faire à l'extérieur des activités habituellement organisées à l'intérieur c'est aussi renforcer cette notion de continuité, de lien, de prolongement dont les jeunes enfants ont besoin pour grandir tout en augmentant leurs repères dans le temps et dans l'espace.

À la découverte du Monde ! Pour les enfants les plus autonomes, des « temps d'activités portes ouvertes » leur permettent d'aller et venir de l'intérieur vers l'extérieur au gré de leurs envies d'exploration et de découverte. Cette ouverture « sur le monde » où l'enfant est acteur est propice au déclassement des activités en crèche.

Nous allons proposer des activités en lien avec la clé pédagogie verte. Tous les jours, des activités seront proposées aux enfants de toutes les sections, favorisant ainsi le lien intérieur et extérieur.



Ce projet invite le jeune enfant à « s'accorder » avec les saisons, à être à l'écoute de ses besoins, de ses ressentis, de ses émotions sous le regard bienveillant de l'adulte qui l'accompagne.

Il favorise ce lien tout particulier que porte le jeune enfant pour son environnement, l'extérieur et la nature au fil des saisons.



Exemples d'activités artistiques selon les saisons

Atelier « Street Art »

- Avec les éléments de la nature ramassés par les jeunes enfants au sein de la crèche ou lors de sorties avec la famille (pommes de pin, feuilles ...), organiser une activité peinture : les éléments de la nature pouvant être utilisés comme outil (comme un pinceau) ou support de fresque (éléments mélangés à la peinture et/ou collés au support papier).
- Feuilles « air-brush » consistent à coller plusieurs feuilles d'automne sur une grande feuille de papier blanc ou support carton. Inviter les enfants à peindre sur le support comme « bon leur semble ». Laisser sécher puis les inviter à enlever les feuilles. Il y a plus qu'à admirer et inviter à l'expression du ressenti, des émotions. Cette technique graphique est adaptable à quasi tous les éléments que la nature propose
- Choisir de la peinture représentant les couleurs de la saison en lien avec l'ode des saisons. Laisser le temps à chaque enfant d'observer le mélange qui se dessine et accompagner l'expression du ressenti, des émotions ...



Activités artisanales



Activités extérieures selon les saisons

- Bulles gelées ou faire des bulles de savon (lors d'une froide journée d'hiver). Les bulles gèlent et se brisent comme de la glace !
- Feuilles mortes ramassées avec les enfants faisant un joli tas géant et laisser les enfants sauter dedans à leur guise !
- Bacs à eau spéciaux : par une belle journée d'été, la mise à disposition d'ateliers de bacs à eau en extérieur avec des éponges, de l'eau chaude/tiède/froide mais aussi des bacs d'eau munis d'arrosoirs, passeroirs, contenants recyclés à trous pour faire comme la pluie qui tombe !
- Petites « balades » sous la pluie (anticiper la demande de bottes auprès des familles). C'est toujours un jeu « rigolo » d'écouter et d'observer « les feuilles mortes qui font splitch, splotch sous les bottes », et ce « nuancé de couleurs » que propose les feuilles mortes invite spontanément les jeunes enfants à observer mais aussi, à comparer et parfois à classer,
- Imiter le vent en soufflant fort sur des plumes et objets très légers, suivre le mouvement du vent...



Exemples d'activités « La Main Verte » en intérieur

- Création d'un potager Intérieur. L'occasion de cultiver des plantes aromatiques par exemple.
- Réalisation d'un « Mr Gazon » ou « Mme Gazon ».



3. L'approche verte dans les propositions d'éveil et d'activités

Quelques exemples d'activités en lien avec les éléments de la Nature et l'importance des saisons

- Parcours moteurs, tactiles et sensoriels Intérieurs /extérieur avec contenants recyclés et éléments de la nature,
- Recycler et faire son papier, sa pâte à sel, sa peinture, son sable magique... en lien avec les éléments naturels comme le pétale de fleurs peut devenir colorant ...
- Jeux d'eau et récupération pour les plantes,
- Jeux sonores en lien avec les saisons, avec le temps qu'il fait,
- Utiliser les éléments de la nature (feuilles, brindilles, terre ...) pour son « œuvre plastique ».
- Observer les insectes, la faune, la flore, prendre soin de ...
- Accueillir et prendre soin d'un animal (poules, lapin ...).
- Ateliers cuisine ou du potager à l'assiette au fil des saisons,
- Comptines, histoires autour de la Nature, la faune, le recyclage, les aliments de saison, les éléments naturels...

Observer et prendre soin de la nature

Les « bruits » de la nature, les insectes, mais aussi la végétation, les plantes, la terre, les racines... sont sources naturelles d'inspiration et d'émerveillement... de rencontres et d'interactions avec « tout ce qui vit ». L'observation d'insectes facilite spontanément la vue et accompagne le jeune enfant dans sa découverte de la biodiversité.



Créer un parcours tactile et sensoriel

Un pavé sensoriel composé de plusieurs carrés remplis de matières différentes (terre battue, galets, sable, herbe fraîche ...) ce qui permet aux enfants qui marchent dessus pieds nus d'expérimenter plusieurs sensations et de connaître les différents ressentis en fonction des éléments naturels expérimentés.



Activités artisanales

4. Lutter contre le gaspillage et promouvoir le recyclage

- Activités de transvasement avec les éléments de la nature et non l'alimentaire,
- Utilisation de contenants recyclés pour les activités,
- Création d'objets type bouteilles sensorielles, boîtes sensorielles, cabanes en carton, igloo en boîtes de lait ...
- Activités ludiques autour du tri et du recyclage. Les activités de récupération et de recyclage sont sources de création et d'imagination. Cela contribue à donner une deuxième vie aux objets. La récupération peut fédérer les équipes mais aussi les parents qui peuvent participer à une collecte ponctuelle dans une démarche d'économie circulaire.



- La récupération et recyclage du carton : création de cabanes, de meubles en carton avec la participation des enfants (peinture, collage...), de planches à histoire pour kamishibai, de livre géant, de construction d'objets sonores... ou tout simplement, les laisser de temps en temps à disposition des enfants pour laisser place à l'imaginaire ! (Toujours veiller à la sécurité du matériel en amont).



Quelques actions phares

Recycler c'est jouer !
Dans notre crèche « Majoline » à la Roche-Couderne les bébés en carton deviennent des cabanes où les enfants jouent à cache-cache.

La Maison Bleue
La Maison Bleue

La Maison Bleue ogit ou quotidiennement...

... Pour la collecte, le tri et le recyclage !

Des actions concrètes dans nos crèches pour :

- 🔄 Limiter le gaspillage
- 🗑️ Diminuer les pollutions
- 🌱 Economiser les ressources

Recycler c'est jouer !
Dans nos crèches, les matériaux recyclés sont recyclés pour des activités ludiques, artistiques et créatives !

La Maison Bleue
La Maison Bleue

Recycler, donner une seconde vie aux objets



Réduire les déchets à la source, les gérer et les trier : ces actions sont complétées par notre volonté de donner une seconde vie aux objets, que ce soient des jouets, des vêtements ou encore des bouchons (cf. notre engagement pour limiter l'utilisation du plastique).

- Pour cela, nous identifions par exemple les jouets à donner pour être valorisés en externe : ressourcerie, recyclerie, Emmaüs, association recyclage jouets comme Rejoué ...)
- Tri du carton, du plastique et du papier

Nous avons également créé des affichages en direction des familles, du personnel, etc.



1.3.4 Les activités d'éveil quotidiennes dans la crèche

Des propositions d'éveil qui favorisent l'autonomie

Les activités liées au quotidien



L'accueil des enfants en collectivité donne de multiples occasions d'activités. Se laver les mains, retirer ses chaussures, s'essuyer la bouche, se servir de l'eau, etc. sont des occasions d'activités à part entière. Ces activités sont proposées de façon régulière mais ne sont jamais imposées.

Laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant



Des jeux adaptés à chaque âge.

À chaque âge correspondent des jeux avec des objectifs précis. Les plus petits n'ont pas les mêmes besoins que les Grands.

QUELS JEUX ?	POURQUOI ?	AVEC QUOI ?
Éveil sensorimoteur et motricité libre	Manipuler, expérimenter, mettre en relation des objets, découvrir le toucher	Des bassines, des hochets, des peluches, des morceaux de tissu, des anneaux, des cubes...
Éveil artistique et culturel	Ouvrir l'enfant aux relations médiatisées, découvrir les limites de son propre corps	Des jeux de doigts, de balancement, des comptines, des livres, des jeux qui font du bruit...

Les jeux des Moyens et des Grands

QUELS JEUX ?	POURQUOI ?	AVEC QUOI ?
Des jeux de manipulation	Construire, transvaser, tester les qualités sensorielles des objets	Avec de grosses perles, des constructions, de la semoule, des ballons, de la pâte à sel...
Des jeux tactiles	Vivre ses besoins d'approche de l'environnement pluri-sensoriel	Des parcours de découvertes avec des brosses, des tissus, des papiers
Des jeux symboliques	Imiter, reproduire les adultes	Poupées, dinette, bricolage, déguisement
Des jeux d'éveil musical	Développer la musicalité, en écho aux capacités motrices et prémisses aussi du plaisir du langage	Des jeux sonores fabriqués, d'autres achetés comme le xylophone...
Des jeux de langage	Enrichir le vocabulaire et susciter le plaisir de la communication et donc de la rencontre	Des livres, des chansons, des comptines, des temps d'animation avec le xylophone ...
Des jeux graphiques	Expérimenter la prise en main d'outils graphiques, les différences de contrastes de couleurs	Crayons de couleurs, feutres, pastels, peinture avec les doigts, les pinceaux, les rouleaux...



LE JEU EN LIBRE ACCÈS



Le jeu en libre accès permet la découverte de soi et des autres et laisse place à la créativité et aux apprentissages.

Lors du jeu libre, l'enfant va s'exprimer spontanément. Permettre à l'enfant de faire ce qu'il veut de l'objet qu'on lui donne, même s'il le détourne de sa fonction initiale, c'est l'aider à être acteur de son développement.

Chloé, en plein jeu libre ; Crèche les Petits Bonides - Linos (91)

Le développement de l'éveil sensoriel et corporel

Les activités d'éveil corporel participent au bon développement psychomoteur de l'enfant. A travers la configuration de la crèche, les locaux et leur aménagement, nous souhaitons encourager la mise en place d'activités motrices.



Le développement psychomoteur est le développement de l'activité motrice relié étroitement au développement du psychisme (c'est-à-dire affectivité, intelligence et langage).

Toute activité d'éveil et notamment d'éveil corporel implique une démarche globalisante intégrant :

- La connaissance des compétences attendues à chaque tranche d'âge.
- Une réflexion sur l'environnement qui sous-tend l'activité d'éveil (matériel ou non, organisation, sécurité, sollicitations recherchées...)

Les objectifs :

- Prendre confiance en soi
- Mobiliser et développer : son équilibre, sa souplesse, mais aussi ses repères.
- Apprendre à mieux connaître l'environnement dans lequel on vit
- Exercer sa capacité d'adaptation aux situations nouvelles
- Construire sa relation avec les autres.

Chaque activité de motricité est l'occasion pour les enfants d'expérimenter leurs compétences à s'adapter à l'environnement et construit ainsi la confiance en soi.

Les activités d'éveil corporel accompagnent le développement de l'enfant à la fois sur :

- La motricité globale
- La motricité fine
- La sensorialité

Ces ateliers impliquent de la bienveillance et une attitude sécurisante et contenante. L'équipe devra être capable de s'engager corporellement dans une observation constante de soi et des enfants. Il modulera son attitude ou sa démarche en tenant compte de leurs relations émotionnelles tant positives que négatives.

L'observation est indispensable pour accompagner l'éveil corporel du jeune enfant.

- L'observation à distance : elle permet de soutenir les initiatives, d'encourager, rassurer, de déceler les difficultés ou les manques dans le savoir-faire, de se laisser surprendre par des compétences insoupçonnées et de s'en émerveiller...
- L'observation dans l'action : elle permet d'agir sur l'environnement quand il ne s'avère pas adapté, de soutenir les initiatives de l'enfant en l'aidant à trouver des solutions dans l'enchaînement de ses mouvements, dans la recherche d'appuis facilitant.



65

La motricité libre et le pied nu

La motricité libre

Le concept de motricité libre ou spontanée est l'un des fondements de la théorie éducative d'Emmi Pikler (pédiatre). Elle a démontré que le développement moteur de l'enfant s'acquiert naturellement, et que les différentes positions inhérentes à ce développement apparaissent dans un ordre chronologique précis, lorsqu'on le laisse se mouvoir librement.

La motricité libre consiste à laisser libre cours à tous les mouvements spontanés de l'enfant sans les lui enseigner. Elle se base sur l'idée que aussi bien les contraintes empêchant l'enfant de bouger, que les incitations trop précoces à accomplir des gestes non maîtrisés par l'enfant, retardent son développement et son autonomie.

Le nourrisson sera toujours posé sur le dos tant qu'il ne sait pas, de lui-même, se tourner sur le ventre.

La position sur le dos est celle qui permet :

- le plus de détente : absence de tension pour soutenir sa tête et
- le plus de possibilités d'activités propres à cet âge : tourner sa tête, mouvoir ses jambes, ses pieds, ses bras et ses mains, bouger son tronc.

Un enfant ne sera jamais mis dans une position qu'il ne sait déjà prendre de lui-même : on ne le mettra pas assis, ni debout avant qu'il ne le fasse de lui-même.

On n'apprend pas à l'enfant à acquiescer des postures : il les découvre de lui-même, à partir de sa maturation neurologique et au gré de ses intérêts et de son désir d'expérimenter un nouveau mouvement. L'enfant essaie de nouveaux exercices, non pas poussé par un adulte qui attendrait de lui performances et précocité, mais parce qu'il se sent prêt à explorer une nouvelle possibilité. Il en a envie et s'en perçoit capable.



La motricité libre s'accompagne, c'est-à-dire qu'on ne laisse pas l'enfant "se débrouiller", ou "se développer tout seul". L'adulte, par sa présence attentive et attentionnée à l'égard de l'enfant, par le regard qu'il va poser sur les efforts de ce dernier, va porter et soutenir l'enfant dans ses progressions, sans pour autant intervenir dans les différentes étapes.

Il est aussi important de choisir des vêtements adaptés, qui n'entravent pas la motricité du bébé.

Permettre à l'enfant d'être pieds nus (ou en chaussons/chaussures souples si c'est vraiment nécessaire)

66

L'importance du pied-nu

Le pied de l'enfant continue à se former et à grandir jusqu'à ce qu'il atteigne sa taille définitive à l'adolescence. À 2 ans, il est à 50 % de sa croissance.

À la naissance les pieds des bébés sont mous et potelés car peu musclés et ossifiés à seulement 25 %

Les structures cartilagineuses vont s'ossifier et la voûte plantaire se former, très progressivement, pendant plus d'une dizaine d'années.

Le pied-nu POURQUOI ?

Pour une bonne musculature du pied :

Plus le pied est libre, plus les muscles et les ligaments peuvent travailler. Lorsque le bébé rampe, grimpe et marche, les muscles se constituent et la voûte plantaire se met en place. Ce mécanisme permet une bonne **POSTURE**. Le pied induit tout le positionnement du corps.

Pour une bonne transmission des informations au cerveau :

Le pied est notre seul contact avec le sol. S'il est nu, il perçoit mieux les informations tactiles (tapis mou, sol ferme, dénivelé...)

Toutes ces informations remontent au cerveau et aident le bébé à déterminer comment positionner son pied et où le poids du corps doit être réparti pour avoir un bon **EQUILIBRE**.

Evolution pieds-nus dans un environnement adapté comme la crèche développe la proprioception, facilite l'équilibre par la mise en jeu des oreilles, limite les chutes. L'enfant explore ses capacités à son rythme.



Ateliers relaxation

Les enfants passent leur temps à jouer, courir et se dépenser sans être fatigués, ils débordent d'énergie. C'est aussi important de trouver des moments où ils peuvent se calmer et se reposer par la relaxation.

La relaxation pour les tout-petits permet aux enfants de :

- Prendre conscience de leur corps et de leur mobilité
- Établir une relation de bien-être entre le corps et l'esprit
- Savoir se détendre et récupérer leur énergie
- Se concentrer tout en restant naturel
- Développer leur imagination et la relier avec les expressions du corps



Ces ateliers pourront être réalisés par une professionnelle qui aura suivi au préalable une formation dédiée La Maison Bleue.

Se former à la relaxation

Objectifs de la formation
 Acquiescer les principes théoriques et pratiques des techniques de relaxation.
 Comprendre les effets bénéfiques de la relaxation sur le développement des enfants.
 Mettre en place des outils simples et efficaces pour mener à bien chaque séance.

Programmes

- 1. Les bases de la relaxation
 - Définition de la relaxation
 - Apprendre à relaxer une séance type
 - Se familiariser avec le matériel de la séance
- 2. Les outils de la relaxation
 - Les respirations
 - Les étirements
 - L'auto-relaxation
 - Les massages
 - Les méditations
- 3. Les applications
 - Les applications des techniques de relaxation dans les salles d'activités de la crèche
 - Utilisation de la relaxation pour le sommeil / l'apprentissage / la motricité
 - Outils de relaxation adaptés en fonction de l'âge des enfants
 - La relaxation pour les enfants à besoins particuliers (enfant avec autisme, enfant avec troubles du langage, enfant avec troubles de la motricité, enfant avec troubles de l'attention, enfant avec troubles de l'écriture)

Méthodes d'évaluation et support pédagogique

- Méthode de l'observation
- Méthode de l'auto-évaluation
- Méthode de l'analyse de la séance
- Méthode de validation par les collègues

Méthodes d'évaluation de compétences

- Validation par observation et auto-évaluation par le formateur
- Auto-évaluation réalisée en fin de séance par les participants
- Validation par les collègues

Atelier de la TCM (TCM)
 L'Association propose un atelier de 2 heures de formation à la formation de la relaxation à la maison bleue.

Ateliers - 10h30 à 12h00
Ateliers - 14h30 à 16h00
Ateliers - 17h30 à 19h00
Ateliers - 19h30 à 21h00
Ateliers - 21h30 à 23h00

Les jeux d'eau

Des jeux d'eau pourront réalisés dans les espaces extérieurs dès l'arrivée des beaux jours.

Ces activités seront pilotées par l'EJE et animées par les auxiliaires du de la crèche. Les professionnelles peuvent proposer différents ateliers : pataugeoire, moulin à eau, seaux, bateau, bain des poupées, grosses éponges...

En plus d'alimenter le socle de l'imaginaire, l'eau permet la découverte des sensations physiques, la conscience du corps, l'ouverture des relations.

C'est un élément fluide, enveloppant, procurant des sensations agréables. Les jeux d'eau permettent de multiples expériences : vider, remplir, transvaser, couler, faire flotter... L'enfant explore par lui-même les lois physiques, par exemple la force de l'eau fait tourner une roue et entraîne différents mécanismes.

Les jeux d'eau : éveil des cinq sens

- L'ouïe : identification des différents bruits de l'eau (robinet, douche, pluie, éclaboussure, chasse d'eau...)
- Le toucher : Parcours sensoriel, explorer avec les pieds et/ou les mains l'eau froide (glaciçons), eau à température ambiante, l'eau tiède, l'eau chaude...
- L'odorat : Découvrir que l'eau est inodore...
- Le goût : Porter de l'eau à la bouche...
- La vue : Regarder l'eau s'écouler de l'arrosoir, observer la lumière qui se reflète dans une flaque...



Verbalisation et stimulation de l'imaginaire aquatique

Les livres : proposer des histoires autour du thème de l'eau, chansons, comptines et jeux de doigts, découverte des modes de transport sur l'eau, découverte des poissons et des mammifères marins : imagier, comptines, histoires...

Valorisation de l'autonomie de l'enfant dans l'utilisation de l'eau au quotidien

- Temps d'hydratation : Proposer tout au long de la journée de boire seul, se servir seul de l'eau...
- Lavage des mains avant le repas
- Utilisation d'un gant humide après le repas pour se nettoyer le visage
- Nettoyer la table après le repas avec une lavette humide
- Tirer la chasse d'eau : Acquisition de la propreté
- Arroser le potager



Un planning d'activités personnalisés

C'est l'équipe de la crèche qui, dans une organisation harmonieuse, construit le calendrier d'activités de la journée. Ce calendrier peut se réajuster à partir des besoins des enfants et des observations des professionnels.

1.4 Les horaires d'ouverture

L'établissement est ouvert de 07h00 à 18h30, soit une amplitude d'ouverture de 11h30 sauf les week-ends, les jours fériés et les périodes de fermeture affichées.

La direction de La Maison Bleue, en accord avec la Ville de Valk-en-Velin, détermine chaque année les dates de fermeture, en dehors des jours fériés, pendant les congés scolaires, et selon les contraintes suivantes :

- 1 semaine entre Noël et le jour de l'An,
- 2 semaines en été (mois d'août)
- 2 jours par an pour les journées pédagogiques du personnel.

La crèche reste ouverte 2 semaines en août afin d'accueillir les enfants des toutes les crèches de la commune (crèche d'été mise en place en 2024).

Le calendrier est arrêté au cours du dernier trimestre de l'année N-1 et communiqué aux familles.

1.5 Proposer des rythmes et durées d'accueil adaptés



1.5.1 L'accueil régulier

L'accueil est régulier lorsque les besoins sont connus à l'avance, et sont récurrents. Les enfants sont connus et inscrits dans la structure selon un contrat établi avec les parents sur la base d'un nombre d'heures mensuelles.

71

L'accueil est régulier lorsque l'enfant est accueilli :

- A temps complet : Par exemple : dix heures par jour, cinq jours par semaine
- A temps partiel : Par exemple : deux jours par semaine, quatre heures par semaine...

A l'inscription, une période d'adaptation est programmée avant l'accueil régulier de l'enfant. L'enfant est attendu et son accueil est régulier et anticipé.

1.5.2 L'accueil occasionnel

Le multi-accueil implique en complément des enfants en contrat régulier, l'accueil d'enfants en occasionnel, sur une durée de 2 heures minimum. L'accueil collectif occasionnel est de courte durée. Il est souple et permet de répondre à des besoins ponctuels d'accueil.

Une organisation tenant compte de cette spécificité est réfléchie avec l'ensemble du personnel de crèche. L'accueil occasionnel est proposé pour répondre aux besoins ponctuels de l'ensemble des familles, selon les disponibilités de la structure (horaires, durée, places disponibles).

L'accueil occasionnel des enfants pose la question de la sécurité interne des enfants (sécurité affective que l'enfant doit acquérir pour aller vers l'autonomie). L'enfant accueilli occasionnellement a besoin de repères forts et surtout qu'on fasse confiance à ses capacités d'adaptation. Notre projet éducatif se déclinant autour de repères stables et sécurisants facilite l'organisation de l'accueil occasionnel.

Les modalités d'inscription

Un rendez-vous administratif sera organisé avec les parents pour :

- Constituer le dossier administratif
- Effectuer une visite de la crèche

L'enfant est maintenant connu de l'établissement, il y est inscrit. Il peut alors être accueilli pour une durée limitée et se renouvelant pas à pas à un rythme régulier.

L'accueil occasionnel programmé et anticipé

A l'inscription de l'enfant une adaptation est programmée même si l'enfant ne fréquente pas le multi-accueil régulièrement. Au regard de leur besoin, les familles contactent la directrice qui gère la liste des occasionnels pour programmer l'accueil de leur enfant sur des créneaux horaires libres.

L'enfant est attendu mais peut ne pas avoir fréquenté le multi-accueil depuis plusieurs semaines. En amont de cet accueil il est demandé à la famille de réactualiser la fiche « des habitudes de vie de l'enfant ».

72

L'accueil occasionnel le jour même : validation au regard des absences

Au regard des absences du jour, la directrice du multi-accueil peut proposer un accueil sur les créneaux disponibles aux familles inscrites sur la liste des accueils occasionnels.

L'enfant n'étant pas attendu ce jour, le repas proposé pourra être différent de celui présenté aux autres enfants accueillis (menu d'urgence).



Grâce à notre application smartphone « A la crèche », les parents peuvent réserver, à tout moment, des créneaux en accueil occasionnel en consultant les plages horaires disponibles mis à jour en temps réel par la directrice de crèche (retrouvez le détail de notre application au chapitre « L'application mobile pour informer en continu »).

Les outils

Un groupe de travail composé de professionnels de la petite enfance a élaboré des outils à l'attention des familles mais aussi des professionnels accueillant les enfants.

Ceux-ci permettent à la fois de présenter la diversification des solutions d'accueil mais également d'organiser l'accueil :

- Le cahier de l'accueil occasionnel retrace la vie de l'enfant à la crèche
- Le flyer de présentation de l'accueil occasionnel à l'attention des familles
- Le guide pratique de l'accueil occasionnel à l'attention des équipes.



Modalités d'accueil

Le lait, les repas ainsi que les couches sont fournis par le multi-accueil. L'enfant est accueilli dans le lieu de vie correspondant à son âge, par une professionnelle identifiée.

Une attention toute particulière est portée aux repères de cet enfant, qui fréquente le multi-accueil de manière épisodique. Un petit livret, permettant de recueillir les informations utiles à l'accueil de l'enfant, est renseigné par les parents pour ce qui est de la présentation de l'enfant et de sa famille mais reste à la crèche, à disposition de l'équipe et de la famille, pour être consulté et complété.

Comme pour tous les autres enfants accueillis, il est demandé aux parents de saisir les arrivées et les départs de l'enfant, sur le logiciel dédié à cet effet.

Les modalités financières applicables à l'accueil occasionnel

L'accueil occasionnel est facturé à l'heure, en fonction du taux d'effort horaire. Il donne lieu à un récapitulatif établi pour le mois correspondant à la présence de l'enfant. Les parents s'engagent à régler le volume d'heures réservées. Seules les absences pour lesquelles un délai de prévenance de 3 jours ouvrés aura été respecté ne seront pas facturées. Les parents en informant la structure par mail.

1.5.3 L'accueil d'urgence

Au sein de la crèche, quelques places sont réservées à l'accueil d'urgence. Cet accueil s'adresse à des parents qui, dans des situations particulières et imprévues ne peuvent assurer provisoirement la garde de leur enfant. Pour l'enfant, comme pour les parents, c'est donc un moment de rupture, facteur d'insécurité.

Prendre en compte toutes les situations familiales

L'accueil d'urgence peut se faire dans plusieurs situations :

- Des problèmes de santé physiologique (maladie, hospitalisation, décès) ou psychique (passage dépressif, décompensation) d'un des parents
- Des changements inopinés dans l'organisation du travail (formation, retour à l'emploi, mobilité, etc.)
- Des problèmes de précarité psychosociaux (lieux de garde inadaptés, carence de soins, parents isolés)

Ces différentes situations rendent nécessaire l'accueil en urgence de l'enfant, dans l'intérêt de celui-ci et de ses parents. Ce temps d'accueil devra permettre la mise en place d'une nouvelle organisation familiale pour l'enfant ainsi qu'un travail autour de la famille.

Une sensibilisation du personnel de crèche

Comme le souligne le terme d'urgence, l'accueil de l'enfant peut s'effectuer sans temps d'adaptation véritable pour l'enfant qui est plongé du jour au lendemain dans un nouvel environnement, avec une perte parfois brutale de ses repères.

L'enfant pourra être amené à rencontrer des difficultés dans ce nouveau mode de garde et ce d'autant plus qu'il sera privé subitement de la relation privilégiée avec la personne qui assurait sa garde.

C'est pourquoi, La Maison Bleue attache une importance toute particulière à l'accueil de l'enfant en situation d'urgence, afin que ce dernier soit le moins déstabilisé possible. Pour cela, elle sensibilise l'ensemble du personnel de crèche.





Une prise en charge adaptée

- Le détachement d'une auxiliaire pour accueillir l'enfant et son parent ou sa famille
- Un portage plus soutenu, ainsi qu'une disponibilité importante de l'auxiliaire pour répondre aux besoins que manifeste l'enfant, comme le prendre dans ses bras aussi souvent que nécessaire pour l'apaiser
- Le réaménagement de l'espace, notamment le lieu de sommeil
- La possibilité de proposer aux parents une rencontre avec le psychologue de la crèche

1.6 La période d'adaptation des nouveaux enfants accueillis

L'adaptation : instaurer des repères pour la sécurité affective de l'enfant

La première rencontre

Dès que la famille est informée de l'attribution de sa place en crèche, elle rencontre la directrice pour :

- Constituer le dossier administratif et médical de l'enfant
- Visiter l'établissement et l'unité de vie où sera accueilli l'enfant (présentation de l'organisation de l'établissement + règlement de fonctionnement)
- Rencontrer la référente et l'équipe
- Le premier accueil

Lors du rendez-vous entre la directrice et les parents, les deux parties fixent une date pour la période d'adaptation. Il s'agit d'une phase de familiarisation progressive, en présence de parents, permettant à la professionnelle référente de créer une relation de confiance avec l'enfant et la famille.

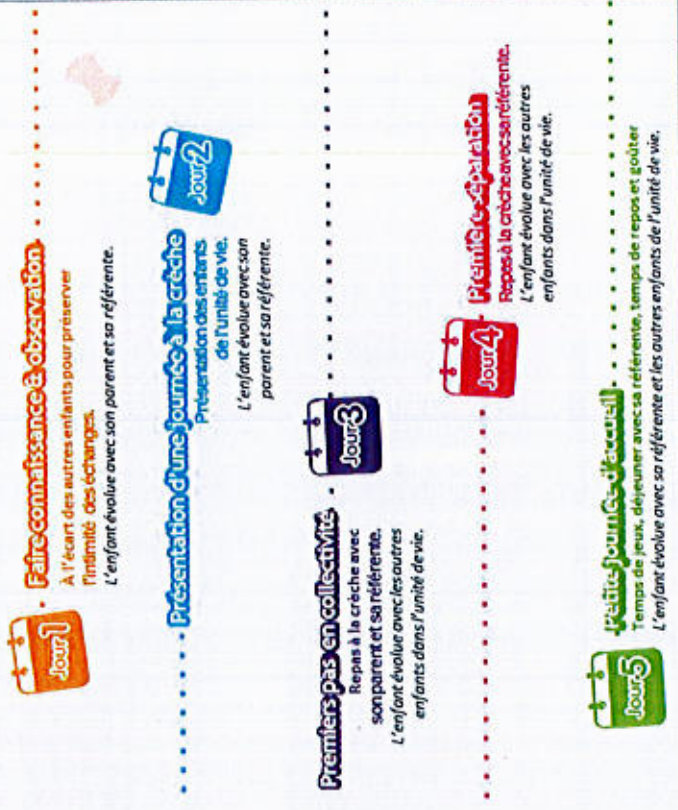
Durée de la période d'adaptation : 5 jours ouvrables (cette période est flexible et tient compte des disponibilités des parents et des contraintes liées à l'accueil en collectivité).

Les professionnels recueillent les informations utiles pour l'accueil de l'enfant (sommeil, alimentation, habitudes de vie, rythme). Ce moment privilégié est propre à chaque enfant, il est préparé en amont avec l'équipe.



Alexandre sait qu'il peut compter sur moi à tout moment. Il se sent rassuré. Nous avons construit un lien privilégié et de confiance durant sa phase d'adaptation. Alexandra, Auxiliaire de puériculture accueillant le petit Alexandre à la crèche les Frères Verdéaux (Chelles, 77)

Déroulé type d'une période d'adaptation sur une semaine



1ER JOUR (ENVIRON 1 H)

La première rencontre dure de 45 minutes à 1h, avec le parent et l'enfant. Dans un lieu intime, à l'écart du groupe d'enfants, déterminé à l'avance en équipe pour permettre un premier contact dans des conditions favorables (dortoir, coin repas, dans la salle s'il n'y a pas d'enfant ou dans une salle libre).

L'espace est aménagé avec des coussins, matelas et jeux qui seront les mêmes toute la semaine.



La référente se présente de la manière suivante :

- Explique son rôle de professionnelle.
- Explique son rôle en tant que référente.
- Explique le déroulement de l'adaptation sur la semaine.
- Laisser le parent se présenter et présenter son enfant.

Par la suite l'auxiliaire référente est dans une phase d'écoute et d'observation tout en mettant en confiance le parent :

- Observation de la relation parent / enfant (gestuelle, comment le parent s'adresse à l'enfant)
- Observation de l'enfant : son développement, ses émotions...
- La professionnelle oriente les échanges pour récolter les informations nécessaires pour compléter la feuille des habitudes de vie.

La fin de la 1^{ère} journée se clôture par une explication de la journée du lendemain et une confirmation des horaires.

2ÈME JOUR

1 H A 1 H 15 MAXIMUM DANS LA SALLE DE VIE DE L'ENFANT SUR UN TEMPS DE JEUX

Cette rencontre se déroule en deux temps. Un temps hors de l'unité de vie puis un temps dans la salle de vie où sera accueilli l'enfant.

1^{er} temps : la référente...

- Revient sur la journée précédente, explique le déroulement de cette nouvelle rencontre.
- Aborde le fonctionnement de la crèche et le déroulement d'une journée.
- Toujours dans une attitude d'écoute, cherche à récolter le plus de renseignements possibles pour un accompagnement de l'enfant au quotidien.
- Observe la relation parent / enfant (gestuelle, comment le parent s'adresse à l'enfant).
- Observe l'enfant : son développement, ses émotions...

2ème temps : la référente...

- Accompagne les parents et l'enfant dans la salle de vie.
- Présente les enfants présents, les collègues et la section (salle de vie, coin repas, dortoir, salle de change).
- Propose au parent de faire un change en sa présence (observation du déroulement du soin et des interactions parent / enfant).

La fin de la 2^{ème} journée se clôture par une explication de la journée du lendemain et une confirmation des horaires.

77

3ÈME JOUR

(2 H MAXIMUM, 1ÈRE SÉPARATION DE 45 MINUTES MAXIMUM)

Ce temps se déroule en principe dans le lieu de vie de l'enfant. L'organisation sera pensée pour permettre l'accompagnement des autres enfants :

- Accueil, rappel du déroulement de la journée, temps de transmissions.
- Présence du parent pendant 15 / 20 minutes puis préparation à la séparation et séparation.
- Première séparation de courte durée. Pendant cette séparation le parent doit veiller à être hors du champ de vision de l'enfant et à ne pas être entendu par celui-ci.
- Retour du parent, temps de transmissions.
- La professionnelle propose un temps de jeux pour permettre à l'enfant et à son parent de se retrouver.
- Le parent donne ensuite le repas de l'enfant dans l'espace repas en présence de la référente.
- Observation du déroulement du repas et des interactions parent / enfant.

La fin de la 3^{ème} journée se clôture par une explication de la journée du lendemain et une confirmation des horaires.

4ÈME JOUR

REPAS + TEMPS DE REPOS (2 H 30 SI L'ENFANT NE DOIT PAS, A 4 H)

- Accueil, rappel du déroulement de la journée, temps de transmissions.
- Présence du parent pendant 20 minutes puis préparation à la séparation et séparation.
- En l'absence du parent, la référente propose à l'enfant son repas, un change et dans l'idéal un temps de sommeil.
- La référente contacte le parent au réveil de l'enfant pour venir le chercher.
- Transmissions au parent, 30 mn.

La fin de la 4^{ème} journée se clôture par une explication de la journée du lendemain et une confirmation des horaires.

5ÈME JOUR

PETITE JOURNÉE (MAX : 10 H - 16 H)

- Accueil, rappel du déroulement de la journée, temps de transmissions.
- Présence du parent pendant 10 minutes puis préparation à la séparation et séparation.
- Un relais au niveau de la prise en charge de l'enfant commence tout doucement à s'effectuer par l'autre professionnel. La référente reste tout de même présente.
- À partir de 10 h, un moment de rencontres et d'échanges autour d'un café est proposé aux parents (après la séparation) en présence de la Directrice et de l'équipe éducative. Échanges sur les ressentis de la première semaine d'accueil.
- Retour du parent vers 16 h après le goûter.
- Transmissions au parent.

Avant de partir l'auxiliaire référente fait un bilan avec le parent sur la semaine écoulée.

78

Les rencontres parents/ référente/ directrice



Une fois que les adaptations sont terminées, la directrice propose à chaque famille de faire un point général en présence de la référente entre le premier jour d'accueil de l'enfant et le moment de la rencontre. Il s'agit de proposer un espace de discussion et de partage sur l'évolution de l'enfant à la crèche : on y aborde l'alimentation, le sommeil, les changes, les activités du quotidien.

1.7 Favoriser l'accueil d'enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques

L'accueil collectif est un moyen d'accompagner les parents et de socialiser les enfants qui peuvent se sentir isolés du fait d'un handicap ou d'une maladie. La vie de la crèche est donc orchestrée de façon à accueillir ces familles dans les meilleures conditions possibles.

Nous leur accordons une importance particulière, conscients que la crèche peut être pour leur enfant une chance supplémentaire de s'épanouir et bien grandir.

- Un projet éducatif adapté à l'accueil et l'épanouissement des enfants porteurs de handicap ou ayant des besoins spécifiques
- Une équipe pluridisciplinaire formée pour apporter le soutien adéquat à ces familles

Nos Engagements

- ✓ Maintenir du lien avec la famille (temps de rencontre et d'échanges réguliers)
- ✓ Respecter le développement, le rythme de l'enfant
- ✓ Nommer un professionnel référent et à organiser des temps d'échanges et de réflexion avec l'équipe pluridisciplinaire
- ✓ Faciliter l'intervention des différents services spécialisés (CAMSP, SESAD, HOPITAUX...) dans la structure. Ces spécialistes pourront également être un soutien pour l'équipe qui bénéficiera de leurs conseils et de leur accompagnement pour améliorer la prise en charge de l'enfant

DÉROULÉ TYPE DE LA 1 ^{ère} SEMAINE D'ACCUEIL				
DATE	ETAPES	LEU	AVEC QUI ?	LES AUTRES ENFANTS
Jour 1 08h à 11h00	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en relation • Faire connaissance • Observation 	Hors de l'unité de vie pour préserver l'intimité des échanges	Un parent et le référent	Les autres enfants sont accompagnés dans un autre lieu par le référent relais.
Jour 2 11h00 à 13h15	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la journée précédente • Présentation détaillée de la journée • Fonctionnement • Observation • Présentation des enfants et de l'unité de vie 	Deux temps : 1. Hors de l'unité de vie 2. Dans l'unité de vie	Un parent et le référent	Les autres enfants sont accompagnés par le référent relais.
Jour 3 2h00	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la journée précédente • Première séparation (max : 45min) • Transmissions • Repas à la crèche 	Dans l'unité de vie	Un parent et le référent	Les autres enfants sont accompagnés par le référent relais.
Jour 4 4h00	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la journée précédente • Séparation (au minimum 1h00 temps de repas) • Temps de repas • Transmissions 	Dans l'unité de vie	Présence du référent	Les autres enfants sont accompagnés par le référent relais.
Jour 5 Nuit 0h00	<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la journée précédente • Séparation • Temps de jeux • Temps de repas • Veiller • Transmissions 	Dans l'unité de vie	Présence du référent et des relais	Les autres enfants sont accompagnés par le référent relais.

Si le parent et l'enfant se sentent bien au sein de la crèche, cette période de transition peut se terminer dès la première semaine.

Cependant, en accord avec les parents, la décision de continuer ce temps de transition peut être prise pour le bien-être de l'enfant et du parent. La deuxième semaine se déroule sur le même principe que la première avec des temps de présence de l'enfant de plus en plus longs sans son parent.

- Pour aider à la séparation et établir une relation sécurisante, il est proposé aux parents d'apporter :
- Un foulard ou un tee-shirt avec l'odeur des parents, de la maison.
 - Un doudou qui pourra faire l'aller/retour crèche/maison.
 - Et/ou une tétine, toujours la même pour mieux la reconnaître.
 - Un petit album photo pour faire le lien avec la famille (avec quelques photos de l'enfant et de sa famille proche).
 - Un cahier dit « cahier de vie » permettant aux professionnelles et à la famille de noter les éléments importants de la vie de l'enfant.



1.7.1 Une charte spécifique à l'accueil d'enfants en situation de handicap

Notre projet éducatif est adapté à l'accompagnement de l'enfant en situation de handicap. Il faut que son handicap soit compatible avec la vie en collectivité et que l'équipe ait la capacité de l'accueillir dans des conditions optimales. L'accueil est donc validé par le référent sanitaire et accueil inclusif de la crèche avec l'aide du médecin traitant de l'enfant, et éventuellement des spécialistes qui le suivent (kinésithérapeutes, ergothérapeutes...).

L'accueil de l'enfant en crèche permet de :

- Mobiliser ses potentialités, accéder à une autonomie à travers la découverte de ses capacités, développer ses compétences, sa confiance en lui.
- S'enrichir mutuellement au contact d'autres enfants et adultes, s'ouvrir sur l'extérieur.
- Permettre à chaque enfant de découvrir la différence.

Accueillir un enfant en situation de handicap et/ou avec des besoins spécifiques c'est :



- 1** : C'est d'abord **accueillir un enfant** avec les mêmes besoins fondamentaux que les autres.
- 2** : C'est **connaître et reconnaître** ses besoins spécifiques.
- 3** : C'est lui **donner les moyens** de s'épanouir et de se construire avec ses pairs.
- 4** : C'est **prévoir** (organisation, horaires ajustés, ...).
- 5** : C'est **élaborer un accueil individualisé** et ajuster les pratiques.
- 6** : C'est **participer avec la famille** à la construction de son projet de vie.



La Maison Bleue
Établissements de la Ville de Paris

1.7.2 Le projet d'accueil individualisé (PAI) : permettre l'éveil de chacun

Un PAI est mis en place dès que l'accueil d'un enfant nécessite des aménagements spécifiques. Pour les enfants porteurs de handicap, il est établi avec la famille et les professionnels qui accompagnent l'enfant au quotidien. Il précise :

- ✓ Les signes ou symptômes à repérer
- ✓ Les mesures à prendre : réorganiser les espaces, faciliter l'intervention des différents services spécialisés, affecter du personnel supplémentaire, etc.
- ✓ Les modalités d'interventions médicales, thérapeutiques
- ✓ Les régimes alimentaires, les dispenses d'activités, les aménagements d'horaires
- ✓ Les partenaires engagés (équipes, spécialistes, etc.) et le rôle de chacun

1.7.3 L'implication de toute une équipe

Le handicap peut générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant porteur de handicap avec professionnalisme et soutenir les familles au quotidien.



1 référente handicap pour votre crèche
La Maison Bleue a des référents handicap et dispense 2 formations de notre centre de formation :

- Sensibilisation à l'accueil d'un enfant en situation de handicap en EAJE
 - Comment accompagner les familles dont un enfant est en situation de handicap
- Grâce à son partenariat avec Autistes sans frontières, elle accompagne les crèches et les sensibilise au dépistage précoce des troubles du spectre autistique.

Corinne RIBOTTA, Directrice de territoire, est référente handicap pour les crèches de votre territoire.

1.7.4 L'accueil au quotidien

L'accueil au quotidien d'un enfant en situation de handicap, avec un besoin spécifique ou présentant des différences comportementales, peut nécessiter des aménagements particuliers :

- Réorganiser les espaces (exemple : installer un lit à barreaux dans la salle de repos de l'unité des Grands)
- Accueillir des personnels soignants (exemples : kinésithérapeute, ergothérapeute, psychomotricien, psychologue, orthophoniste...)
- Diminuer les admissions dans l'unité de vie, affecter un agent supplémentaire (validés par la responsable d'exploitation de secteur en lien avec le siège de La Maison Bleue)
- Prolonger le séjour dans l'établissement au-delà de l'âge réglementaire (en accord avec la PMI)



La crèche

L'équipe interdisciplinaire

- Accueille un enfant à besoins spécifiques comme un autre
- Questionne les pratiques en lien avec l'accueil de chaque enfant dans sa singularité et sa richesse
- Favorise les temps d'ivell et de câlins sensoriels
- Développe l'approche corporelle et relationnelle fondamentale pour des enfants blessés dans leur corps et leur besoin de reconnaissance

Le réseau

Les intervenants extérieurs et le travail en réseau,

un partenariat fondamental pour :

- Evaluer et adapter le projet thérapeutique de l'enfant
- Etablir une cohérence dans le soin prodigué
- Etablir des points de renforts avec les partenaires, notamment la CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce).

La famille

Soutenir la famille dans son projet de vie pour l'enfant pour :

- Offrir un accueil modulable afin de concilier vie familiale et vie professionnelle
- Proposer aux parents un autre regard non médicalisé sur leur quotidien : sortir de l'isolement familial
- Intégrer les parents à la vie de la structure d'accueil : participations aux réunions, café parents, temps festif, etc.

Des réunions de concertation et de synthèse avec les intervenants spécialisés (CMP, CAMSP, Centre de soins, Sessad, etc.) sont régulièrement organisées de manière à évaluer et à réajuster le PAI au regard de l'évolution de l'enfant.

Des intervenants externes

Le référent santé et accueil inclusif et le psychologue interviendront ponctuellement en vacation. Ils accompagneront l'enfant et leur famille autant que besoin.

Nous ferons également appel à d'autres vacataires, au cas par cas, en fonction des besoins liés au handicap de l'enfant :

- ✓ Ergothérapeute
- ✓ Orthophoniste
- ✓ Psychomotricien en renfort
- ✓ Psychologue en renfort (pour accompagner les parents)

Pour maintenir la qualité de l'accueil au quotidien, l'équipe veille :

- A maintenir du lien avec la famille (temps de rencontre et d'échanges réguliers)
- A respecter le développement, le rythme de l'enfant
- A nommer un professionnel référent et à organiser des temps d'échanges et de réflexion avec l'équipe pluridisciplinaire
- A faciliter l'intervention des différents services spécialisés (CAMSP, Sessad, HOPITAUX...) dans la structure. Ces spécialistes pourront également être un soutien pour l'équipe qui bénéficiera de leurs conseils et de leur accompagnement pour améliorer la prise en charge de l'enfant.

1.7.5 Le départ de l'enfant

Pour faciliter l'intégration dans une nouvelle structure, ce départ doit être pensé et préparé avec les parents, l'équipe de la crèche, les intervenants extérieurs et les professionnels du nouvel établissement (instituteurs, éducateurs...). En amont du départ, des réunions sont donc planifiées.

Exemple concret

En 2022, une de nos crèches a accueilli un enfant présentant des troubles oraux importants, pour lequel son accueil au sein de l'établissement a été prolongé d'un an soit jusqu'à ses 4 ans, en accord avec les parents, la PMI et l'école maternelle.

Un accompagnement spécifique a été mis en place à plusieurs niveaux :

- En lien avec la MDPH
- En lien avec la famille, le psychologue et la directrice de la crèche
- En lien avec la directrice de l'école maternelle et la directrice de la crèche

L'équipe de la crèche était préparée à l'accueil d'enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques, par la formation La Maison Bleue.

Des rencontres ont été organisées avec les professionnels externes qui accompagnent l'enfant et les professionnels de la crèche en charge de son accueil (référénte et son binôme, équipe de direction, E.E...)

La prise en charge des enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques est étudiée au cas par cas, et personnalisée selon le type de handicap : achat de mobilier spécifique, intervention de personnel vacataire en soutien (psychomotricien dans le cas de troubles moteurs...).

Les parents bénéficient également d'un soutien et d'un accompagnement renforcé de la part de l'équipe de la crèche.

1.7.6 La formation du personnel

Le personnel des crèches peut bénéficier d'une formation adaptée s'il le souhaite, et d'un soutien personnalisé et continu de la part de l'équipe d'encadrement.

Le handicap peut en effet générer un sentiment d'impuissance et d'anxiété chez les professionnels. Nous tenons donc à les préparer psychologiquement pour qu'ils puissent accompagner l'enfant en situation de handicap avec professionnalisme.

Les salariés de la crèche ont également la possibilité de se confier à la psychologue de la crèche s'ils en ressentent le besoin. Les professionnels seront accompagnés par des professionnels médico-psycho-sociaux (extérieurs à la crèche) connaissant l'enfant et sa famille.



Nos supports de formation sur le handicap

Comment accompagner les familles dont un enfant est en situation de handicap

Objectifs de la formation :

- 1. Comprendre les besoins et les attentes des familles.
- 2. Identifier les différents types de handicaps et leurs conséquences.
- 3. Apprendre à reconnaître les signes de handicap et à les accompagner.
- 4. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 5. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 6. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 7. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 8. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 9. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 10. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.

Programme :

- 1. Définition du handicap et des différents types de handicaps.
- 2. Les besoins et les attentes des familles.
- 3. Les différents types de handicaps et leurs conséquences.
- 4. Apprendre à reconnaître les signes de handicap et à les accompagner.
- 5. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 6. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 7. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 8. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 9. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 10. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.

Modalités d'évaluation :

- 1. Questionnaire de satisfaction.
- 2. Évaluation des acquis.
- 3. Évaluation des compétences.
- 4. Évaluation des connaissances.
- 5. Évaluation des attitudes.
- 6. Évaluation des comportements.
- 7. Évaluation des pratiques.
- 8. Évaluation des résultats.
- 9. Évaluation des impacts.
- 10. Évaluation des bénéfices.

Modalités de suivi :

- 1. Suivi individuel.
- 2. Suivi collectif.
- 3. Suivi par groupe.
- 4. Suivi par projet.
- 5. Suivi par thème.
- 6. Suivi par domaine.
- 7. Suivi par compétence.
- 8. Suivi par savoir.
- 9. Suivi par attitude.
- 10. Suivi par comportement.

Modalités de diffusion :

- 1. Formation initiale.
- 2. Formation continue.
- 3. Formation hybride.
- 4. Formation à distance.
- 5. Formation en présentiel.
- 6. Formation en ligne.
- 7. Formation en vidéo.
- 8. Formation en audio.
- 9. Formation en texte.
- 10. Formation en image.

Sensibilisation à l'accueil d'un enfant handicapé en EAUE

Objectifs de la formation :

- 1. Comprendre les besoins et les attentes des familles.
- 2. Identifier les différents types de handicaps et leurs conséquences.
- 3. Apprendre à reconnaître les signes de handicap et à les accompagner.
- 4. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 5. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 6. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 7. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 8. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 9. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 10. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.

Programme :

- 1. Définition du handicap et des différents types de handicaps.
- 2. Les besoins et les attentes des familles.
- 3. Les différents types de handicaps et leurs conséquences.
- 4. Apprendre à reconnaître les signes de handicap et à les accompagner.
- 5. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 6. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 7. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 8. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 9. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.
- 10. Apprendre à travailler en partenariat avec les familles et les professionnels de la crèche.

Modalités d'évaluation :

- 1. Questionnaire de satisfaction.
- 2. Évaluation des acquis.
- 3. Évaluation des compétences.
- 4. Évaluation des connaissances.
- 5. Évaluation des attitudes.
- 6. Évaluation des comportements.
- 7. Évaluation des pratiques.
- 8. Évaluation des résultats.
- 9. Évaluation des impacts.
- 10. Évaluation des bénéfices.

Modalités de suivi :

- 1. Suivi individuel.
- 2. Suivi collectif.
- 3. Suivi par groupe.
- 4. Suivi par projet.
- 5. Suivi par thème.
- 6. Suivi par domaine.
- 7. Suivi par compétence.
- 8. Suivi par savoir.
- 9. Suivi par attitude.
- 10. Suivi par comportement.

Modalités de diffusion :

- 1. Formation initiale.
- 2. Formation continue.
- 3. Formation hybride.
- 4. Formation à distance.
- 5. Formation en présentiel.
- 6. Formation en ligne.
- 7. Formation en vidéo.
- 8. Formation en audio.
- 9. Formation en texte.
- 10. Formation en image.

1.7.7 L'enquête « PAI handicap »

Le service Qualité de La Maison Bleue élabore chaque année une « enquête PAI handicap » qui recense les différents handicaps rencontrés dans l'ensemble de nos crèches : handicap moteur, sensoriel ou mental. Il met à disposition dans son fonds documentaire une fiche technique portant sur le PAI. Une fois remplie, elle est envoyée aux professionnels de santé et validée par le Référent santé et accueil inclusif de crèche.

L'objectif :

- Mieux suivre dans le temps les enfants porteurs de handicap et surtout mettre en place des mesures adaptées :
- Le handicap nécessite-t-il un aménagement spécifique ?
- Le handicap nécessite-t-il un surcroît de personnel ?



En 2023, nous avons comptabilisé parmi tous les enfants accueillis, 455 enfants faisant l'objet d'un PAI et 52 enfants présentant un handicap.



La Maison Bleue en soutien à AUTISTES SANS FRONTIÈRES et à SIBIUS



La Maison Bleue est mécène d'Artistes sans Frontières, qui œuvre pour l'inclusion des personnes avec troubles du spectre autistique (TSA) dans la société, à tout âge.

Ce partenariat permet de garantir une place d'accueil supplémentaire à l'Atelier Bleu, Institut ouvert à Pontoise (95) par l'association ASF 95 - Autisme Ensemble 95.

Des sessions de sensibilisation au dépistage du TSA, à l'orientation précoce et à l'accompagnement de l'enfant et de sa famille sont régulièrement organisées avec l'association ASF.



La Maison Bleue soutient Sibus, qui développe avec le CNRS une application e-santé basée sur l'intelligence artificielle, destinée à améliorer la détection et le suivi des troubles cognitifs.

Près de 30 enfants accueillis dans 4 de nos crèches ont participé, avec l'accord des parents, à un protocole de recherche clinique, afin de constituer une base de référence du neurodéveloppement des enfants de 2 à 4 ans.



1.7.8 La Maison Bleue s'engage

La Maison Bleue, partenaire national de la Nuit du Handicap

La Maison Bleue est partenaire national de la Nuit du Handicap depuis sa création.

L'objectif de cet événement est de faciliter la rencontre entre personnes en situation de handicap et celles qui ne le sont pas afin de changer notre regard sur le handicap, de créer du lien et de construire une société plus inclusive.

La 6^e édition de La Nuit du Handicap s'est déroulée le samedi 10 juin 2023.

Les équipes de La Maison Bleue étaient présentes physiquement à Boulogne-Billancourt pour représenter La Maison Bleue et proposer un temps calme et de détente pour les tout-petits.

Ouvert à tous et gratuit, les participants peuvent partager un moment de convivialité, profiter de spectacles, refaire le monde et ainsi participer à une société plus solidaire et riche de ses diversités ! C'est un événement national qui est conçu et réalisé dans chaque ville par une équipe de bénévoles en partenariat avec les associations locales de personnes handicapées, et avec le soutien de la municipalité.

Les villes partenaires dans lesquelles La Maison Bleue est implantée, sont les suivantes : Boulogne-Billancourt - Colombes - Dijon - Lille - Marseille - Nantes - Oustréham - Paris - Puteaux - Strasbourg - Toulouse - Versailles.



Pour en savoir plus sur l'événement, cliquer sur le lien suivant : <https://nuitduhandicap.fr/>

2. UN PROJET EDUCATIF EN LIEN AVEC VOTRE TERRITOIRE

Chaque jour, nos équipes de crèches travaillent avec enthousiasme et bienveillance pour assurer un cadre de vie aussi épanouissant que rassurant aux enfants. Pour se développer harmonieusement, à leur rythme, et les guider vers l'autonomie, nous les aidons à s'ouvrir au monde, tout en leur apportant la sécurité affective indispensable à leur équilibre.



Le projet éducatif a été écrit par Antonia Ryclobosch, co-fondatrice de La Maison Bleue et puéricultrice de formation. Pendant de nombreuses années, elle a été directrice de crèche, coordinatrice petite enfance et responsable de pouponnières.

Ce projet précise les dispositions prises pour : **assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants, notamment en matière artistique et culturelle, et pour favoriser l'égalité entre les filles et les garçons.** Il définit la cohésion dans la prise en charge des enfants afin que les principes de base nécessaires à leur construction psychique et à leur développement soient respectés.

2.1 Un socle éducatif pour assurer l'accueil, le soin, le développement, le bien-être et l'éveil des enfants

2.1.1 Les courants de pensées qui ont construit notre projet éducatif

Les valeurs et principes éducatifs de la Maison Bleue s'appuient sur les expériences et les études menées à la pouponnière Loczy créé par le docteur Emmi Pickler mais également sur les écrits et travaux de nombreux pédagogues qui ont contribué au mouvement nommé éducation nouvelle ou pédagogie active :

- René SPITZ (l'hospitalisme, les 3 organisateurs de la vie psychique),
- John BOWLBY (« la théorie de l'attachement »),
- Donald WINNICOTT (« la mère suffisamment bonne »),
- JEAN PIAGET (« la théorie de l'intelligence »),
- Maria MONTESSORI (« Aide-moi à faire seul »),
- Françoise DOLTO (« le bébé est une personne »)

Soucieuse de garantir la sécurité physique et affective de l'enfant et le « pacte de confiance » avec les familles, Antonia Ryclobosch écrit un projet éducatif unique pour le Groupe LMB, qui est aujourd'hui déployé dans l'ensemble des structures du groupe

La Charte éducatrice de La Maison Bleue



Charte éducatrice de La Maison Bleue

Évoluer ensemble dans un environnement sain et durable

- 1

Assurer à l'enfant une sécurité affective et physique.


- 2

Respecter les rythmes et repères de l'enfant.


- 3

Garantir à chacun des soins individualisés.


- 4

Favoriser l'éveil et l'autonomie de l'enfant.


- 5

Soutenir l'enfant dans ses émotions et ses désirs.


- 6

Assurer une socialisation en douceur.


- 7

Placer les parents au centre de notre projet.



Toute reproduction ou communication est interdite sans accord préalable.



Donner des repères aux enfants

- Notre objectif est double :
- Créer pour l'enfant un lieu sécurisant où il peut évoluer en toute confiance
 - Favoriser le développement de son autonomie.

REPÈRES DE PERSONNES

L'actualité individualisée des enfants : attribuer à chaque enfant un professionnel référent.
C'est avec lui que se déroule la période d'adaptation.
Au quotidien, le référent accompagne, observe, soutient l'enfant dans les moments forts de la journée (soins, découvertes, repas, sommeil).

REPÈRES DE LIEUX

Aménager dans les unités de vie un espace stable dans lequel les mêmes objets sont toujours à la même place.
L'enfant trouve alors ses objets dont il a besoin et s'inscrit dans une dynamique de choix, d'anticipation et d'autonomie.



REPÈRES TEMPORELS

Rythmer la journée par des temps forts comme l'accueil, le repas, la sieste, le goûter.

DES REPAS PAR PETITS GROUPES : LE TOUR DE RÔLE

- Les enfants déjeunent et goûtent toujours dans le même ordre selon un tour de rôle établi, et à la même place.
- Ils s'habituent à attendre leur tour, prennent leurs repères.
- Les professionnels expliquent, communiquent, rassurent l'enfant sur le fait qu'il ne sera pas oublié. Il apprend ainsi à gérer sa frustration sans être stressé, un vrai atout pour l'entrée en maternelle.

REPÈRES VISUELS

Identifier les espaces individuels des enfants (casiers, lits etc.) avec des photos pour permettre aux enfants et professionnels de se repérer facilement et de personnaliser les espaces dédiés.

Comment garantir le déploiement du projet éducatif dans chaque structure ?

Par la Direction Petite Enfance

Cet accompagnement s'effectue grâce à :

- Des audits pédagogiques effectués dans le cadre des reprises et des ouvertures
- Des Auto-évaluation et des Audits pédagogiques réalisés mensuellement pour l'ensemble des structures. (Pour plus d'efficacité, ces audits sont réalisés sur tablette.)

Par le biais de :

- Une formation préalable à l'ouverture de chaque nouvelle structure axée autour des formations pédagogiques (2 à 4 jours) et réglementaire (0,5 jour)
- Une offre de formation axée majoritairement autour des fondamentaux pédagogiques et la mise en place des clés LMB Formation

Par l'ensemble des services supports

Ces derniers prennent en compte dans le cadre de leur activité :

- La direction immobilière conçoit des plans d'aménagement des structures afin de garantir l'aménagement de l'espace
- L'initiation de l'ensemble des collaborateurs du siège à ce projet dès leur arrivée



Un outil unique à la disposition des professionnels de crèche : le référentiel pédagogique

Nous disposons d'un référentiel pédagogique qui regroupe toutes les informations nécessaires à la prise en charge de l'enfant, à l'accueil, aux activités, aux missions pédagogiques des professionnels, aux courants pédagogiques, etc. sous forme de fiches pédagogiques.

Cet outil unique et propre à La Maison Bleue assure la cohérence des pratiques mises en place au sein des crèches.

Chaque crèche dispose d'un exemplaire de ce référentiel, disponible en permanence sur le cloud La Maison Bleue.



2.1.2 Les repères de personnes pour favoriser la sécurité affective des enfants



Pour favoriser la sécurité affective de chaque enfant, ainsi que la continuité dans la relation avec les parents, le projet éducatif de la Maison Bleue privilégie l'accueil individualisé des enfants. Dans cet objectif, le travail d'équipe pluridisciplinaire s'articule autour de la notion de Référence. L'enfant sait sur qui il peut compter, il anticipe qui va s'occuper de lui en priorité.

L'accueil individualisé

L'accueil individualisé des enfants par la référente

- Favoriser la sécurité affective de chaque enfant et la continuité dans la relation avec les parents
- Construire des repères pour l'enfant

La référente est responsable d'un petit groupe d'enfants.

Au quotidien, la référente accompagne, observe, soutient l'enfant dans les moments forts de la journée (soins, découverte, repas, sommeil) et assure des soins de façon individualisée.

En veillant au bien-être de l'enfant, elle lui permet de gagner en confiance et de favoriser son autonomie.

Pour assurer la continuité de l'accueil, la référente travaille en binôme (avec des référentes relais). En son absence, les transmissions écrites et orales permettent alors aux relais de répondre aux besoins de l'enfant dans la continuité de la journée.



L'accueil au quotidien, au rythme de chacun

Dans chaque unité de vie, l'emplacement dédié aux temps de transmissions avec les familles est stable et réfléchi. Le professionnel référent doit avoir une bonne visibilité de l'ensemble de l'unité de vie. Les outils de transmissions sont à proximité et accessibles.

L'organisation de l'accueil est pensée pour que tout au long de la journée un professionnel désigné puisse se rendre disponible pour les accueils, les autres professionnels accompagnent le groupe d'enfants.

Cette organisation permet d'assurer la sécurité affective des enfants.

Tous les professionnels n'étant pas sollicités en même temps par les familles, cela évite l'excitation, l'agressivité des enfants déjà présents qui se sentiraient plus sécurisés, regardés, accompagnés dans la continuité.

L'accueil du matin, un moment clé de la journée

Il s'agit d'échanges privilégiés entre parents et professionnels. L'accueil du matin est déterminant pour l'enfant, c'est une période importante de la journée. Une professionnelle est toujours disponible pour accueillir les enfants. Le parent informe les professionnels de la fin de journée de la veille et du réveil du matin de l'enfant.

Les professionnels notent ces transmissions puis le parent confie son enfant.

L'enfant n'est pas « déposé » à la crèche mais confié aux professionnels. Le parent peut prendre un peu de temps pour se séparer de son enfant ou pour le regarder évoluer dans l'unité.



Les retrouvailles, départs progressifs

Les transmissions du soir sont indispensables : la professionnelle communique aux familles le déroulement de la journée, les repas, les soins effectués, les temps de sommeil, les activités et les anecdotes. La professionnelle veille à toujours commencer par les éléments positifs et nuance les moments difficiles ou particuliers de la journée.



LES ACCUEILS DU QUOTIDIEN

Au cas où l'heure de départ n'est pas l'heure contractuelle, nous demandons aux parents de prévenir afin d'informer l'enfant, de respecter son rythme et de garantir le taux d'encadrement des professionnels.

2.1.3 Les repères temporels pour rythmer la journée des enfants

Les repères temporels sont fondamentaux pour structurer la journée des enfants. Ils sont formalisés dans le déroulé de journée, document écrit décrivant de façon chronologique et détaillée l'organisation des moments forts de la journée. Avoir des repères de temps clairement définis présente plusieurs intérêts :

- Proposer à l'enfant une organisation de journée stable (accueil, activités, soins retrouvailles) pour le rassurer
- Permettre aux professionnels d'anticiper leurs positionnements auprès des enfants
- Assurer le relais, faire le lien entre professionnels, dans des conditions optimales pour maintenir les repères des enfants



Le déroulé de journée

Un déroulé de journée adapté et cohérent doit prendre en compte l'environnement global de la structure :

- les locaux
- le nombre d'enfants accueillis
- les heures d'ouverture
- le nombre de professionnels par unité de vie
- l'organisation de l'accueil et des retrouvailles
- l'organisation des activités et des soins...

Le rituel

Le rituel est un moment prévisible qui permet à l'enfant d'anticiper la venue d'un événement. Le rituel permet au jeune enfant de se séparer dans le temps et l'espace et de s'y sentir acteur.

La journée à la crèche est rythmée par des temps importants comme l'accueil du matin, les repas, la sieste...ou des temps moins quotidiens mais répétitifs comme les sorties à l'extérieur (boulangerie, parc, médiathèque...). Ces différents moments constituent des repères pour les enfants.

Les rituels concourent à un but précis : permettre aux enfants d'avoir des points de repères pour suivre le déroulé de journée puisque rappelons qu'à cet âge, l'enfant n'a pas la notion de l'heure.



Une journée type en crèche



L'accompagnement pendant les soins

La professionnelle accompagne l'enfant dans tous les soins du quotidien. Par soins, on entend tous les moments où la professionnelle entretient une relation maternelle directe en interaction avec l'enfant : portage, changes et hygiène, repas, endormissement.

Le plaisir que l'enfant prend dans ces soins et le bien-être qui en découle est primordial et favorise la constitution d'une sécurité de base, la prise de conscience de son corps et son désir d'autonomie.



Le change et les soins d'hygiène

Le change est un moment privilégié et individualisé entre l'enfant et la professionnelle. L'espace de change permet à l'adulte d'avoir une bonne visibilité du groupe d'enfants, et de changer une couche en toute intimité et en toute sécurité.



LA SENSIBILISATION AU LANGAGE

Notre personnel est sensibilisé à l'importance du langage et de la communication tout au long de la journée, en particulier lors du change de la couche, puisqu'il s'agit d'un moment où la professionnelle intervient sur le corps de l'enfant.

L'enfant est toujours prévenu du soin et la professionnelle prend du temps pour vérifier que l'enfant a compris ce qu'on attend de lui. Elle verbalise un maximum les gestes pratiqués envers l'enfant.

Les professionnelles sont d'ailleurs formées par un orthophoniste à :

- Le développement du langage
- L'éveil du langage

Pour permettre à l'enfant d'être plus participatif, puis acteur, dans ce moment de soin, nous privilégions le change debout pour les plus grands.

Le repas

Le repas est un moment de plaisir entre l'enfant et la professionnelle. Dans un premier temps, les repas sont toujours proposés en individuel pour favoriser le lien de confiance.

Les repas diversifiés sont proposés dans l'espace repas aménagé, à table. L'aménagement de l'espace est évolutif.

Dès qu'ils sont capables de s'asseoir et s'ils en manifestent le besoin, les professionnelles proposent aux enfants de manger sur une petite table et une petite chaise, adaptées à leur âge.

Pour les plus petits

Le biberon est toujours donné dans les bras de la professionnelle installée sur un fauteuil d'allaitement positionné toujours au même endroit.

L'enfant doit être confortablement installé et doit pouvoir regarder la professionnelle pour favoriser les échanges.

Les biberons sont proposés à la demande en respectant un intervalle d'au moins 3 heures.



Repas proposé dans les bras pour les plus petits

97

La biberonnerie

L'infirmière ou une auxiliaire de puériculture est désignée comme responsable de la biberonnerie. Elle a la charge de l'application des protocoles et de la mise en œuvre des mesures d'hygiène.

Les règles d'hygiène et les normes HACCP pour la sécurité des aliments y sont strictement appliquées. Tous les renseignements nécessaires à la préparation des biberons et les horaires sont consignés sur un tableau. Les régimes spécifiques figurent bien en évidence sur un autre tableau.

L'allaitement, un soutien au quotidien auprès des familles



L'ALLAITEMENT, UN SOUTIEN AU QUOTIDIEN AUPRES DES FAMILLES

Afin d'accompagner les mamans qui désirent poursuivre l'allaitement maternel après la reprise de l'activité professionnelle, nous avons prévu d'installer un fauteuil d'allaitement à destination des mamans au sein de la crèche.

Il existe aussi d'autres possibilités pour les mamans qui souhaitent allaiter :

- Le lait maternel tiré au domicile ou sur le lieu de travail de la mère puis remis directement aux professionnels de la crèche (avec des règles d'hygiène, de transport et de traçabilité à respecter)
- L'allaitement mixte qui alterne entre lait maternel et biberons de lait 1er et 2ème âge

La Maison Bleue a mis en place un protocole pour la conduire à tenir en cas d'allaitement maternel. Ce dernier est remis aux parents lors de leur inscription en crèche. Il permet aux professionnels de conseiller, soutenir les mamans sur les bienfaits et les techniques d'allaitement.

Pour les plus grands

Les repas diversifiés pour les plus grands sont proposés dans l'espace repas aménagé, à table.

L'aménagement de l'espace est évolutif. Dès qu'ils sont capables de s'asseoir et s'ils en manifestent le besoin, les professionnelles proposent aux enfants de manger sur une petite table, et une petite chaise, adaptés à leur âge.

98



Le tour de rôle

Afin de diminuer l'insatisfaction liée à l'attente, un tour de rôle est organisé pour l'enfant dès que son repas sera diversifié. Le tour de rôle est décidé en équipe, il tient compte :

- Du rythme naturel de l'enfant (sommeil),
- De son appétit,
- De sa capacité à patienter,
- De son heure d'arrivée (contrat).

Pour garantir le repère dans le temps, les enfants déjeunent et goûtent à la même place et dans le même ordre chronologique, tout au long de l'année



Le repas à table en individuel



- Le repas à table est organisé dans l'espace repas aménagé, en respectant le tour de rôle, il est proposé par la professionnelle référente ou son relais.
- Le repas est servi dans une assiette avec 2 cuillères une pour l'enfant l'autre pour que l'adulte puisse l'aider, la professionnelle nomme les aliments.
- Le repas sera servi dans un plateau compartimenté dès que l'enfant sera plus autonome.



Le repas à table à deux

Quand l'enfant est plus autonome dans ce moment de repas, un temps de repas à deux peut être organisé. Les enfants sont installés l'un à côté de l'autre, puis en face à face pour favoriser les échanges. Les places sont fixes (repères).

Le repas à table en petits groupes (3 à 4 enfants)

Pour les plus grands, le repas à table se fait en petits groupes dans l'espace repas aménagé, en respectant le tour de rôle, il est proposé par la professionnelle référente.

Les enfants qui patientent ou qui ont déjà mangé, participent à des activités ou à des jeux libres accompagnés par une autre professionnelle. Chaque jour un enfant dispose sur la table les plateaux compartimentés, les verres, le broc d'eau, les couverts (cuillères et fourchettes).

L'enfant deviendra de plus en plus autonome lorsque l'enfant a terminé son repas, il est invité à jeter le reste de son repas et les emballages vides à la poubelle et à déposer son plateau, ses couverts et son verre sur le chariot des repas.



Un gant est placé près de l'enfant afin qu'il puisse nettoyer sa bouche et ses mains après le repas. Une petite corbeille à linge sale permet à l'enfant de déposer son gant et sa serviette avant de quitter l'espace repas.

Après chaque service, un enfant nettoie la table à l'aide d'une lavette pour le service suivant

Le self pour les plus Grands

En cours d'année les repas pourront être présentés sous la forme d'un mini-self pour les grands. Quand les enfants sont assez autonomes : ils mettent la table (couverts, assiettes) et se servent seuls, dans la continuité de cette autonomie un self-service peut être mis en place.

L'adulte accompagnera l'enfant dans les différentes manipulations et lui expliquera la marche à suivre pour préparer son plateau.

Chacun son tour, les enfants viennent préparer leur plateau en le faisant glisser sur la table et peuvent ensuite s'installer ensemble à table.

Les tables sont disposées de façon à faire comme à la cafétéria et les enfants sont 2-4 au maximum par table.

Quand l'enfant a terminé son repas, il est invité à débarrasser, il vide son plateau à la poubelle et dépose plateau, couvert et verre dans un bac à disposition.



Le sommeil

La référente de l'enfant échange régulièrement avec le parent sur le rythme et les habitudes de sommeil de l'enfant. Ces échanges permettent au personnel de comprendre, de s'adapter et de répondre au mieux aux besoins de l'enfant.

Il peut être proposé au bébé de s'endormir dans son lit, ou au sein même de l'unité de vie, à proximité de l'adulte, ou encore dans les bras, pour un contact « corps à corps ».

Certains enfants mettent en place autour du sommeil des rituels qui leur sont propres, parfois réservés à la crèche. C'est ainsi que l'enfant investit l'aire transitionnelle qu'il met progressivement en place en l'absence de son parent afin de se sentir en sécurité.

Les heures de sieste, le temps de repos et la qualité du sommeil font l'objet de transmissions écrites.



L'HEURE DE LA SIESTE

- Pendant les temps de sieste, la surveillance des enfants est encadrée selon un protocole bien défini.
- Le rythme de l'enfant est respecté quel que soit son âge.
- L'enfant ne dort que s'il en a besoin.



Pour les Bébé(s)

La référente de l'enfant échange régulièrement avec le parent sur le rythme et les habitudes de sommeil de l'enfant. Ces échanges permettent au personnel de comprendre, de s'adapter et de répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Il peut être proposé au bébé de s'endormir dans son lit, ou au sein même de l'unité de vie, à proximité de l'adulte, ou encore dans les bras, pour un contact « corps à corps ».

Certains enfants mettent en place autour du sommeil des rituels qui leur sont propres, parfois réservés à la crèche. C'est ainsi que l'enfant investit l'aire transitionnelle qu'il met progressivement en place en l'absence de son parent afin de se sentir en sécurité. Les heures de sieste, le temps de repos et la qualité du sommeil font l'objet de transmissions écrites.



DES COUCHAGES « COCON » POUR LES NON-MARCHEURS

Deux lits confortables et sécurisés, conformes aux directives de la PMI, seront installés dans chaque unité de vie. Ils permettront de proposer aux plus petits un endroit réconfortant où trouver le sommeil, même en présence des autres enfants.



Pour les Moyens

Des lits bas avec des contours en mousse sont proposés selon les acquisitions motrices pour les enfants de cette tranche d'âge.



LE RESPECT DU RYTHME DE L'ENFANT



Les plus petits des Moyens peuvent encore avoir besoin d'un temps de sieste le matin, surtout en début d'année. Ils seront accompagnés dans cet espace par la référente ou son relais afin que soit respecté le rythme de chaque enfant.

Pour les Grands

Aménagé avec des lits gains de place, l'espace de repos des Grands pourra également servir de salle de jeux le matin et après le repas. En effet à cet âge-là, l'enfant dort essentiellement après les repas, sauf s'il est fatigué ou présente un problème de santé (auquel cas il lui sera proposé soin et repos).

Pendant la sieste si un enfant n'a pas sommeil, il lui est demandé de rester dans son lit tranquillement pour un temps de repos. Si son attitude ne respecte pas le repos des autres enfants, il est accompagné dans le lieu de vie où il peut jouer calmement.



LE RÉVEIL DE L'ENFANT



Le rythme et les rituels de l'enfant sont respectés. Chaque enfant se lève dès qu'il en ressent le besoin : l'adulte accompagne les enfants au fur et à mesure de leur lever par des temps d'échanges et des jeux calmes.

2.1.4 Les repères spatiaux pour la stabilité des enfants

Les repères liés à l'aménagement de l'espace sont très importants, ils permettent à l'enfant de repérer son corps dans l'espace et de développer au mieux sa motricité libre.

La Maison Bleue a développé une visite guidée interactive présentant des aménagements sur mesure pour les enfants et les professionnels.



VISITE VIRTUELLE
360°
EN IMMERSION DANS UNE
CRÈCHE LA MAISON BLEUE

Sur notre site internet, visitez une crèche comme si vous y étiez !

Les unités de vie sont aménagées en fonction de l'âge des enfants et favorisent leur capacité d'exploration et d'autonomie grâce à la disposition du matériel et des jeux.

AMBIANCE INTERIEURE les unités de vie



2.2 La contribution à la mixité sociale au sein de la crèche

Dans un contexte de hausse des inégalités entre les personnes et les territoires et de la montée de l'individualisme, le vivre-ensemble est essentiel. Dans ce cadre, votre crèche doit être un lieu où reflète le vivre ensemble. Le vivre-ensemble commence par l'acceptation de l'autre et de ses différences.



Nous souhaitons mettre en œuvre des actions pour favoriser l'égalité des chances des enfants, dès leur plus jeune âge.

Objectifs pour favoriser la diversité des niveaux de vie au sein de la crèche :

- Accueillir des familles en situation d'insertion sociale et professionnelle
- Accueillir des enfants en situation de handicap
- Favoriser la mixité sociale dans le personnel de la crèche
- Promouvoir la diversité culturelle des familles

Promouvoir la diversité des familles accueillies permet une ouverture culturelle et une bonne intégration des enfants de différentes origines.

Exemple : le projet « interculturelité »

Ce projet a pour but d'éveiller l'enfant à la découverte d'autres cultures et d'autres pays.



Il s'agit d'un projet coopératif entre la crèche, les enfants et les parents.

Lors d'une réunion préparatoire, les parents volontaires et professionnels choisissent une destination : un pays ou un continent, ainsi qu'un porteur de projet par unité de vie.

La destination sélectionnée fera l'objet de nombreuses activités, adaptées à l'âge de l'enfant :

- Contes et lectures
- Chants et comptines
- Décoration des unités de vie
- Repas à thème
- Découverte d'objets et instruments de musique
- Apprentissage de quelques mots dans la langue du pays sélectionné « bonjour », « merci », « au revoir »



Les parents qui le souhaitent, peuvent apporter des objets qui seront affichés au sein de la crèche (tissus, instruments de musique...) ou proposer des chants et lectures dans une langue étrangère afin de sensibiliser les enfants à de nouvelles sonorités.

Exemple : le projet « Petit tour du monde en 9 mois »

Il s'agit d'un projet fil rouge en lien avec la semaine du goût. L'ensemble des professionnels ont réfléchi en équipe sur un projet dont le but est de faire découvrir des pays à travers la musique, les repas, les tenues traditionnelles.



2.3 Un projet basé sur le principe de laïcité

L'égalité de traitement des usagers est un des grands principes qui régit le fonctionnement d'un service public.

Ce principe signifie que les usagers doivent être traités de la même manière sans qu'aucune discrimination ne puisse être apportée en raison d'une quelconque caractéristique des usagers (niveau de vie, race, handicap, convictions philosophiques, politiques ou religieuses, etc...).
Le cadre laïque est maintenu au sein de nos crèches afin d'assurer les principes de laïcité et de neutralité pour tous les professionnels. Le respect du principe de laïcité est inscrit dans le règlement intérieur de chacune de nos crèches.



Le respect du principe de laïcité dans nos crèches se décline ainsi :

- Les professionnels ne manifestent pas leurs convictions philosophiques, politiques et religieuses
- Les professionnels ne font pas prévaloir leurs convictions pour refuser d'accomplir une tâche
- Aucun usager ne peut être exclu de l'accès à la crèche en raison de ses convictions
- Tout prosélytisme est prosérit (surtout auprès d'un jeune public)
- Les professionnels appliquent une laïcité attentive par des attitudes et manières d'être avec les autres (accueil, écoute, bienveillance, dialogue, respect...)
- Les menus en fonction de motifs religieux ou philosophiques ne sont pas autorisés, seuls sont autorisés les paniers repas pour des raisons médicales justifiées dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé (PAI)
- La crèche garantit un climat serein, dans lequel est reconnu et respecté la liberté individuelle de chaque enfant



2.4 Un projet basé sur l'égalité filles/garçons

Dès sa naissance l'enfant évolue dans un environnement sexué : vêtements, aménagement de la chambre, mobilier, décoration, papier peint. La construction de l'identité sexuée de l'enfant est influencée par son environnement. Des recherches mettent en évidence que les stéréotypes sexuels peuvent être rapidement acquis par les enfants (vers 3 ans).



Tout comme l'égalité sociale, La Maison Bleue s'est engagée très tôt dans une politique de promotion de l'égalité filles/garçons.

La mixité en crèche se retrouve à travers l'accueil et l'éducation en commun des garçons et des filles dans des groupes mixtes. Une crèche s'engage dans le respect de la mixité et de l'égalité filles/garçons aura pour mission de proposer des activités pédagogiques et éducatives complémentaires convenant mieux à certaines polarités sans qu'elles soient exclusives.

Indépendamment des principes généraux mis en œuvre, la Direction Petite Enfance de La Maison Bleue s'est engagée dans un travail de réflexion autour de la question de l'égalité filles/garçons et la lutte contre les stéréotypes à partir notamment des travaux de Geneviève Cresson, auteure de *La Petite enfance : entre familles et crèches, entre sexe et genre*.

Nous pensons que l'éducation à l'égalité est nécessaire dès le plus jeune âge : dans les structures d'accueil de jeunes enfants si les soins proposés sont identiques, les transmissions sur les acquisitions et le développement des enfants sont souvent différenciés. Un petit garçon moins à l'aise dans son corps (maladroit) recevra plus de remarques qu'une petite fille, à l'inverse une petite fille sera représentée comme « agitée » si elle est plus attirée par des activités motrices que des activités calmes.

Notre action s'articule autour de quatre points :

1. **Promouvoir l'embauche de personnel masculin** afin de favoriser pour les enfants une diversité de regard et une diversité de points de vue au sein des équipes (c'est par exemple le cas avec la présence d'un cuisinier qui pourra par exemple animer des ateliers cuisine). Au cours de la formation initiale, une déconstruction de la tendance à la naturalisation des compétences sera présentée à l'équipe.
2. **Les professionnels sont sensibilisés à la question du genre** par des actions de formation, notamment sur le choix des jouets, du matériel pédagogique, des livres...
3. **Une analyse des pratiques** est possible à travers la mise en place de l'observation filmée d'un atelier par exemple. L'analyse des séquences permet aux équipes de comprendre que, sous prétexte de comportements naturels, les pratiques d'éducation vont être différentes et vont contribuer à produire de l'inégalité entre les sexes. La prise en charge des enfants pourra être ainsi mieux pensée afin de respecter une égalité.

4. Dès le premier rendez-vous avec le directeur avant l'adaptation et tout au long de l'accueil de l'enfant à la crèche (temps de transmissions, réunions de parents, temps d'échanges informels) l'équipe pluridisciplinaire accompagne et sensibilise les parents.

Cette volonté de La Maison Bleue de promouvoir l'égalité filles/garçons et de lutter contre les stéréotypes sexuels s'expriment à travers nos principes généraux :

- La mixité est de règle dans les groupes d'enfants de même que lors de la constitution des références pour les enfants
- Aucune priorité ni aucun choix ne s'effectue en fonction du sexe biologique de l'enfant
- Les jeux en accès libre permettent aux filles comme aux garçons de découvrir les jeux moteurs, les jeux symboliques (garage, poupées, dinette) sous le regard bienveillant des professionnels. Les enfants ne sont pas orientés vers un jeu plus qu'un autre...
- Dans l'achat des jouets, une attention particulière est portée aux couleurs et à la diversité des jouets afin qu'ils reflètent une diversité sociale, culturelle et sexuelle et d'éviter ainsi les stéréotypes (les poupées ne portent pas que des jupes, les jouets dits féminins ne sont pas systématiquement roses et ceux des garçons bleus, etc...)
- Le contenu des livres mis à disposition est analysé afin qu'ils ne reproduisent pas des contenus stéréotypés.
- L'implication des deux parents au sein de la crèche est traitée sur un pied d'égalité, sans réserver à l'un ou à l'autre des transmissions plus ciblées selon qu'il soit père ou mère.

2.5 Contribuer à l'éveil artistique et culturel des enfants

Conformément à la Charte nationale du jeune enfant, nous portons une attention particulière au bien-être et à l'éveil des enfants au travers des activités artistiques et culturelles.

Nous déployons une clé pédagogique dédiée : la clé éveil culturel et artistique qui propose de nombreuses activités autour :

- Du livre grâce à notre programme Raconte-moi une histoire
- De l'éveil musical
- Des activités artistiques : loisirs créatifs ...

L'éveil artistique et culturel apparaît comme une étape primordiale dans le parcours d'éducation artistique et culturelle proposé aux enfants.

Vous trouverez le détail des activités proposés dans le cadre du déploiement de notre clé, dans la partie « Cohérence de notre projet éducatif avec votre territoire ».

109

2.6 Le projet éducatif dédié à votre crèche

UNE PREMIÈRE EXPÉRIENCE DE LA COLLECTIVITÉ, SERÈNE ET ÉPANOUISSANTE

La mission éducative de La Maison Bleue est d'assurer à chaque enfant une sécurité tant physique qu'affective, afin de l'accompagner dans cette première expérience en société, de l'encourager à construire sa personnalité et de le guider vers l'autonomie. Notre volonté : élaborer un vrai partenariat avec les enfants et leurs familles, fondé sur la bienveillance, la confiance et le plaisir. Nos activités pédagogiques, innovantes et exclusives, ont été conçues par nos experts de la Petite Enfance pour favoriser le bien-être et l'éveil de tous les enfants.

Les innovations pédagogiques de La Maison Bleue



110

Le projet est l'adaptation concrète du projet éducatif La Maison Bleue, à vos établissements. Il reprend les 10 principes énoncés par la Charte Nationale d'accueil du jeune enfant. Il est personnalisé et évolutif. Il part d'une réflexion sur la façon de répondre au mieux aux besoins des enfants et aboutit à la mise en place d'une organisation précise et stable.

Nous avons choisi de décliner certains clés en cohérence avec la politique globale de Vauv-en-Velin.

Cohérence de notre projet éducatif avec votre territoire.

Les axes pédagogiques ont vocation à évoluer dans le temps, les thématiques et les activités déployées chaque année seront donc variées et différentes. Notre projet d'établissement vit avec l'équipe qui le porte.

C'est l'équipe qui en fonction des projets déjà initiés dans la crèche Marie-Louise SABY et les besoins identifiés des enfants, activera telle ou telle clé pédagogique.

Les professionnels bénéficient d'un accompagnement personnalisé pour le déploiement de ces projets au sein de votre crèche à travers l'accompagnement de la référente pédagogique Cécile COCHARD et de la responsable de secteur déléguée Anne-Camille FLORENTIN, par le biais d'un parcours de formation adapté et personnalisé à l'équipe de la crèche.



LES AXES DU PROJET PEDAGOGIQUE POUR VOTRE CRECHE

La clé "Pédagogie verte" : accompagner les enfants et les familles dans une démarche éco-citoyenne



Le déploiement de notre clé Pédagogie verte qui initie nos jeunes citoyens au respect de la nature et de l'environnement. Nous souhaitons valoriser l'espace extérieur comme une unité de vie à part entière (activités, goûter, potager pédagogique, land art, street art...). Nous exploiterons pleinement l'espace extérieur grâce à des activités découverte et sensibilisation de la nature : plantations dans des bacs potagers.

La clé "Éveil artistique et culturel"



L'éveil culturel et artistique en faveur du vivre-ensemble à travers des activités favorisant la diversité culturelle et l'ouverture aux autres. La culture étant une des valeurs phares de la politique de votre ville, nous nous attachons à l'impulser au sein de la crèche à travers des projets que nous vous présenterons ci-après.

La clé "Communication et langage"



La communication en faveur de la diversité culturelle et du partage. La mise en avant de la diversité culturelle est au cœur de notre programme avec la mise en avant de la communication gestuelle avec notre projet Parle@2Mains et des images ou pictogrammes pour faciliter le partage et l'échange avec les familles ayant des difficultés à s'exprimer.

La clé "Éveil sensoriel et corporel"



Elle propose un ensemble d'activités autour de la motricité et du bien-être. L'éveil corporel à travers le développement des activités motrices et du lien intérieur extérieures, les activités motrices quotidiennes grâce aux structures motrices intérieures et extérieures, les parcours de motricité dans les couloirs, les activités encadrées par la psychomotricienne... L'éveil sensoriel type Snoezelen® sera réalisé à travers l'installation d'igloo Sensoriel avec un kit complet d'objets sensoriels.

La clé des Parents : l'accompagnement à parentalité



La clé des Parents permet d'ouvrir les portes de la crèche aux parents et de les faire participer à la vie de structure, notamment à travers des activités conviviales organisées tout au long de l'année : réunions thématiques, cafés ou goûters parents, conférences parentalité, rdv individualisés, soutien aux familles et difficultés... Un coin « salon parent » sera installé à l'entrée de la crèche avec une bibliothèque proposant des ouvrages sur la parentalité.

3. LE PROJET SOCIAL ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Afin de développer notre projet social dans les meilleures conditions, nous avons commencé par une analyse précise des modes de fonctionnement de votre ville dont :

- Votre environnement sociodémographique pour comprendre vos besoins
- Votre offre Petite Enfance existante afin d'en comprendre le maillage
- Vos acteurs associatifs, économiques, sportifs, culturels... afin de pouvoir créer des partenariats locaux

3.1 La prise en compte des spécificités, enjeux et besoins de votre territoire et els réponses apportées par le service

3.1.1 La prise en compte des spécificités, enjeux et besoins de votre territoire

Vauk-en-Velin, une ville attractive, sportive et solidaire

Idealement située, à 8 km à l'Est de Lyon, la ville de Vauk-en-Velin présente une croissance démographique parmi les plus élevées de la métropole. Avec plus de 50 000 habitants, elle est la 4ème ville de la métropole après Lyon, Villeurbanne et Vénissieux. C'est une ville jeune (la moitié de la population a moins de 30 ans), sportive, avec un riche tissu associatif.

Vauk-en-Velin est doté d'un patrimoine naturel exceptionnel avec le Grand Parc (2ème plus grand parc périurbain européen avec 4 millions de visiteurs par an) et le canal de Jonage notamment. Ancien fief des soieries lyonnaises, la ville est riche d'un patrimoine industriel et historique remarquable avec les cités et l'usine TASE, le barrage de Cusset, le village avec ses commerces, son château et son église médiévale, etc.

Une politique ambitieuse de renouvellement urbain est menée avec notamment l'arrivée du tramway qui traversera toute la ville, le réaménagement du quartier du Mas du Taureau déjà entamé avec la nouvelle médiathèque et la mise en place d'un réseau de pistes cyclables, entre autres exemples.

Une ville culturelle

De nombreux équipements culturels, sportifs, de commerce ou de loisirs participent à l'attractivité de la ville tels le Planétarium (9ème équipement culturel le plus fréquenté de l'agglomération lyonnaise), la médiathèque, le palais des sports, le centre Charlie Chaplin, le centre commercial Carré de Soie, etc. Enfin, la ville accueille les grandes écoles d'architecture et des travaux publics.

Une ville sportive

Labellisée « Terre de Jeux 2024 », la Ville mène une politique active de soutien de la pratique sportive et dispose de nombreux équipements. Elle est labellisée Centre de Préparation aux J.O. 2024.

Vauk-en-Velin, une ville solidaire

La ville de Vauk-en-Velin accompagne les habitants et les acteurs associatifs dans la réalisation des actions d'insertion sociale, d'accompagnement vers l'emploi et de lutte contre l'isolement.

Une ville au cœur des préoccupations environnementales

Lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources, production et consommation responsables... La ville de Vauk-en-Velin mène des actions concrètes chaque année qui reposent sur plusieurs piliers, dont :

- Renforcer la place de la nature en ville
- Limiter la consommation énergétique
- Sensibiliser le plus grand nombre aux bonnes pratiques

Analyse de votre territoire

Afin de développer notre projet social et développement durable dans les meilleures conditions, nous avons commencé par une analyse précise des modes de fonctionnement de votre ville dont :

- ✓ Son environnement sociodémographique
- ✓ Son offre Petite Enfance existante
- ✓ Ses acteurs économiques, sportifs, culturels, potentiels futurs partenaires.

Analyse socio-démographique (source INSEE)

- 51 761 habitants (au 1^{er} janvier 2020)
- 46,1 % de la population a moins de 30 ans.
- 44 829 familles
- 8 792 familles monoparentales, soit 19,6 % des familles de Vauk-en-Velin. Un chiffre supérieur à celui national (16,5%).
- Plus de 800 naissances par an

Les structures Petite Enfance

La ville propose une offre de garde diversifiée sur le territoire :

- Un accueil collectif grâce à 8 crèches municipales, réparties à travers la ville
- Un accueil familial grâce aux assistantes maternelles pouvant accueillir des enfants à leur domicile
- 4 Relais Petite Enfance (RPE)
- 3 Lieux d'Accueil Enfant Parents

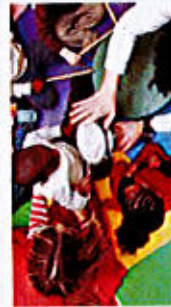
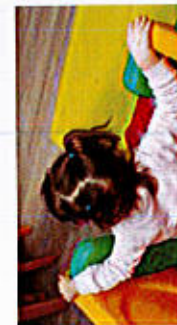
Notre connaissance de votre territoire

La Maison Bleue est implantée dans le Rhône depuis 14 ans, et gère 14 crèches à travers tout le département : Lyon, Vénissieux, Saint-Priest, Villeurbanne, Bron...

Nous connaissons les particularités et problématiques liées au département.

Notre constat

- Avec un taux de couverture de 32,3 % en 2020, Vaulx-en-Velin est au-dessous de la moyenne nationale (58,8%).
- Une population jeune (48,1 % de la population a moins de 30 ans) et de nombreuses familles en difficultés sociales ou professionnelles
- De nombreuses familles monoparentales vivent à Vaulx-en-Velin (19,6 % des familles)
Constituant plus d'un quart des familles avec enfants, les familles monoparentales sont particulièrement exposées aux situations de précarité en raison de ressources financières moindres et d'un risque de chômage plus élevé que celles formées d'un couple avec enfant(s)



3.1.2 Nos propositions pour intégrer la crèche dans son environnement

- Etablir une communication forte entre votre service Petite Enfance et la directrice afin d'anticiper et répondre au plus près des demandés des familles, notamment en termes d'accueil occasionnel.
- Proposer un projet d'établissement en lien avec le projet éducatif de Vaulx-en-Velin : favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant, le développement de ses capacités et de ses compétences, de ses aptitudes physiques et mentales, le préparer à sa future vie d'adulte, lui inculquer le respect des droits de l'homme, le respect du milieu naturel et le développement des valeurs culturelles de son pays et des autres : éveil artistique et culturel, pédagogie verte, développement de l'autonomie, préparation à l'entrée à l'école maternelle, création de liens intergénérationnels...

Nous souhaitons impliquer la crèche dans le tissu local, tout en s'inscrivant dans votre politique Petite Enfance.



Les nouveaux projets que nous vous proposons ci-après ont pour objectifs de fédérer et renforcer les liens entre les familles, les professionnels des crèches et les différents acteurs de votre territoire, qu'ils soient culturels, économiques ou associatifs.

Pour ce faire, la Ville sera informée et pourra participer, selon ses disponibilités, à certains de ces événements pour le plus grand plaisir de la crèche, des enfants et des parents.

3.2 Les partenariats proposés et l'articulation avec les autres acteurs du territoire

Le projet social que nous vous proposons pour votre crèche s'inscrit dans la politique de La ville de Vaulx-en-Velin, à travers :

- L'accès à la culture à travers des activités d'éveil artistique et culturel : focus sur le livre, kamishibai, partenariat avec le réseau de médiathèques, lectures intergénérationnelles avec l'association Lire et Faire Lire, activités artistiques manuelles, projet autour de l'Art et la Culture dans la crèche, éveil musical, communication gestuelle, éveil à l'anglais...
- L'environnement et la nature : potager pédagogique, alimentation saine et durable (50% de produits bio et producteurs locaux), lait bio, couches sans perturbateurs endocriniens, bionettoyage de la crèche, sensibilisation des enfants, des parents et du personnel de la crèche aux gestes éco-responsables, activités autour de la nature et des saisons...
- Le développement de liens avec les acteurs locaux avec les autres structures d'accueil municipales (crèches, RPE et LAEP), les écoles maternelles, les résidents de la Résidence A. Croizat, les entreprises locales et structures d'aide à l'insertion professionnelle, les associations et centre sociaux-culturels, la boulangerie de quartier...

* Ces propositions, à disposition de la directrice de la crèche, ne sont pas figées, mais évolutives en fonction des acteurs partenaires, du projet d'établissement et de la situation sanitaire.

3.2.1 Créer des liens intergénérationnels

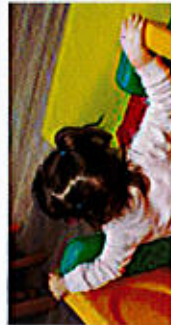
[Avec les autres structures, Petite Enfance de la ville](#)



Nous vous proposons la création de synergies entre la crèche et les structures Petite Enfance de Vaulx-en-Valin, afin de favoriser les projets communs, les échanges de bonnes pratiques et l'harmonisation de votre Politique Petite Enfance.

Objectif

- Accompagner la politique Petite Enfance de la ville de Vaulx-en-Valin
- Favoriser l'échange des bonnes pratiques et leur fluidité entre les professionnels
- Instaurer des temps d'échange et de partage avec les professionnels de la Petite Enfance
- Favoriser le partage d'expérience
- Apprendre aux enfants les règles du vivre-ensemble
- Décliner des activités communes
- Mutualiser les intervenants



Créer des synergies
avec les structures
de proximité



Organisation d'activités communes à l'ensemble des structures

- ✓ Les 4 RPE (Les Comptines, Les Fabulettes, Le Pré Vert, l'Étoile Enchantée)
- ✓ Les 2 LAEP
- ✓ Les crèches municipales

La situation géographique des établissements ne permet pas toujours aux équipes de se déplacer vers les autres structures Petite Enfance de la ville. Cependant les directrices peuvent échanger très régulièrement entre elles et les inviter lors des festivités de chaque crèche.

EXEMPLES D'ACTIVITES COMMUNES

Exemple d'activités et d'événements pouvant être mis en place en collaboration avec l'ensemble de vos structures petite enfance :

- ✓ Échange de jeux et livres, en lien avec le réseau de Médiathèques de la ville
- ✓ Organisation d'activités autour d'un projet ou d'un thème commun : travail sur les saisons, les animaux, la semaine du développement durable, les fêtes de l'année (Printemps, Noël, Chandeleur...), l'entrée en maternelle, la semaine de l'Enfance ou du Développement Durable, les Jeux Olympiques...
- ✓ Organisation de cafés parents avec thématiques communes
- ✓ Réalisation d'un livre-comptines en commun qui peut circuler entre les établissements
- ✓ Création de la « maille aux livres » qui circule entre les structures, en lien avec le réseau de Médiathèques. Exemple : Chaque année des thèmes sont proposés pour chacune des structures. Ainsi la maille tourne avec les thèmes choisis.
 - Lors de réunions, des thèmes sont définis : l'alimentation, les animaux...
 - La Médiathèque rassemble une vingtaine de livres en lien avec le thème dans une maille.
 - Un planning est mis en place où chaque structure aura une maille et la passe ensuite à une autre structure.
- ✓ Co-organisation de soirées thématiques destinées aux familles Vaudaisées
- ✓ Organisation des « Olympiades de la Petite Enfance », dans le cadre de la labellisation en lien avec votre label Terre de Jeux 2024. De nombreuses activités sportives, artistiques ou culturelles autour des valeurs des Jeux seront organisées.
 - o Concours de dessin, réalisation et exposition d'une fresque commune dans le hall de la Mairie
 - Mini-défis sportifs (pour les enfants de 2 à 3 ans)
 - Goûters partagés...



Organisation d'une journée pédagogique commune à toutes les structures



Nous vous proposons d'organiser une journée pédagogique commune à l'ensemble des structures petite enfance de votre ville (supervisée par la Direction du service Petite Enfance).

Cette organisation permet de découvrir les autres établissements de la ville et d'échanger avec d'autres collègues.

Faire bénéficier vos agents des formations La Maison Bleue



La Maison Bleue est la première entreprise de crèches à posséder son centre de formation agréé par l'Etat. Nous souhaitons proposer aux professionnels de vos structures Petite Enfance de participer aux séances de formation organisées pour nos salariés.

Exemples

- Management pour les équipes de direction et EJE
- Pédagogie Verte
- Communication gestuelle...

Ces formations seront refacturées à la ville à un tarif préférentiel.

Ainsi, non seulement, cela leur apportera de nouvelles compétences métier, mais elles pourront aussi partager des moments privilégiés avec d'autres professionnels de la petite Enfance.



[Avec l'enfance : projet passerelle avec les écoles maternelles](#)



L'entrée en maternelle marque une étape importante dans la vie du jeune enfant et peut-être source d'angoisse. Il est donc important de créer ce lien afin que cela devienne rassurant et une motivation pour lui. La transition est progressive et anticipée par l'équipe de crèche. Nous souhaitons faciliter la passerelle entre la crèche et l'école.

Objectif

- Développer des passerelles entre la crèche et l'école pour préparer les enfants à leur rentrée scolaire
- Faire découvrir aux enfants leur futur environnement scolaire, leur donner des repères
- Enrichir notre programme « La Clé des parents » en accompagnant les familles dans cette nouvelle démarche de parentalité



L'ÉCOLE MATERNELLE S'INVITE À LA CRÈCHE

L'expo photos des écoles

Elle permet de faire découvrir aux enfants leur future école. Pour préparer l'ensemble des enfants, une expo photo pourra être mise en place avant l'été.



Les photos des écoles dans lesquelles seront scolarisés les grands seront affichées dans le hall d'accueil, accompagnées respectivement des portraits des enfants répartis par école. Cela permet de créer des repères et rassurer les enfants. Pour ce faire, nous travaillerons de concert avec chaque école maternelle qui accueillera les enfants pour récupérer des photos de différents lieux stratégiques : la salle de classe, le dortoir, les toilettes, la cantine, la cour de récréation...

Visites de l'école

Vaux-en-Yvelin compte de nombreuses écoles maternelles publiques sur son territoire. La crèche est située à 450m de l'école maternelle Pasteur Martin Luther King B et 600m de l'école maternelle Frédéric Mistral.

Le(la) directeur(trice) se rapproche de la direction de l'école de quartier pour planifier deux ½ journées de visite de l'école. Accompagnés des parents et/ou de quelques professionnels référents, c'est l'occasion pour les enfants de se projeter et de découvrir leur futur environnement.

- Un petit-déjeuner est organisé en amont de ces ½ journées pour échanger avec les parents. Cette première rencontre permet aux parents de poser les questions qu'ils souhaitent sur le fonctionnement de l'école maternelle, d'obtenir des informations pratiques précises et de lever leurs craintes.
- Le Directeur ou la Directrice de l'école peut aussi intervenir à la crèche pour expliquer aux parents le fonctionnement et les rassurer.

Café parents dédié

Il permet d'échanger avec les parents, de les rassurer et de répondre à toutes leurs questions concernant ce nouvel environnement. Le Café Parents aura lieu au cours du mois précédant les visites des écoles (mai). Nous prendrons contact avec les différentes écoles maternelles de la ville, afin de convier les directeurs et les professeurs. Le psychologue pourra être présent pour accompagner les parents.



POUR ALLER PLUS LOIN

Outre la visite à l'école, le projet passerelle sera soutenu par l'équipe de la crèche à travers divers projets :

- ✓ Dédier des séances de lectures sur le thème de l'entrée en maternelle, etc...
- ✓ Il sera aussi envisageable par la suite d'inviter les enfants partis en petite section de maternelle à la fête de fin d'année (en juin : l'occasion de passer un moment convivial et chaleureux, de se retrouver et de partager des expériences entre enfants et parents).

Avec les personnes âgées : favoriser le lien social et intergénérationnel

(* sous réserve de la situation sanitaire)

Développer des liens intergénérationnels entre le secteur de la petite enfance et les personnes âgées est un beau projet articulé autour de la transmission du savoir. Nous avons déjà mis en place ce type de partenariat dans plusieurs de nos crèches et les résultats sont bénéfiques pour les enfants comme pour les personnes âgées.



Le 24 octobre 2022, la crèche de Saint-Sauve (59) La Maison Bleue a reçu le trophée Girafe Awards 2022 (3ème) pour son projet intergénérationnel : un projet qui fait sens pour l'enfant, les familles, professionnels tout en faisant rayonner la crèche comme lieu qui crée du lien dans la ville, dans la société en incluant l'EHPAD.



Nous souhaitons tisser des liens étroits avec les personnes âgées de la Résidence A.Croizat, situé à 550m de la crèche par la mise en place de divers événements et activités, si la situation sanitaire le permet.

Objectif

- Favoriser l'apprentissage du « vivre ensemble »
- Éveiller les enfants tout en luttant contre l'isolement des personnes âgées
- Recréer du lien social et un schéma intergénérationnel



LE PARTENARIAT AVEC LES PERSONNES AGÉES

Dans le cadre de ce partenariat, les personnes âgées pourront se rendre au sein de la crèche afin de partager des moments conviviaux avec les enfants.

Plusieurs activités pourront être proposées :

- Gymnastique douce, motricité fine, yoga ou activités multisensorielles type Snoezelen®...
- Ateliers peinture, ateliers culinaires, loisirs créatifs...
- Atelier autour du potager pédagogique
- Animations communes à l'occasion des grands moments de l'année : galette des rois, carnaval, fête de la musique, Halloween, Noël, semaine du développement durable, fête du goût...
- Transmission des savoir-faire dans le domaine culturel ou artistique autour d'activités manuelles, etc.



Nous contacterons Marie COLLETTE du CCAS de Vaulx-en-Velin dès la notification du contrat, pour échanger sur les modalités de mise en place du partenariat.



Apprentissage du vivre ensemble

Objectif

- S'inscrire dans la continuité des actions proposées par la maison de quartier
- Venir en soutien aux familles Vaudaises
- Favoriser l'apprentissage



LE PARTENARIAT AVEC LA MJC

La MJC propose de nombreuses activités à destination des familles.

Nous contacterons la direction afin d'envisager la mise en place d'un partenariat :

- ✓ Organisation d'activités intergénérationnelles, notamment au moment des grands rôs culturels, artistiques et sportifs de la Ville...
- ✓ Co-organisation d'événements autour de la parentalité sur des thématiques telles, le handicap, l'entrée en maternelle, les dangers des écrans pour les tout-petits...
- ✓ Accueil des enfants à la crèche pendant les temps d'animations proposés aux parents (ateliers numériques...)

3.2.2 Développer les liens avec les institutions artistiques et culturelles

Avec le réseau de médiathèques

Ce partenariat permet d'offrir régulièrement aux enfants un grand éventail de livres variés et adaptés à leurs âges, en lien avec les activités et les événements de la structure.



LE PARTENARIAT AVEC LES MEDIATHEQUES

L'emprunt de livres par les professionnels

Les professionnelles emprunteront régulièrement une sélection de livres adaptés à chaque âge, pour des lectures de contes dans la crèche.

La maille aux livres

Nous évoquerons avec les bibliothécaires l'opportunité de préparer une sélection de livres dans la « maille aux livres ». Des rencontres entre l'éducatrice de jeunes enfants et la bibliothécaire seront régulièrement organisées afin de présenter une nouvelle sélection de livres.

Ainsi, des activités variées ont lieu à la crèche telles que :

- La lecture de contes
- Comptines et musiques
- Manipulation de livres

Ce partenariat permet aux professionnels non seulement de développer le goût de la lecture chez les enfants, mais aussi de travailler à la construction d'un imaginaire partagé.

La participation des enfants de la crèche à la manifestation « A Vaux Livres les petits »

Nous souhaitons inscrire la participation des enfants de la crèche à cet événement organisé par vos services et le réseau de Médiathèques qui proposent de nombreuses animations spécialement conçues pour le tout jeune public.



Avec l'association Lire Et Faire Lire pour des lectures de contes



Objectifs

- Faire découvrir la lecture aux enfants
- Développer leur imaginaire
- Favoriser l'échange la solidarité entre générations
- Renforcer l'éveil culturel et artistique

DES SÉANCES DE LECTURE PAR DES PERSONNES AGÉES BÉNÉVOLES

Dans le cadre du projet Livres, nous souhaitons proposer aux enfants des séances de lectures par une personne âgée bénévole de l'association Lire et Faire Lire.



Lire et Faire Lire est une association nationale, soutenue par un comité de plus de 170 écrivains, qui a pour objectif de mettre en relation les enfants et les personnes âgées bénévoles pour des séances de lecture.

La Maison Bleue a déjà mis en place un partenariat avec l'association sur le plupart des crèches. Nous avons d'excellents retours des parents, bénévoles et des enfants

En pratique : Un(e) retraité(e) bénévole interviendra une 1h par semaine pour partager un moment de lecture avec les enfants (sous-réserve de disponibilité et du contexte sanitaire).



Avec Le Centre Culturel Charlie Chaplin

Objectif

Participer aux spectacles et animations proposées par le centre à destination des tout-petits



LE PARTENARIAT AVEC LE CENTRE CULTUREL

Nous souhaiterions faire profiter les enfants des sections des Moyens et des Grands, et contacterons la direction afin d'envisager des tarifs préférentiels pour les enfants de la crèche.



Objectif

Faire découvrir l'univers du monde céleste autour d'ateliers d'activités sensorielles

LE PLANÉTIARIUM

vauix-velin



LE PARTENARIAT AVEC LE PLANÉTIARIUM

Le Planétarium propose un concept unique dans la région : accueillir les tout-petits et leur faire découvrir leur premier ciel !

Chatouiller les étoiles, déambuler sur les astres, rire avec des planètes en marionnettes : toutes ces expériences riches en émotions attendent les mini-explorateurs de l'espace !

Le très jeune public assiste à une séance pendant laquelle il s'émerveille devant la Lune et le Soleil qui s'animent sous la voûte du Planétarium. Puis la découverte du monde céleste se poursuit autour d'ateliers d'activités sensorielles.



Avec la boulangerie de quartier (Boulangerie Millst)

Objectif

- Créer un moment convivial entre les enfants et les professionnels en dehors de la crèche
- Favoriser l'ouverture au monde
- Mettre en évidence tous les sens
- Sensibiliser les plus grands à la prévention routière

CRÉER UN RITUEL CHEZ LE BOULANGER

En fonction des restrictions liées aux consignes de sécurité sur le plan national, un rituel pourrait être mis en place pour aller chercher le pain frais chez le boulanger, situé à 500m de la crèche.

Chaque jour 2 professionnelles pourront se rendre avec 2 enfants chacune (moyens et grands) à la Boulangerie.

Le pain est ensuite distribué en section et à chaque enfant avant le repas.



Limiter le gaspillage alimentaire avec « Too Good To Go »



SOLUTION ANTI-GASPI

A la Maison Bleue, nous nous engageons sur des solutions anti-gaspi.

Nous vous proposons un partenariat avec Too Good To Go pour distribuer les repas non consommés de la journée. Dès 2025, un pilote de 3 mois sera réalisé sur la crèche.

La directrice aura la possibilité de proposer quotidiennement, via l'application Too Good To Go, tous les repas non consommés. Le bénéfice de ces actions sera restitué à la directrice afin qu'elle puisse acheter des paniers bio pour réaliser des ateliers culinaires avec les enfants.

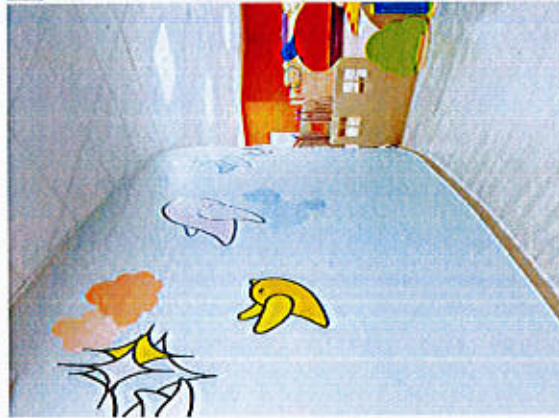


Les parents de la crèche seront également informés via l'application A la Crèche. L'occasion pour les familles de récupérer des repas à bas coût.



UNE SOLUTION GAGNANTE POUR TOUS

- **Neoparis** : 117 rue de la République, 69001 Lyon
- **Too Good To Go** : 10 rue de la République, 69001 Lyon
- **Maison Bleue** : 10 rue de la République, 69001 Lyon
- **Le Bistrot** : 10 rue de la République, 69001 Lyon
- **Le Bistrot** : 10 rue de la République, 69001 Lyon
- **Le Bistrot** : 10 rue de la République, 69001 Lyon



RELATIONS AVEC LA CAF

- Responsable administrative service Financier
 - Demande de paiement de la subvention PNICC
 - Envoi des factures d'aménagement

RELATIONS AVEC LA PMI

- Responsable administrative opérationnelle
 - Envoi des documents sollicités par la PMI durant toute la durée du contrat
 - Envoi des courriers officiels
- Directrice de la crèche – Responsable d'exploitation
 - Présence de la directrice et de la responsable d'exploitation au moment des visites
 - Informe la PMI des modifications de fonctionnement, des événements festifs, des incidents

Avec la CAF et la PMI

En amont de la reprise, et durant toute la vie du contrat, nous entretenons des relations soutenues avec la CAF et la PMI : invitation aux événements festifs de la crèche, informations liées aux modifications de fonctionnement éventuelles, envoi des reportings d'activité...

Afin de fluidifier les échanges avec la CAF et la PMI, plusieurs services au sein de la Maison Bleue sont en lien direct avec ces institutions.

Nous continuerons à entretenir un partenariat fort avec la CAF et la PMI du département du Rhône.



Avec l'E2C (Ecole de la 2ème chance) Lyon-Métropole

Appelée l'E2C, l'école de la 2e Chance est un dispositif de formation qui aide et accompagne les jeunes de 17 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification.

Objectif

- Favoriser l'insertion professionnelle
- Venir en soutien aux jeunes en difficulté

L'ACCUEIL DE STAGIAIRES DE L'E2C

La crèche pourra accueillir des stagiaires en parcours à l'école de la deuxième chance.
L'occasion pour l'équipe de transmettre son expérience et de partager avec ces nouvelles générations de futurs professionnels.
L'envie également de donner sa chance à des jeunes et de créer du lien avec des acteurs de la région.



Avec les organismes locaux d'aide à l'insertion sociale et professionnelle

Objectif

- Favoriser l'insertion professionnelle dans nos recrutements
- Venir en soutien aux jeunes et aux familles en difficulté



Modalités relatives aux sorties

Les sorties et interventions « régulières »

Elles s'inscrivent dans le fonctionnement quotidien de la structure.
Exemple : La sortie à la boulangerie. Afin de profiter de la vie de la commune, deux groupes d'enfants sont accompagnés par une professionnelle chez le boulanger.

Les sorties et interventions « ponctuelles »

L'ensemble des enfants participe à ces événements qui nécessitent donc planification, organisation et accompagnement des familles en complément des professionnelles.
Exemple : Pique-nique de l'été, sorties dans le parc, spectacle...

A l'occasion des sorties à l'extérieur, les professionnels doivent emporter une trousse de premiers secours et un téléphone portable.

Les enfants portent des vêtements de sécurité particulièrement voyants (jupes jaunes avec bandes réfléchissantes) ce qui les rend aisément repérables pour l'ensemble des usagers de l'espace public, notamment les conducteurs.



INFORMATIONS CONCERNANT LES SORTIES ENVISAGEES EN DEHORS DE LA CRECHE

1- Plan Vigipirate



Avant toutes sorties ou tout accueil de personnes extérieures à l'établissement, l'équipe de la crèche se renseigne sur le niveau d'alerte du plan Vigipirate et sur les restrictions d'accès des locaux liées aux mesures de sécurité en vigueur.

En fonction du niveau d'alerte du plan Vigipirate, les sorties peuvent être exceptionnellement suspendues.

3.3 La place des parents dans la vie de la crèche



Pour La Maison Bleue, il est essentiel de placer les parents au cœur de la crèche comme véritables partenaires du projet pédagogique.
Nous avons élaboré un programme spécifique d'accompagnement à la parentalité : La clé des Parents.

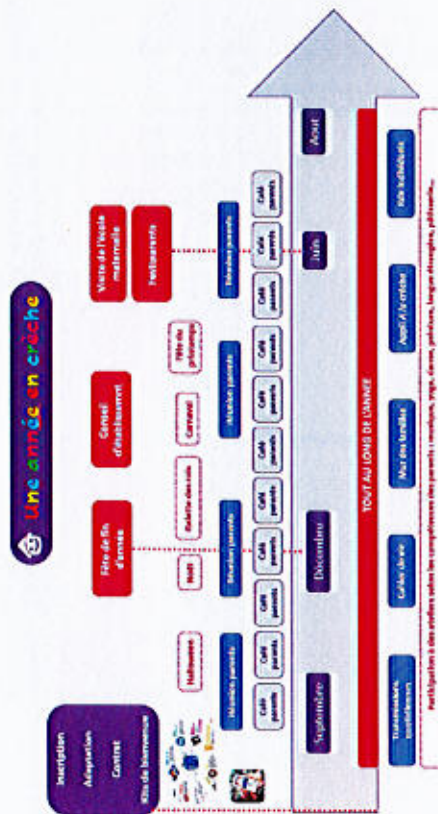
Consacré à la place des familles au sein de la structure d'accueil, la clé des Parents permet d'ouvrir les portes de la crèche aux parents, de leur faire découvrir la structure notamment à travers des activités conviviales organisées tout au long de l'année.

Il s'agit d'un concept qui regroupe à la fois :

- Réunions de parents pour des temps informels
- Organisation de cafés parents à thèmes (respect des rythmes des enfants, le sommeil, l'alimentation...)
- Une écoute bienveillante entre parents et professionnels de la crèche
- Des transmissions quotidiennes individualisées sur le déroulé de journée de leur enfant
- Contribution des familles lors des manifestations organisées au sein de la crèche : fête de la crèche ou le Festival des parents : une fois par an, pendant une semaine, des activités sont animées par des parents volontaires de la crèche
- Communication à destination des parents : Notre application mobile « A la Crèche » qui assure une visibilité sur le quotidien de leur enfant à la crèche et un partage d'informations pratiques et administratives.

L'occasion pour les parents de partager des moments chaleureux avec les enfants mais aussi les professionnels de la petite enfance.





* Il peut également être à l'initiative de rencontres lorsqu'un enfant nous interpelle ou quand l'équipe décèle un besoin, que ce soit pour l'enfant ou ses parents. Il aide les parents à établir un lien de confiance avec le personnel, évitant que l'enfant puisse être l'enjeu de conflits qui pourraient s'avérer préjudiciables à son développement.

La crèche ne se substitue jamais aux parents, elle intervient en complémentarité. Pour tenir les parents informés du déroulement de la journée de leur enfant, des outils spécifiques sont mis en place au quotidien.

Des transmissions écrites et orales individualisées

Elles ont lieu le matin et le soir lors des retrouvailles.

Les professionnelles sont à l'écoute des familles, veillent à leur transmettre des informations précises, répondre aux questions éventuelles. Le personnel de nos crèches est formé aux transmissions et accorde à chaque famille tout le temps dont elle a besoin (type d'information communiquée, forme employée pour transmettre ces informations).



Le cahier de vie de l'enfant

Il est confectionné avec soin par la professionnelle et retrace les grandes étapes de son quotidien à la crèche. Il peut être enrichi des « œuvres » de l'enfant au cours des années (dessins, peinture, etc.). Les parents peuvent compléter ce cahier en notant des informations sur ce qui se passe à la maison.

Le mur des familles

Dans la crèche se trouvera un espace dédié au « mur des familles » qui regroupera les photos des familles de tous les enfants inscrits à la crèche pendant l'année en cours. Chaque famille a sa place à la crèche.

Cela offre un sentiment d'appartenance au groupe. Il est aussi support d'échanges entre familles, l'occasion de dialoguer autour d'un projet/sujet commun.



Les rdvs individuels

Ces rdvs personnalisés avec chaque famille et l'équipe de crèche (référente + directrice) permettent aux parents de suivre l'évolution de leur enfant dans la crèche, sous forme de points d'étapes réguliers. Ces entretiens viennent en complément du cahier de suivi.

L'allaitement, un soutien au quotidien

Plusieurs possibilités s'offrent aux mamans qui désirent poursuivre l'allaitement maternel après la reprise de l'activité professionnelle :

- La possibilité d'allaiter sur place
- Le lait maternel tiré au domicile ou sur le lieu de travail de la mère puis remis directement aux professionnels de la crèche (avec des règles d'hygiène, de transport et de traçabilité à respecter)
- L'allaitement mixte qui alterne entre lait maternel et biberons



La Maison Bleue a mis en place un protocole pour la conduire à tenir en cas d'allaitement maternel.

Ce dernier est remis aux parents lors de leur inscription en crèche. Il permet aux professionnels de conseiller, soutenir les mamans sur les bienfaits et les techniques d'allaitement

Le kit d'accueil des parents (sous réserve de l'accord de votre commune)

A leur arrivée à la crèche, chaque famille reçoit en cadeau un kit de bienvenue qui leur permettra d'être accueilli dans les meilleures conditions. A titre d'exemple, le kit de rentrée 2023 est composé des éléments suivants :





Une communication relative au fonctionnement du service

Un outil digital innovant : l'application « A La Crèche »

Logo LMA Nous mettons à la disposition des familles un outil digital dédié : l'Application A la Crèche.

- Permettre aux familles d'avoir les informations pratiques sur la crèche à tout moment (menus de la semaine, dossiers administratifs, événements festifs, photos...)
- Possibilité pour les familles de réserver des heures en accueil occasionnel directement depuis l'application : Les parents peuvent voir quels sont les créneaux où ils peuvent réserver de l'accueil occasionnel. Ils peuvent faire leur demande directement via l'application. Ils recevront un mail de confirmation une fois cette demande validée par la directrice.



Actualités de la crèche : menus du jour, activités, vie de la crèche mis à disposition par les directrices etc.

Actualités pédagogiques pour un accompagnement à la parentalité rédigées par des experts pédagogiques de La Maison Bleue

Contact de la crèche

Système de notifications
en temps réel pour être informés de toutes les nouvelles

Partage de documents
Partagez les documents importants avec la crèche en un clic (ordonnance, certificat médical...). La direction de la crèche en sera notifiée instantanément.

Galerie photos
La galerie photo de chaque enfant (sous réserve de validation du droit à l'image) permet aux parents de suivre ses moments forts à la crèche et de télécharger les photos directement depuis l'application.

Reservation d'heures complémentaires
sable d'horaires d'accueil en plus du contrat initial à mettre avant le volume horaire

109

Les panneaux d'informations



Des panneaux d'informations en bois seront installés dans l'entrée de la crèche (sous réserve de l'accord de la ville).
Ils ont pour objectif d'informer principalement les parents, mais aussi nos partenaires (élus, service petite enfance, CAF, PMI...) sur les actions que nous mettons en place quotidiennement dans la crèche.

Le conseil d'établissement

Le conseil d'établissement (aussi appelé conseil de crèche) favorise la participation institutionnelle des parents à la vie de la crèche. Il est placé sous la présidence de la ville et se compose de parents élus pour un mandat d'un an renouvelable, de professionnels-les de l'établissement (tous les collèges sont représentés), de représentants de La Maison Bleue (la responsable d'exploitation de secteur et la responsable développement).

Nous avons l'habitude de l'organiser 1 fois par an au sein de nos crèches. Les élections se font un mois après la rentrée de septembre, concrétisé par un vote par famille.

Le conseil est consulté sur l'organisation et la vie quotidienne dans la structure, l'orientation pédagogique, sociale et éducative, les activités offertes aux enfants, les travaux dans l'équipement.

Le conseil a pour but :

- D'informer les parents des enfants accueillis et de solliciter leur avis sur la vie de l'établissement
- De mieux faire connaître les besoins des familles
- De favoriser l'ancrage des établissements dans l'environnement local en développant des liens avec les partenaires : services municipaux, établissements scolaires, structures culturelles et de loisirs, etc.



Conférence parentalité

Nous vous proposons d'organiser une conférence annuelle à destination de tous les jeunes parents vaudais (inscrits ou non en crèche), autour de la parentalité, animées par des experts reconnus : pédopsychiatre, atelier de sensibilisation OPEN x Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique » en lien avec vos axes de prévention sur le numérique, psychologue...

Organisée par La Maison Bleue en partenariat avec les services de la ville, cette conférence devient un levier fort du développement des actions Petite Enfance de votre territoire.

A cette occasion, nous pouvons installer une crèche éphémère pouvant accueillir des enfants de 2 mois à 6 ans, permettant ainsi aux familles de profiter pleinement des ateliers et des conférences. Médiatisées par notre service communication, ces conférences positionnent votre Ville comme innovante sur la Petite Enfance.

es conférences abordent des sujets de parentalité et apportent des pistes de réflexion sur le développement du cerveau et l'apprentissage de compétences fondamentales.

3.3.2 L'association des parents aux activités de la vie quotidienne et l'accompagnement à la fonction parentale

La clé des Parents permet d'ouvrir les portes de l'établissement aux parents, de leur faire découvrir la structure notamment à travers des activités conviviales organisées tout au long de l'année. Nous proposons des activités et des ateliers pour les familles au travers de notre programme pédagogique la Clé des Parents.

Le Festival des Parents



Une fois par an, pendant une semaine, une activité quotidienne est animée par un parent de la crèche : peinture, lecture, musique, activité manuelle... C'est le Festival des Parents !

La directrice établit un calendrier d'intervention plusieurs semaines à l'avance et les parents s'inscrivent selon leur libre choix. Pour les parents ayant envie de venir à la crèche mais n'étant pas à l'aise dans l'animation d'un atelier, ils pouvaient s'inscrire à une activité proposée par l'équipe de la section.

L'objectif étant de partager un moment convivial avec leur enfant et les professionnels mais également de découvrir ce qu'il peut être proposé dans les différentes unités de vie (par exemple pour les parents des enfants passant dans une autre unité de vie à la rentrée suivante).



À la fin de l'année, un grand pique-nique peut être organisé pour clôturer ces échanges par une fête. L'ensemble des familles et des professionnels se mobilise pleinement pendant cette période, ce qui contribue en grande partie à la réussite de cette fête.

Les familles peuvent proposer des compétences particulières (artistiques ou culinaires par exemple), mais ce n'est pas une obligation : donner de son temps pour partager le quotidien de la crèche, partager des jeux ou des sorties avec les enfants est un engagement encouragé par les équipes de la crèche.

Ateliers psychomotricité, peinture, comptines anglaises, danse, sable, marionnettes, maquillage, musique... animés par les parents : le Fest'parents est toujours un moment festif et convivial.



Événements et animations ponctuelles

Nous proposons des activités et des ateliers pour les familles au travers de notre programme pédagogique la Clé des parents.

Objectifs :

- Impliquer les parents dans la vie de la crèche
- Profiter des compétences artistiques de certains parents pour animer des activités auprès des enfants



Tout au long de l'année, les parents sont invités à partager des moments festifs :

- Découverte d'un instrument de musique
- Fête de l'automne
- Fête de fin d'année
- Galette des rois
- Carnaval
- Fête de la musique
- Fête des parents
- Ateliers cuisine ou pâtisserie
- Semaine du goût
- Spectacles
- Anniversaires,
- Journée portes ouvertes pour les familles...

Ou animations telles que peinture, lecture, histoires en langue des signes, éveil à une langue étrangère, musique, activité manuelle, yoga, jardinage... Ces animations permettent aux familles de se sentir partie prenante de la vie de la crèche et contribuent à renforcer le lien entre les parents et professionnels.



Fête de fin d'année avec les parents

Nous encourageons par exemple, les parents musiciens à proposer tout au long de l'année des interventions bénévoles auprès des enfants.

- L'éveil musical précoce développe principalement : l'écoute, l'attention, la reproduction, le rythme, l'imagination, la mémoire, etc.
- La musique favorise la manifestation des émotions : joie, plaisir, peur, etc.
- L'éveil musical participe au développement de l'enfant : développement physique, socio-affectif, cognitif et du langage.

Pour compléter cette offre, nous leur proposons une semaine de l'échange et du partage : c'est l'occasion pour les parents de troquer des vêtements, jouets et matériels de puériculture à moindre coût.

Les réunions de parents



Ces réunions de parents sont des moments conviviaux prévus tout au long de l'année.

Ils permettent notamment aux parents de partager, d'échanger ou d'exprimer leur point de vue sur la vie de la crèche ou encore sur le projet d'établissement qui est présenté lors de la première réunion à la rentrée de septembre.

Les cafés parents

Des cafés parents sont organisés au sein de l'ensemble des crèches La Maison Bleue. Ces rôis mensuels sont l'occasion pour les parents de se rencontrer autour d'un café pour mieux se connaître et d'échanger avec la directrice et la psychologue sur différents thèmes.

- Ils permettent d'intégrer les familles et l'équipe de crèche dans le projet d'établissement
- Ils sont l'occasion de manière générale, d'échanger et de partager sur des thématiques en lien avec la parentalité (la propreté, les moeurs, l'alimentation, le handicap, l'entrée en maternelle, les écrans...) : des temps conviviaux et forts pour l'ensemble de la vie de la crèche.



Des jeux réalisés pour animer les réunions de parents

Le jeu de rôle conçu par La Maison Bleue



Nos équipes ont réfléchi à des supports ludiques permettant de faire participer les familles. Grâce à la création d'un jeu de société « Tous à la crèche » les familles peuvent répondre à des fondamentaux concernant la petite enfance.

Objectif :

- Donner l'opportunité aux familles d'une participation active
- Permettre les échanges entre les familles et les professionnels avec des supports ludiques

Tous à la
cèche



Jeu de société inventé par La Maison Bleue
proposé aux parents pour animer
cafés/goûters parents

Le jeu de l'oie est un support grâce auquel les professionnelles peuvent aborder de façon informelle plusieurs sujets en lien avec l'accueil de l'enfant, les règles de vie de la crèche, les projets... C'est également l'occasion pour les parents d'apprendre à se connaître en petit groupe.



Tous à la
cèche

3.3.3 La satisfaction des parents : notre priorité



Les parents sont un indicateur précis de la qualité de service que nous rendons. La prise en compte de leurs attentes est, par conséquent, essentielle pour améliorer le service dans nos crèches.

Nous disposons de trois outils pour mesurer la satisfaction des parents :

- Un questionnaire de satisfaction dont l'objectif est d'évaluer la satisfaction perçue des parents, d'identifier les évolutions par rapport aux années précédentes et de mettre en place des actions correctives pour améliorer la situation, le cas échéant.
- Un registre en libre-service disponible à l'accueil pour recueillir les remarques des familles.
- Des boîtes à idées disponibles dans le hall de la crèche pour y déposer des suggestions d'amélioration ou des propositions d'activités.

FOCUS SUR L'ENQUETE DE SATISFACTION PARENTS

Notre Équipe Qualité a développé un questionnaire soumis à l'ensemble des parents des crèches La Maison Bleue afin d'évaluer la satisfaction des parents et comparer les résultats d'une crèche avec ceux d'autres crèches (à taille et contexte équivalents) et ainsi mieux se positionner.

La satisfaction des parents est au cœur de nos préoccupations : les parents sont questionnés tous les ans :

- Leur satisfaction quant aux conditions d'accueil réservé à leur enfant,
- La perception de notre offre pédagogique,
- Leur niveau de recommandation de nos crèches.

L'enquête de satisfaction et les enquêtes sur le niveau de recommandation sont essentielles dans notre démarche d'écoute et prise en considération des besoins des familles, d'amélioration continue de notre offre et de notre qualité d'accueil, de valorisation de l'engagement des équipes.

L'enquête de satisfaction est réalisée grâce à un questionnaire de satisfaction.

L'objectif est de mesurer la satisfaction perçue des parents et d'identifier les évolutions par rapport aux années précédentes. Il est effectué généralement une fois par an.

Nous portons une attention toute particulière aux évolutions et mettons en place des actions correctives pour améliorer la situation.

Le questionnaire porte sur différents items, tels que :

- ✓ L'organisation administrative
- ✓ Les locaux
- ✓ L'équipe
- ✓ La pédagogie...

• Résultats de l'enquête de satisfaction LA MAISON BLEUE 2022 : Des parents heureux



La Maison Bleue réalise chaque année une enquête satisfaction auprès des parents de la crèche.

Ces résultats vous sont communiqués chaque année lors de la remise du rapport d'activité annuel et via votre extranet.

3.4 L'accompagnement des familles à besoins particuliers

3.4.1 Les familles en situation d'insertion sociale et professionnelle



Nos engagements

Dans le cadre de votre délégation de service public, nous prévoyons de **dédier les places autorisées par la surallocation à l'accueil d'enfants dont les parents seront engagés dans un parcours d'insertion professionnelle**. 6 places seront ainsi prévues pour ces enfants.

Nous nous engageons également à :

- Travailler avec les acteurs sociaux pour l'accompagnement des familles en situation d'insertion professionnelle
- Inscrire le projet d'établissement dans la démarche d'insertion professionnelle de la Ville

L'accueil des familles en difficultés sociales et/ou nécessite une analyse des situations familiales au cas par cas. Les parents peuvent être confrontés à de nombreuses difficultés : avec leurs jeunes enfants (difficulté de s'investir dans la relation avec l'enfant, problème d'autorité, difficulté à assurer l'éveil et la socialisation de l'enfant, à lui fournir des repères, etc.), ou en lien avec des problèmes sociaux, économiques, familiaux (séparation, divorce), de santé ou de logement. La crèche est un lieu d'accueil pour les jeunes enfants mais aussi pour les familles.

Pour rompre l'isolement social, l'équipe pluridisciplinaire propose aux familles des temps de rencontres et d'échanges : café parents, réunions de parents, réunions thématiques, événements festifs. L'équipe et le psychologue seront disponibles pour écouter, accompagner et orienter les familles.

En fonction de la problématique familiale, un travail en réseau avec les différents intervenants du secteur pourra se mettre en place. La Maison Bleue accompagne ces familles tout au long du contrat d'accueil. L'objectif : proposer une solution d'accueil pour aider la famille à trouver sa place dans la société.



L'une écoute attentive et bienveillante.

L'équipe doit pouvoir repérer les familles confrontées à des difficultés avec leurs jeunes enfants (difficulté de s'investir dans la relation avec l'enfant, problème d'autorité, difficulté à assurer l'éveil et la socialisation de l'enfant, à lui fournir des repères, etc.), ou en lien avec d'autres problèmes (sociaux, économiques, familiaux, de santé, de logement, etc.), mais également doubler l'accueil de l'enfant d'un solide accompagnement de ses parents.

Cette prise en compte des situations familiales se traduit par la mise en place d'un projet individualisé. Il est élaboré par l'équipe de la crèche et proposé aux parents. Pour les situations les plus complexes, les différents partenaires suivant la famille (PMI, assistant social, etc.) et l'équipe de la crèche (direction, professionnelle référente, psychologue), déterminent ensemble le projet individualisé qu'ils estiment le plus adapté à l'enfant. Ce projet est mis à jour si nécessaire lors des réunions hebdomadaires de l'équipe.

Faire sortir les familles de l'isolement.

La crèche est un lieu d'accueil pour les jeunes enfants mais aussi pour les familles. Pour rompre l'isolement social, l'équipe pluridisciplinaire propose aux familles des temps de rencontres et d'échanges : café parents, réunions de parents, réunions thématiques, événements festifs.

Valoriser les compétences des parents

Assurer le bien-être et le bien-devenir de l'enfant tout en renforçant le lien parents-enfant, grâce à un travail de soutien à la parentalité, plus précisément en valorisant les compétences des parents, afin de rendre positive leur image auprès de leur enfant.

Organiser des rencontres régulières

Des réunions collectives, dont la fréquence varie selon les besoins, pourront être organisées par la psychologue avec les parents pour échanger sur leurs difficultés éducatives.

S'y ajoutent des rencontres individuelles avec les parents, à l'initiative de la psychologue, de la directrice et/ou la professionnelle référente de l'enfant. L'objectif est de faire le point sur l'évolution de chaque enfant, et de modifier ou compléter la formule d'accueil si nécessaire.

Enfin, les cafés parents réunissent au sein de la crèche les parents volontaires autour d'une thématique (le sommeil, les repas, la propreté, l'autorité, etc.) proposée par les professionnels ou par les parents. La discussion est animée par la psychologue, et les autres professionnels de la crèche y participent.



La communication gestuelle en aide aux familles maîtrisant mal le français

L'objectif est de faire sortir de leur isolement des familles, notamment d'origine étrangère, déstabilisées par la culture française et/ou maîtrisant mal le français.

Les porte-clés « Mots signés »

Afin d'inclure les parents dans ce programme de communication gestuelle et que les enfants puissent poursuivre l'apprentissage des mots signés appris dans la journée, à la maison, nous avons mis en place un porte-clé avec les mots signés appris par les enfants.

Les directions de crèches, transmettent au fur et à mesure des apprentissages des enfants, de nouveaux portes clés aux parents.



Communiquer sur l'accès à la crèche

Il est également essentiel de développer la communication auprès de ces familles pour les informer et favoriser leur accès à la crèche, car très souvent de nombreuses familles en difficultés ne connaissent pas le fonctionnement de la crèche, ou pensent qu'elles n'y ont pas droit.

Pour ce faire, nous souhaitons :

- Communiquer auprès des parents sur l'existence de la nouvelle structure et les différents types d'accueils proposés.
- Informer de façon simple et claire les familles des disponibilités : les médias papier (flyers, affiches...), affichages dans des lieux dédiés (organismes de santé, lieux en lien avec la recherche d'emploi, les centres sociaux...)



Un travail collaboratif avec les différents acteurs de la petite enfance, de l'emploi et du social

L'équipe et le psychologue sont disponibles pour écouter, accompagner et orienter les familles. En fonction de la problématique familiale, un travail en réseau avec les différents intervenants du secteur pourra se mettre en place :

- Services de la mairie de Vaulx-en-Velin (Petite Enfance, CCAS...)
- PMI et les services sociaux départementaux
- Services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE)
- Centres médicaux psychologiques (CMP) et centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)
- Associations d'aide aux mères isolées et/ou précairisées et les associations de soutien aux familles

La Maison Bleue accompagne ces familles tout au long du contrat d'accueil. L'objectif : proposer une solution d'accueil pour aider la famille à trouver sa place dans la société.

Privilégier l'accueil occasionnel et l'accueil d'urgence

L'accueil occasionnel peut répondre aux besoins de certaines familles. Cet accueil temporaire permet d'assurer une solution de garde pendant que les parents se rendent à un rendez-vous, à un entretien d'embauche, à des journées de formation...

Si le parent trouve un stage, une formation ou un emploi, l'enfant pourra être accueilli de façon régulière au regard des places encore disponibles, en accord avec vos services.

Afin de toucher un public large, notamment les familles concernées, nous vous proposons un pan de communication ciblé (diffusion sur les réseaux sociaux, envoi d'un courrier / mail aux institutions et organismes locaux chargés notamment de l'insertion sociale, mise à disposition d'affiches et de flyers dans les lieux identifiés, présence de représentants de la crèche dans les forums et salons de l'emploi...)



Rompre l'isolement social

Travailler en partenariat avec les organismes locaux d'aide à l'insertion professionnelle

L'équipe de direction et la responsable d'exploitation de secteur seront en communication constante avec les acteurs locaux de l'insertion.

Pour ce faire, nous mettons en place une démarche complète permettant de proposer des pistes de recherche d'emploi grâce aux partenaires identifiés sur la périphérie des institutions Pôle Emploi, La Mission Locale, le Conseil Départementale, des associations reconnues dans l'insertion, les ESAT et Entreprises d'insertion.



o Partenariats pour lever les freins à l'emploi qui seraient liés au parent ou à son environnement de type santé, mobilité ou administratif :

- o La Croix Rouge pour un perfectionnement en langue française.
- o L'accompagnement au point d'accueil prévention santé de la Ville
- o Mise en relation avec la ville pour les plateformes de co-voiturage, démarches administratives pour la gratuité des transports en communs (dispositif TCL).

o Partenariats pour faciliter l'accès ou le retour à l'emploi grâce aux acteurs économiques locaux : entreprises partenaires de pôle emploi, préparation et accompagnement aux entretiens, réussir l'intégration en entreprise...

- o Prise de contact avec le SMC (Solidarité Nouvelles face au Chômage)
- o Partenariat avec l'agence 100 chances/100 emplois
- o Partenariat avec les E.I (Entreprise d'insertion) et E.T.T.I (Entreprise de Travail Temporaire d'insertion).
- o Partenariat avec Pôle Emploi dans le cadre du dispositif « Ma Cigogne »



Notre partenariat Ma Cigogne, pour accompagner les demandeurs d'emploi
La Maison Bleue a mis en place en 2017 un partenariat avec Pôle Emploi afin de répondre aux besoins des demandeurs d'emploi à la recherche d'une solution d'accueil pour leur(s) enfant(s) de 0 à 3 ans pour se rendre par exemple à un entretien d'embauche. Depuis 2017, 3489 jours de garde en crèche La Maison Bleue ont été offerts.

Suivi des dispositifs mis en place

La ville de Vaux-en-Velin sera informée de manière régulière et précise des actions mises en place pour accueillir les familles en situation d'insertion professionnelle à travers :

- o Des réunions et échanges réguliers avec vos services Petite Enfance et Emploi
- o L'extranet dédié à la ville
- o Les commissions de suivi et le rapport d'activités annuel

3.4.2 Lutter contre la précarisation des familles monoparentales



Depuis le 21 février 2023, La Maison Bleue s'est engagée comme Mécène officiel du Fonds de dotation Femmes & Avenir.

Le Fonds de dotation Femmes et Avenir est le 1er Fonds National à se saisir de la problématique de la précarisation des familles monoparentales en France. Il s'agit d'une œuvre philanthropique collective. Il collecte des dons des particuliers et des entreprises pour mettre en œuvre son programme d'actions.



Il défend toutes les familles monoparentales. Le Fonds de dotation s'appelle Fonds Femmes Avenir car 85 % de ces familles sont constituées par des femmes et que la précarité affecte principalement ces dernières.

Ce Fonds de dotation et son partenaire officiel, l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) proposent un programme national et une démarche d'action solidaire : La démarche proposée est participative avec implication des parties prenantes, notamment les employeurs, les salariés et la société civile...

Cette alliance entre La Maison Bleue et le Fonds de dotation Femmes & Avenir confirme la volonté de La Maison Bleue de s'engager dans la lutte contre la précarisation des familles monoparentales.

Dans ses structures, La Maison Bleue veille à accueillir toutes les familles et à être un véritable acteur d'accompagnement à la parentalité.

En tant qu'entreprise responsable et citoyenne, cet engagement traduit la volonté de La Maison Bleue de soutenir l'action du fonds de dotation dans la lutte contre la précarisation des familles monoparentales. Cette alliance, concrétisée aussi par la signature de la charte Femmes & Avenir, acte également l'engagement du Groupe envers ses propres salariés.

La monoparentalité est un axe au cœur des enjeux en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, puisque dans 80 % des cas des familles monoparentales, le parent isolé est une femme. A ce jour, les familles monoparentales représentent 25 % des familles françaises. Leur nombre est en constante augmentation, principalement causée aujourd'hui par la séparation.



Claire Loat, Directrice Générale Groupe La Maison Bleue et Angélique GASMI, Présidente exécutive du Fonds de dotation Femmes et Avenir signant la Convention de Mécénat.



En quête d'équilibre : les défis quotidiens des familles monoparentales

En tant qu'isolés, la part des familles monoparentales en France est de 25 % ce qui signifie que sur 100 familles monoparentales, il y a 25 familles avec un seul parent et 75 familles avec deux parents.

Près d'un tiers des familles sont monoparentales. Ces familles rencontrent de nombreuses difficultés dans leur quotidien.



66% "Familie traditionnelle" : couple avec les enfants uniquement

25% "Couple monoparental" : Parent vivant seul avec les enfants

9% "Familie recomposée" : Couple avec au moins un enfant né d'une union précédente

Cette situation pose des difficultés financières et entraîne souvent une baisse de revenu de vie. Les entreprises ont un rôle à jouer pour accompagner au mieux ces familles.

PROBLÉMATIQUE DE LOGEMENT



66% des "familles traditionnelles" sont copropriétaires. C'est notamment le cas des "familles recomposées" (60%) ainsi que les "familles monoparentales" (29%).

LES FAMILLES MONOPARENTALES



En France, elles représentent 23% des familles. A 84% il s'agit de mères.

Les pères sont moins souvent en situation de pauvreté (22%) contre 45% pour les mères.

Source : INSEE

3.4.3 Briser les stéréotypes liés à la maternité



La Maison Bleue a l'honneur de présenter son Livre Blanc consacré à la place des femmes dans la société : **WORKING MUMS, L'impossible équation ?**

En effet, la conciliation de la vie professionnelle et de la vie personnelle est au cœur des préoccupations des femmes actives.

Comment briser les stéréotypes qui associent souvent la maternité comme frein à la carrière ?

Au cours des dernières décennies, le nombre de mères actives a augmenté considérablement dans de nombreux pays du monde, reflétant la transformation des rôles et les avancées en matière d'égalité des sexes.

Toutefois, les mères actives sont confrontées à une difficile équation : s'élever professionnellement tout en élevant leurs enfants. Face au regard de la société qui voudrait que toutes les femmes soient performantes dans ces deux pans de leur vie, sans oublier leur couple, comment parviennent-elles à affirmer leurs besoins et leurs envies ? Comment le manque d'équilibre entre travail et vie personnelle se traduit-il ?

Alors que les inégalités sont encore flagrantes entre les hommes et les femmes en France n'aidant pas à favoriser les femmes actives dans leur quotidien, le Livre blanc expose quels sont les leviers pour rendre cette équation réaliste. Le livre examine également la place des femmes et des mères dans l'économie et comment les politiques parentales sont indispensables pour générer une nouvelle approche en entreprise tout comme en société.



3.4.4 L'accueil des parents dont l'enfant présente un handicap et/ou des besoins spécifiques



La Maison Bleue accompagne et soutient la famille dans son projet de vie pour l'enfant afin de :

- Concilier vie familiale, personnelle et professionnelle en offrant un accueil modulable (temps partiel ou temps plein)
- Sortir de l'isolement l'enfant et sa famille et offrir aux parents des temps d'échanges sur le quotidien de celui-ci à travers un regard non médicalisé
- Garantir aux parents une place au sein de l'EAJE en lien avec des temps formels (réunions, café parents...) ou informels (temps festifs).

Le handicap d'un enfant n'est pas sans conséquence pour les familles pour lesquelles la réalité quotidienne est semée d'embûches pour concilier une vie familiale, une activité professionnelle, la prise en charge quotidienne de leur enfant.

Pourtant, leurs besoins et leurs attentes sont identiques à ceux des autres parents (accueil, socialisation, éveil) et leurs craintes sont les mêmes (séparation, relation de confiance avec les professionnels).



Une écoute active et une offre d'accueil individualisée

Le cadre juridique ouvre aux enfants handicapés le droit de bénéficier d'un mode d'accueil au titre du droit commun. Cependant, certaines familles, que des experts peuvent décrire comme « *sollicitées psychologiquement* » par l'annonce du handicap, peuvent être « *débordées, envahies* » par l'organisation des rendez-vous médicaux, des démarches administratives et toutes sortes de questions relatives à l'éducation de leur enfant à tel point qu'elles ne pensent pas immédiatement à le confier ou n'imaginent pas que les EAJE peuvent être adaptés ou accessibles aux besoins de leur enfant.

Pour beaucoup de familles, l'accueil de leur enfant en EAJE leur permet, au regard d'autrui, de ne pas se sentir stigmatisées comme « *parents d'enfant handicapé* ».



LE REFERENT HANDICAP

Créer le dialogue, respecter leurs choix, nouer un lien de confiance sont des prérequis au partenariat avec les familles. Pour ce faire, la famille sera orientée vers un **professionnel ressource, repéré** : un référent handicap disponible, sensible, et formé aux questions de handicap et de Petite Enfance.

Cela peut permettre de partager avec les familles les questionnements, les observations, les suppositions afin d'ajuster les conditions d'accueil et de définir ensemble les choix et les orientations possibles pour l'enfant dans le respect de la confidentialité de leur histoire et dans une logique de soutien à la parentalité.

La Maison Bleue : Un référent handicap au sein de chaque structure et par région

- La Directrice de la crèche est le référent handicap auprès des familles
- Murielle GERMANY, Responsable d'Exploitation de Secteur est la référente sur le Département

Dès qu'une suspicion de handicap est détectée chez un enfant accueilli dans la crèche, le référent handicap et les professionnels ont pour rôle d'accompagner les parents dans leurs démarches auprès de différents organismes



Témoignage

Maxime, accueilli à la crèche Capucine (Marcq-en-Barœul)

Maxime est arrivé à la crèche Capucine de la Maison Bleue alors qu'il avait 16 mois. Depuis sa naissance, nous savions qu'il avait un sérieux problème auditif mais nous étions encore dans les diagnostics médicaux.

Maxime a tout de suite été très bien accueilli et intégré par le personnel de la crèche.

A lors qu'il avait un peu moins de 2 ans, un entretien avec Audrey, la psychologue de la crèche, et le directeur de l'établissement nous a été proposé. Nous constatons en effet que Maxime ne se développait pas au même niveau que les autres enfants de son âge. Il ne marchait toujours pas, le langage (évidemment) ne se développait pas du tout... Nous étions toujours 'balladés' par le corps médical qui nous conseillait d'attendre encore...et Max n'était toujours pas pris en charge pour sa surdité. Nous étions perdus.

Lors de cet entretien, de précieux conseils nous ont été donnés afin de ne plus 'subir' l'attente préconisée par le corps médical. Nous avons également appris que Maxime pourrait être reconnu par la MDPH et que nous pourrions alors bénéficier d'un tarif CAF adapté.

Nous avons changé de pédiatre et sommes allé voir un médecin de la PMI. Ce dernier nous a très rapidement orienté vers un CAMSP et leur médecin ORL a fait appareiller Maxime en urgence. Lors de toutes ces étapes, la psychologue de la crèche est restée en contact avec nous et nous a proposé son aide et son soutien à plusieurs reprises.

Tout s'est ensuite débloqué pour Maxime.

Lorsqu'après les vacances d'été Maxime est revenu pour sa dernière année à la crèche, il était enfin appareillé, il commençait à marcher... Le personnel de la crèche s'est très bien adapté à ses appareils et à ses besoins spécifiques (par exemple en participant aux 'baby signs' que Maxime connaissait bien.). Maxime était constamment encouragé dans ses efforts (premiers mots, marche, propre...).)

Les débuts en maternelle ont été un peu compliqués, et il a fallu adapter les horaires de Maxime. Là encore, la crèche Capucine nous est venue en aide en nous proposant un accueil occasionnel adapté pendant 2 mois (2 après-midis par semaine) afin que la transition soit plus facile pour lui.

Aujourd'hui Maxime va entrer en moyenne section. Son petit frère va quitter la crèche fin juillet pour entrer en petite section.

Nous sommes et seront pour longtemps très reconnaissants au personnel de la crèche Capucine pour leur accueil, leurs conseils, leur écoute et l'attention portée à Maxime et à son petit frère.

Mme Renouard / Mr Koppen

L'accueil occasionnel

L'accès à l'accueil occasionnel est particulièrement important pour les parents d'enfants en situation de handicap, car bien souvent un des parents est contraint de quitter son emploi afin de se consacrer entièrement à leur enfant. Cela demande beaucoup de soins et d'attention. L'accueil occasionnel permet ainsi de les soulager.



Nous favoriserons les parents d'enfants en situation de handicap (ou de maladie chronique) pour l'attribution des places en accueil occasionnel

Un travail en réseau avec les partenaires et les familles

Le travail de réflexion en équipe et le travail en réseau apparaissent comme deux modalités indispensables et essentielles.

En effet, leur absence est vécue comme un empêchement à une élaboration professionnelle indispensable à l'accueil et à l'accompagnement des enfants en situation de handicap.

Accueillir un enfant en situation de handicap, ou repérer le handicap en cours d'accueil, nécessite de multiples compétences et une coordination étroite entre le lieu d'accueil, les parents et les nombreux partenaires du soin, du social, du médico-social et de l'éducation.

Chacun est garant de « son savoir », apporte « sa ressource », ce qui permet sinon d'alléger les responsabilités, de les mesurer, de les partager et de les rendre autrement « supportables » pour tous. Ce partenariat permet aussi de faciliter les relations et d'avoir ainsi une meilleure connaissance et reconnaissance mutuelle des rôles, missions et limites de chacun.

Ces modalités de travail en réseau nécessitent de renforcer l'observation (de l'enfant dans son environnement notamment) et de se décentrer de la situation vécue pour apporter un point de vue complémentaire et positif. Cela implique de prévoir les modalités de coordination et d'information des différents partenaires. Les parents doivent pouvoir avoir une place centrale dans ce réseau.

La mise en réseau des différents partenaires (accueil, soin, social, éducation) peut ainsi permettre d'identifier les besoins sur un territoire, de mieux répondre aux demandes et d'éviter aux parents la multiplicité des démarches.

3.5 La contractualisation

3.5.1 Modalités de contractualisation avec les familles



Notre Logiciel de gestion HOPRIS est le socle de la facturation des familles. Lors des premières rencontres avec les familles, la directrice de la crèche, épaulée par nos services supports du siège, saisit l'ensemble des données des familles notamment l'identifiant CAF, les contrats horaires souhaités...

En fonction du type d'accueil, un contrat est établi entre les parents et La Maison Bleue en tant que gestionnaire.

Ce contrat comprend les éléments essentiels de l'accueil de l'enfant : type d'accueil, jours et heures d'accueil, etc. Les heures de départ peuvent ne pas être contractualisées en raison des contraintes professionnelles des parents. Dans ce cas, il est tout de même demandé aux parents de prévenir en amont la crèche sur l'heure de départ prévue afin d'informer l'enfant, de respecter son rythme et de garantir le taux d'encadrement des professionnels.

Le contrat précise les éléments suivants :

- Le nombre de jours d'accueil hebdomadaire ;
- Les horaires journaliers, qui doivent préserver les rythmes de l'enfant et le bon fonctionnement de l'établissement. Le temps d'échange entre les parents et l'équipe est inclus dans le contrat d'accueil ;
- Le tarif horaire ;
- Le nom des titulaires de l'autorité parentale et obligatoirement le nom d'une personne majeure mandatée pour venir chercher l'enfant en cas d'empêchement de leur part - Les noms et adresses des employeurs ;
- Les coordonnées téléphoniques des parents, des personnes mandatées et des employeurs ;
- Les autorisations de sortie et de transport (voiture, car et transport en commun) ;
- L'autorisation d'être photographié et filmé ;
- Le nombre de congés ;
- L'autorisation de faire pratiquer toute intervention rendue nécessaire par l'urgence et d'être transporté par les services de secours.

Une semaine d'horaires type est demandée et jointe au contrat. Cette semaine-type permet de déterminer la facturation de base.

3.5.2 Les moyens de paiement

La mise en place par la Caisse Nationale d'Allocations Familiales de la Prestation de Service Unique (PSU) est destinée à améliorer et à optimiser la qualité de l'accueil. Les crèches LA MAISON BLEUE s'inscrivent dans une même logique de contractualisation de l'accueil selon les besoins des familles.

L'heure devient l'unité de référence pour tous les types d'accueil.

Le tarif horaire des familles est calculé en fonction des ressources et de la composition de la famille, en référence au barème national et aux modalités de calcul élaborés par la Caisse Nationale des Allocations Familiales. (cf Règlement de fonctionnement).

En fonction du montant de cette participation et des heures facturables dans le contrat, le(la)directeur(trice) de la crèche établit les factures et les adresse aux parents à charge ensuite pour La Maison Bleue de les encaisser et le cas échéant, de les recouvrer.

Le règlement mensuel s'effectue entre le 10 et le 15 de chaque mois, de préférence par prélèvement automatique, sinon par chèque ou 'e.CESU' à réception de facture.

3.6 DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT DURABLE AU QUOTIDIEN DANS VOTRE CRECHE



Vous trouverez avec les engagements de La Maison Bleue, des axes sur lesquels nous pourrions travailler main dans la main. Le développement durable est un engagement concret, quotidien et surtout adapté à la politique de votre ville.

Le Groupe La Maison Bleue a mené une analyse de matérialité en mars 2019 auprès des parents, de nos partenaires entreprises et collectivités et également auprès de nos équipes et fournisseurs afin de définir les enjeux prioritaires pour répondre aux attentes de toutes les parties prenantes et de les décliner au sein de nos crèches.

Nous intégrons le développement durable dans chaque geste, y compris pour que les enfants acquièrent les bons réflexes. Nous portons une attention de tous les instants aux enfants, situés au cœur de nos préoccupations. À travers chacune de nos actions, nous sommes les garants de leur bien-être et de leur épanouissement.

Notre démarche **Smile4Children** reflète 4 engagements porteurs de nos valeurs que nous déclignons en actions concrètes.



Nous avons publié notre premier rapport RSE en 2018.

Seul gestionnaire de crèches privées à partager avec transparence ses informations extra-financières, La Maison Bleue y détaille ses engagements forts, ses actions en faveur des collaborateurs, des enfants, des familles, des réservataires, des territoires et de l'environnement, ainsi que ses ambitions pour les années futures.



A la lecture de notre offre, et au travers toutes nos actions, vous pourrez noter que notre politique RSE se décline tout au long de la vie de la crèche et auprès de tous les acteurs.



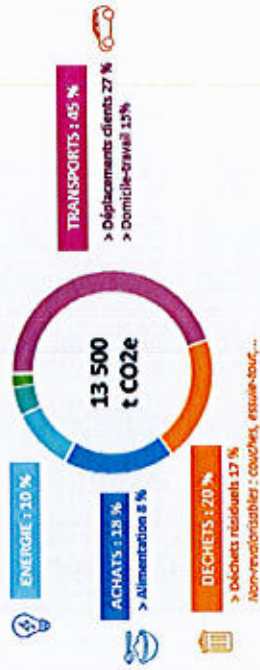
Acteur de la vie locale, la crèche contribue à la réalisation de vos objectifs de réduction des consommations énergétiques : fluides, alimentation, écogestes... autant d'actions concrètes sur lesquels les acteurs petite enfance (professionnels, parents, enfants, fournisseurs...) peuvent agir au quotidien pour améliorer la planète.

Afin de construire sa politique de développement durable, La Maison Bleue a réalisé un Bilan carbone afin de connaître les postes d'émission de gaz à effet de serre dans le cadre de sa gestion quotidienne de ses structures d'accueil de la petite enfance et à construit un plan de d'actions en cours de déploiement tant au niveau de son siège social que dans chacune de ses crèches.

Voici le résultat de notre Bilan carbone mené sur l'année 2022

Nous avons lancé la réalisation du bilan 2022, accompagnés d'une entreprise spécialiste dans le domaine, TRAAACE :

- Réunion de lancement avec toutes les parties prenantes concernées, pour présenter toutes les catégories pour lesquelles un recueil de données est nécessaire
- À la suite des résultats, nous allons définir les engagements, objectifs et plans d'action à mettre en œuvre à court terme, moyen terme et long terme, pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.



UN BILAN CARBONE COMPLET

Nous avons lancé la réalisation du bilan 2022 qui couvre les scopes 1, 2 et 3 pour mesurer notre impact sur l'environnement. Nous avons été accompagnés d'une entreprise spécialiste dans le domaine TRAAACE.

Suite à une réunion de lancement avec toutes les parties prenantes concernées, toutes les catégories pour lesquelles un recueil de données est nécessaire ont été renseignées.

Ce bilan nous a permis d'avoir une vision claire des postes d'émission les plus importants : le transport (trajets domicile-travail des familles et des collaborateurs), les déchets (couches...), l'alimentation et l'énergie.

Un travail est en cours pour définir les engagements, objectifs et plans d'action à mettre en œuvre en 2023.



La Maison Bleue a élaboré une charte éco-responsable qui a été élaborée avec les équipes de crèche.

Charte éco-responsable pour progresser ensemble

Animée par notre référent Développement Durable avec le concours des équipes de crèche

Développer une politique d'achats durables

- Sélectionner des sociétés respectueuses de l'environnement ;
- Choisir les fournisseurs locaux ;
- Privilégier les produits locaux ;
- Marchés d'appels d'offres à faible consommation d'énergie ;
- Recours à des produits éco-citoyens ;
- Utilisation de fournisseurs et de services locaux ;
- Utilisation de fournisseurs locaux pour les achats de produits éco-citoyens ;
- Privilégier les produits éco-citoyens ;
- Privilégier les produits éco-citoyens ;
- Privilégier les produits éco-citoyens ;
- Privilégier les produits éco-citoyens ;

Choisir des produits de soins et d'hygiène labellisés

- Choisir des produits éco-citoyens et de longue durée ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;

Non engagements :

- Produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;

Promouvoir une alimentation durable

- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;

Non engagements :

- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;

Réduire l'empreinte écologique de la crèche

- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;

Optimiser la gestion de l'énergie

- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;

Non engagements :

- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;

Sensibiliser les professionnels et familles

- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;
- Choisir des produits éco-citoyens ;

Non engagements :

- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;
- Produits contenant des produits chimiques ;



3.6.1 Agir durablement pour l'environnement au quotidien



Respecter la nature et préserver les ressources passe par des actions structurantes, telles que réduire la consommation énergétique, diminuer la consommation d'eau, gérer et trier les déchets en prenant soin de les éliminer autant que possible à la source (comme le suremballage ou le plastique), mais aussi sensibiliser toutes nos parties prenantes aux gestes écocitoyens quotidiens.

En crèche, il est possible de sensibiliser les enfants, les professionnels et les familles aux bons gestes. L'ensemble des actions développées ci-après, seront déployées dans votre structure, afin d'en limiter au maximum son impact sur l'environnement.

Réduire la consommation énergétique

Notre engagement : garantir un environnement sain aux enfants et à l'équipe de crèche tout en préservant les ressources naturelles.

1. **Equipements performants :** Nous veillons en permanence à investir dans de l'électroménager, ou dans des appareils (réfrigérateurs, ordinateurs, lampes, etc.) à faible consommation d'énergie entre A et A++.
2. **Les relevés de compteurs trimestriels** pour suivre la consommation énergétique dans le temps sont mis en place.
3. **Une fiche de suivi** est présente dans chaque unité de vie et dans les locaux techniques de la crèche. Elle est préremplie avec les actions (aération des pièces, ajustement de la température...) et les heures auxquelles elles doivent être réalisées. L'outil est simple, lisible et son exécution est rapide. Il permet d'assurer un suivi sur les gestes écocitoyens établis au sein de la crèche.
4. **Des outils pour le personnel** afin de les sensibiliser aux impacts environnementaux et à la nécessité de réduire les consommations d'énergie, grâce notamment à des formations dédiées.

9 bonnes pratiques
pour diminuer vos consommations d'énergie
à la crèche comme à la maison !

La Maison Bleue Energie

1. Éteindre les lumières quand on ne les utilise pas.
2. Couper le chauffage quand on sort.
3. Éviter les radiateurs électriques.
4. Éviter les sèche-serviettes.
5. Éviter les sèche-linge.
6. Éviter les chauffe-eau électriques.
7. Éviter les chauffe-plaque.
8. Éviter les machines à laver.
9. Éviter les machines à café.

Bilan annuel dans la crèche
Régulièrement, il est demandé à la directrice / au directeur de la crèche de présenter les actions concrètes mises en œuvre pour maîtriser la consommation énergétique de la structure. Chauffage, eau chaude, éclairage et entretien des appareils électriques et de l'électroménager... tous les équipements sont concernés !

Des actions concrètes mises en œuvre quant à la maîtrise de la consommation d'eau

1. **Prévention sur les fuites d'eau :** La Maison Bleue, à travers sa Direction de la maintenance, a mis en place des actions sur la limitation des fuites d'eau. Il s'agit de maintenance préventive. Les fuites d'eau entraînent une surconsommation et coûtent très cher.
2. **Privilégier l'eau du robinet** (excepté pour les biberons des bébés) et la filtrer.
Par ailleurs, tous les ans nous effectuons des prélevements pour vérifier la plomberie et ainsi garantir la qualité de l'eau délivrée.

Dispositions liées à la qualité de l'air

Au sein de ses crèches et des crèches que gère La Maison Bleue, les directrices procèdent à des audits afin de garantir un parfait maintien en état des systèmes de ventilations (l'air intérieur pouvant en effet être plus pollué que celui de l'extérieur). Des contrôles sont effectués à intervalles réguliers, afin d'être certain de fournir une qualité de l'air optimale pour les enfants.

Nous aérons quotidiennement les salles de sommeil et unités de vie pour renouveler l'air et systématiquement les salles d'activités après utilisation.

6 bons gestes
pour améliorer la qualité de l'air intérieur
à la crèche comme à la maison !

- Aérer les pièces** tout au long de la journée.
- Changer les filtres** des unités de ventilation.
- Utiliser des produits** respectueux de l'environnement.
- Éviter les produits** dangereux.
- Éviter les produits** à base de solvant.
- Éviter les produits** à base de peinture.

Dans cet établissement on agit collectivement pour la qualité de l'air intérieur

La réglementation ?
Le décret n° 2016-1044 du 27 août 2016 relatif à la qualité de l'air intérieur.

Plus d'informations sur :
www.maisonbleue.fr

Gestion des déchets dans votre crèche

1. Suppression du plastique à usage unique
- Les bouteilles d'eau sont supprimées et l'eau du robinet est utilisée
- Utilisation de vaisselle réutilisable : Pour les événements et cafés parents, les équipes utilisent du matériel réutilisable
- Limitation des emballages : Achats de produits vendus en bidon avec des recharges pour les produits d'entretien et d'hygiène et l'achat de produits secs (biscuits, céréales...) en grand format ou en vrac pour éviter les sachets d'emballage individuel



2. Veiller à la bonne utilisation du papier

Le papier : L'ensemble des supports papier de la crèche (papier à dessin, informations papier distribuées aux parents, documents internes, etc.) sont imprimés autant que possible sur du papier recyclé. Par ailleurs, la directrice affiche en bas de sa signature mail la mention suivante pour préserver l'environnement :

Pensez à l'environnement, n'imprimez cet e-mail que si c'est vraiment nécessaire.



Un outil digitalisé à destination des parents ...

Les parents disposent de leurs documents administratifs sur le portail Famille de La Maison Bleue ou encore sur l'application smartphone A la crèche.



... Et au service des équipes

- L'ensemble de nos directions de crèche ont accès à une base de données matérialisées et hébergées sur un cloud avec l'ensemble des référentiels qualité et pédagogie ainsi que le Plan de Maîtrise Sanitaire
- La dématérialisation du processus de remontée d'incidents notamment sur la partie maintenance (notre logiciel BlueKango) mis en place dans toutes nos structures afin de faciliter la rapidité de mise en œuvre d'actions correctives et de tracer efficacement ces dernières.
- La digitalisation de la démarche qualité : nos référentiels pédagogiques et nos responsables d'exploitation de secteur ont désormais accès à une application qui leur permet de simplifier leur démarche d'audit sur les crèches.
- Le processus de note de frais a été repensé et facilité ainsi que la mise à disposition d'une carte Manager One par crèche, afin d'éviter les avances de frais par nos directions.

3. Recyclage des objets

Réduire les déchets à la source, les gérer et les trier : ces actions sont complétées par notre volonté de donner une seconde vie aux objets, que ce soient des jouets, des vêtements ou encore des bouchons.



Pour cela, nous identifions par exemple les jouets à donner pour être valorisés en externe : ressourceur, recyclerie, Emmaüs, association recyclage jouets comme rejoué ...). La Maison Bleue travaille avec l'association « Rejoué » qui recycle les jouets et qui les revend ensuite à -50% aux parents.

Nous avons également créé des affichages en direction des familles, du personnel, etc.



Collecte Nationale La Maison Bleue

A l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre, La Maison Bleue organise une grande collecte nationale en crèches et au siège. L'ensemble des jouets, livres et vêtements collectés sont ensuite collectés et redistribués au profit du Secours Populaire ou d'associations locales. En 2022, près de 80 crèches avaient participé et plus de 400 sacs et cartons de jouets, vêtements et livres ont été redistribués.



Favoriser les gestes écocitoyens du quotidien

Changer les choses durablement commence par changer ses habitudes du quotidien. Des actions de sensibilisation sont menées auprès des parents, des enfants et des professionnels par voie d'affichage dans le hall et les unités de vie ou lors des cafés parents. Il s'agit de réflexes qui rythment notre vie de tous les jours :

Les huit réflexes qui rythment notre vie de tous les jours

1. Ne lire qu'une seule fois la chasse d'eau.
2. N'utiliser qu'une seule serviette pour s'essuyer les mains.
3. Éteindre la lumière lorsque l'on quitte une pièce.
4. Veiller à ne pas gaspiller le papier, limiter les impressions.
5. Veiller au remplissage des bacs d'eau sans attendre.
6. Régler la température dans les locaux.
7. Mise en place de compostage des déchets en lien avec les familles.
8. Désactiver les informations.

Contribuer à la diminution des gaz à effet de serre

Des actions concrètes mises en œuvre :

1. Valorisation des déplacements doux grâce à la possibilité de ranger son vélo ou sa trottinette dans le local poussettes ou le vestiaire des professionnels si ceux-ci le permettent.
2. Nous incitons les professionnels et les familles à utiliser le covoiturage dont les avantages individuels et collectifs sont nombreux : amélioration de l'empreinte environnementale, économies et convivialité au rendez-vous, réduction du coût du transport.
3. Sensibilisation des salariés à l'usage des transports en commun pour les déplacements domicile-travail en leur remboursant 50% de leur abonnement.



3.6.2 Tri des déchets et lutte contre le gaspillage dans votre crèche

Pour lutter efficacement notre démarche dans le tri des déchets, nous montons des diagnostics qui permettent de :

- Mesurer la très faible part du gaspillage alimentaire dans les structures auditées.
- Faire un rappel des règles de tri sélectif
- Constaté les bonnes pratiques mises en place
- Définir conjointement les axes d'optimisation. Par exemple, nombreuses sont les crèches optant désormais pour l'achat de produits en bidon, avec recharge, pour limiter leur consommation d'emballages.



Partenariat avec Take a waste

La Maison Bleue gère en délégation de services public les crèches de la communauté de communes des Quatre Rivières (74), qui sont pilotes sur le tri des déchets en crèche. Nous avons également déjà mené avec Take a waste, spécialiste du Zéro Déchet, un diagnostic déchets dans 12 crèches parisiennes afin de faire un état des lieux de leurs pratiques de gestion, de prévention et de tri des déchets et de les améliorer.



Nous généralisons le diagnostic à l'ensemble de nos crèches afin de construire un plan d'action pour optimiser le tri de tous nos déchets en 2024.

Tri des déchets est un geste simple qui prend peu de temps et qui ne coûte pas d'argent. Il est donc très aisé d'adopter ces bons réflexes. Les professionnelles ont donc pour mission de trier tous les déchets au sein de la crèche.

Un affichage spécifique des consignes relatives au tri est prévu dans à chaque emplacement de poubelle (cuisine, salle de change, buanderie/laverie, lieux de vie des enfants...) pour sensibiliser les enfants et les professionnels

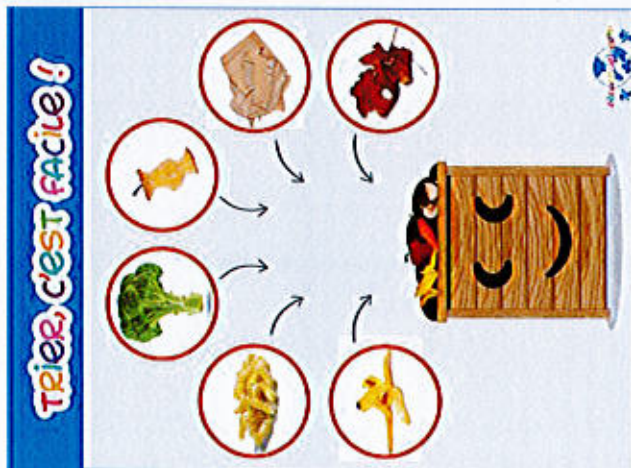


Valoriser les déchets organiques par le compost

Le composteur est une installation extérieure permettant de transformer les restes alimentaires (selon la charte établie dans la Pédagogie Verte) en compost. Son installation et utilisation est très encadrée pour des questions d'hygiène.

Nous vous proposons d'installer un composteur au sein de votre crèche (sous réserve de validation de la PMI) dans le cadre du déploiement de la pédagogie verte !

- Identification d'une personne référente en crèche qui s'assurera que le compost est correctement utilisé par l'équipe
- Affichage pour que l'équipe respecte ce qui peut être jeté au compost ou non.
- Les enfants ne jouent pas à proximité du compost, mais peuvent aller y jeter leurs déchets, accompagnés par un professionnel.



3.6.3 Sensibiliser les enfants, les familles et les professionnels aux gestes écocitoyens au quotidien

Sensibiliser aux gestes écocitoyens du quotidien

Changer les choses durablement commence par changer ses habitudes du quotidien. Des actions de sensibilisation sont menées auprès des parents, des enfants et des professionnels par voie d'affichage dans le hall et les unités de vie ou lors des cafés parents. Il s'agit de réflexes qui rythment notre vie de tous les jours :



Nous avons tout un rôle à jouer pour contribuer aux économies d'énergie. Chaque action a un impact direct sur la consommation d'électricité, de chauffage, etc. Avec des gestes simples, il est possible de réduire nos consommations d'énergie, de limiter les émissions de gaz à effet de serre, et de préserver l'environnement !



Voici quelques bonnes pratiques simples à appliquer au quotidien :

Chaque geste compte ! Merci pour votre mobilisation !

- **Veiller à débrancher les luminaires** quand on quitte une pièce, et l'ascenseur plusieurs heures quand la dernière personne part.
 - **Veiller à la température** maintenue dans chaque lieu de vie : 18-20° en unité de vie, 16-18° en unité de sommeil.
 - **Choisir le chauffage** (ou de climatisation le cas échéant) lors de l'entretien.
 - **Assurer le chauffage** (ou le refroidissement le cas échéant) régulièrement quand le chauffage est réactivé.
- Éviter la surconsommation des radiateurs (7° degré Celsius d'écart) et le surchauffement d'été. Assurer un usage raisonnable de la climatisation en respectant les consignes (pour exemple, régler la température de la climatisation à 26° degré Celsius d'été et 20° la climatisation d'hiver).*
- **Privilégier la marche** lorsque les enfants ont assez de temps pour aller à l'école.
 - **Normaliser les véhicules à faibles émissions** de polluants pour éviter la dépendance de chaque par les voitures.
 - **Le sac, un geste simple** - débrancher votre ordinateur, le charger en externe
 - **En débrancher les autres appareils** (télé imprimante, machine à café) ...
- Privilégier les appareils à économie d'énergie (A++), privilégier les appareils à économie d'énergie (A++), privilégier les appareils à économie d'énergie (A++).*
- **Mettre en route les Lave-Bouteilles-Ecarts** quand ils sont pleins.
 - **Mettre le linge à l'air libre** quand le temps le permet.
 - **Vérifier et nettoyer régulièrement** les filtres.

Valoriser les mobilités à faible impact environnemental.

Des actions concrètes mises en œuvre :

1. Valorisation des déplacements doux grâce à la possibilité de ranger son vélo ou sa trottinette dans le local poussettes ou le vestiaire des professionnels si ceux-ci le permettent.
2. Nous incitons les professionnels et les familles à utiliser le covoiturage dont les avantages individuels et collectifs sont nombreux : amélioration de l'empreinte environnementale, économies et convivialité au rendez-vous, réduction du coût du transport.
3. Sensibilisation des salariés à l'usage des transports en commun pour les déplacements domicile-travail en leur remboursant 50% de leur abonnement.



La pédagogie verte ou comment accompagner enfants et familles dans une démarche écocitoyenne.

La pédagogie verte fait partie de nos clés pédagogiques et a été développée afin d'intégrer le développement durable et notamment la place de la nature dans le projet d'accueil de l'enfant et sa famille. Elle regroupe des idées d'activités et d'ateliers en lien avec l'environnement, la nature... tant en extérieur qu'en intérieur.

À l'origine de ce projet des professionnels sur nos crèches sensibilisés aux enjeux de développement durable qui ont souhaité mettre en œuvre des activités et faire participer les enfants à une démarche écocitoyenne.



Ce projet est devenu un projet global porté par nos référents développement durable qui accompagnent le déploiement du projet de la pédagogie verte.

Aujourd'hui La Maison Bleue a déployé cette pédagogie au sein de l'ensemble de ses crèches et poursuit les sessions de formation afin d'accompagner tous les professionnels qui souhaitent porter des projets concrets et s'engager autour de cette thématique.



Ce programme accompagne l'enfant et le rend acteur de ses apprentissages. La Pédagogie Verte renforce ainsi le projet d'accueil et d'accompagnement du jeune l'enfant et sa famille.

Objectifs :

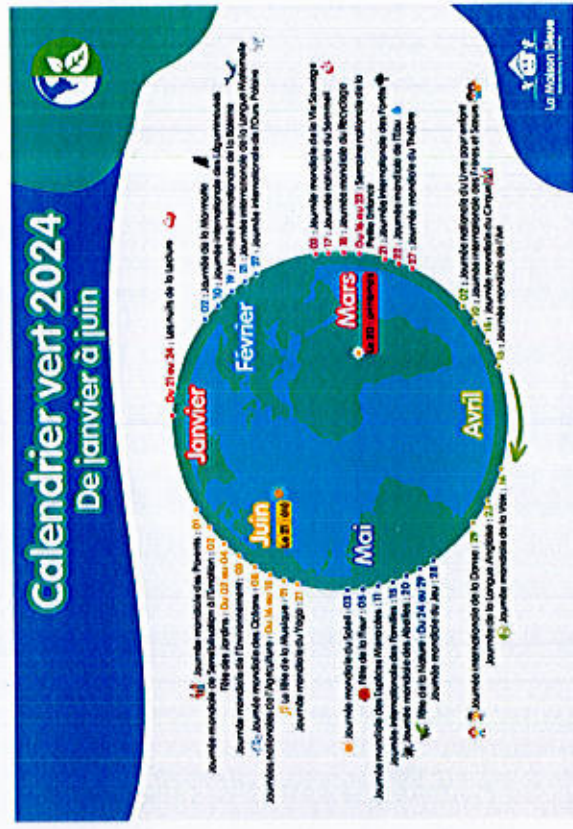
- Favoriser l'éveil des sens des enfants
- Faire de l'espace extérieur une pièce de vie à part entière de la crèche
- Faire découvrir la nature aux enfants et observer les saisons
- Faire le lien entre l'intérieur et l'extérieur de la crèche par des activités pédagogiques complémentaires

De toute évidence, un Jeune Enfant qui aura exploré la Nature par le jeu et avec plaisir, sera certainement un enfant, un adolescent qui le connaîtra le mieux et donc, un adulte plus respectueux de son monde environnement.



Vous retrouverez le détail de notre programme innovant sur la pédagogie verte au chapitre 1.4.3 Les activités autour de la nature : La Pédagogie verte ou comment accompagner enfants et familles dans une démarche écocitoyenne

Des animations de sensibilisation en lien avec le calendrier vert.



En fonction des grandes dates du calendrier vert, des animations sont proposées aux enfants et aux familles par les professionnels : Journée mondiale du recyclage, Journée mondiale des parents...



3.6.4 Une politique d'achats durables

Notre engagement en matière d'achats responsables se concentre sur 4 axes :

- La mobilisation de fournisseurs responsables
- Le choix de produits éco-labellisés et la lutte contre les perturbateurs endocriniens
- La limitation de l'empreinte carbone dans les achats
- Des relations fournisseurs durables



L'ensemble des investissements qui seront réalisés dans votre crèche, et ceux qui seront réalisés par la suite par la directrice de crèche, pour la mise en place de notre projet éducatif, respecteront ses engagements, gage de qualité.

La mobilisation de fournisseurs responsables

La Maison Bleue choisit de travailler avec des fournisseurs de confiance, alignés avec son ambition responsable, en lien avec la Charte Achats Responsables du Groupe La Maison Bleue.

- 61% de nos achats sont fabriqués en France
- 61% de nos produits portent des labels de type NF, écolabel, Ecocert, OEKO-TEX ou sont éco-conçus

- Intégration de critères RSE dans le choix de nos fournisseurs (cf. Charte Achats Responsables)
- Suivi des engagements des fournisseurs et vérification des certificats de conformité : analyse systématique des fiches produit, audit fournisseur annuel et visite de site
- Recherche constante d'alternatives durables par notre Comité RSE et les Achats, en collaboration étroite avec nos fournisseurs.



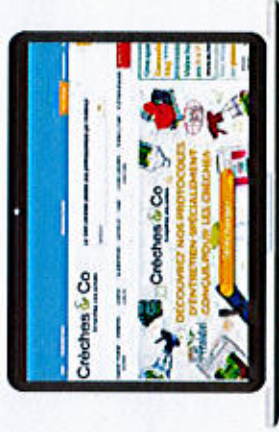
La direction des Achats de La Maison Bleue sélectionne des fournisseurs français qui répondent à un cahier des charges précis pour favoriser :

- La stimulation de l'économie locale
- La réduction des temps de transport
- Les produits écologiques
- Leur capacité à répondre aux besoins des structures de la Petite Enfance

La digitalisation de nos achats

Entièrement pensé pour les crèches, le prestataire Crèches & Co propose un catalogue de plus de 1000 produits adaptés facilitant ainsi les achats des crèches La Maison Bleue. Grâce à une plateforme internet facile à utiliser, 100% de la relation avec ce fournisseur est dématérialisée.

D'ailleurs, de façon plus globale, La Maison Bleue favorise la digitalisation des échanges plutôt que les supports papier : plus écolo, ils sont également plus pratiques à utiliser !



La limitation de l'empreinte carbone dans les achats

Nous privilégions des filières d'approvisionnement courtes. Ainsi, près de 61% des produits que nous achetons dans les crèches (vaisselle, produits d'entretien, meubles, etc.) sont fabriqués en France. Par exemple, les tenues des professionnels sont fabriquées dans une usine française installée en Bretagne.

Nous optimisons les circuits d'approvisionnement et privilégions les livraisons groupées. Ainsi, nous demandons à nos fournisseurs de livrer les crèches d'un même périmètre le même jour pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

Le choix de produits éco-labellisés et la lutte contre les perturbateurs endocriniens

Il a été mis en exergue ces dernières années la dangerosité des perturbateurs endocriniens, molécules qui ont un impact sur le système hormonal.

Ils peuvent avoir des effets négatifs sur la santé, notamment sur la croissance, la puberté, le sommeil, la circulation sanguine et le bon fonctionnement des organes, mais également sur l'environnement.



La Maison Bleue très vigilante met tout en œuvre afin de limiter la présence des perturbateurs endocriniens sur des produits tels que les biberons, jouets, produits d'entretien ou emballages alimentaires ainsi que dans les produits d'hygiène pour bébés.

Nous vous proposons un plan d'actions complet basé sur quatorze recommandations de l'ARS (l'Agence Régionale de la Santé) à ce sujet. Elle s'est attaquée aux perturbateurs endocriniens au sein d'une de ses crèches pour ensuite étendre les mesures à l'ensemble de ses structures...

Cette lutte intervient à différents postes de fonctionnement de la crèche :

- L'alimentation, par le remplacement de la vaisselle en plastique par de la vaisselle en verre,
- Les loisirs créatifs par l'utilisation de gouache au lieu de la traditionnelle peinture à palette,
- Les couches traditionnelles par des couches Bumbo. Ecolabellisées, sans ajout de produits toxiques ou allergènes, qu'ils soient connus ou même suspectés.
- Le linge, par l'utilisation de bavoir textile et non plus en plastique
- Les surchaussures, par l'utilisation de surchaussures en tissu lavable (lavées une fois par semaine) et non plus en plastique...

3.6.5 Le choix de mobiliers et de matériel respectueux de l'environnement



La Maison Bleue s'engage au quotidien dans une démarche de développement durable. C'est pourquoi les fournisseurs avec lesquels nous travaillons s'intègrent dans une politique achat soucieuse de la protection environnementale.

Choix du mobilier

La Maison Bleue conçoit elle-même son propre mobilier particulièrement adapté aux enfants, solide et sans produits nocifs, pour les parties accessibles aux enfants. En bois massif de très bonne qualité, et sur mesure, parfaitement assemblés ils s'adaptent à chaque espace ; Plans de change, portillons ou encore casiers enfants, ... tout le mobilier est pensé et dessiné pour le plus grand confort des enfants et des adultes (fonctionnalité, robustesse, pérennité, ergonomie et esthétique).

Les angles saillants seront systématiquement traités par protections souples (matière plastique) de manière à ne pas représenter de danger en cas de chute.

Dans l'ensemble des sections, des tablettes de transmissions en bois stratifié sont prévues à proximité de l'entrée. Elles seront solidement fixées aux murs. Les salles de repos disposeront aussi de petites tablettes bois permettant de pouvoir poser un poste cd pour diffuser de la musique douce.



La spécificité de la Maison Bleue est d'utiliser des matériaux en bois provenant de forêts éco-gérées dans le Jura.





La Maison Bleue achète les lits, les petites tables et chaises pour enfants, les meubles de rangement, les jeux symboliques (petite cuisine par exemple), les structures motrices pour l'espace extérieur ou encore les chevaux pour les ateliers peinture auprès de l'ESAT WikiCat.

L'ensemble de ces éléments est certifié ISO 9001, appliqué à la conception, la fabrication et la vente des produits. La priorité est donnée à la chaleur et à la robustesse du mobilier en bois massif, fabriqué en hêtre. Les produits de WikiCat sont également certifiés NF Environnement et Ameublement : cet écolabel officiel français atteste de la qualité écologique des produits. En préférant des matériaux éco-performants et peu polluants, WikiCat s'engage dans une démarche respectueuse de l'environnement.



7.1.2. Choix du matériel

Du matériel garanti sans danger pour les enfants

Les matériels que la Maison Bleue utilise pour l'aménagement de la crèche recouvrent plusieurs garanties :

- Sans essence
- Limitation de la consommation énergétique nécessaire à la fabrication des produits
- Les peintures et vernis sont exempts de matériaux lourds (plomb, mercure...)
- Les panneaux agglomérés à base de bois sont classés E1 (fortes réductions des substances dangereuses pour l'environnement et la santé)
- Les emballages des produits sont constitués de matériaux facilement recyclable

La Maison Bleue se fournit également chez Wesco, notamment pour les jeux et jouets qui ont reçu la norme EN 71, avec une déclinaison d'exigences (propriétés mécaniques et physiques des jouets pour éviter qu'ils ne se détachent, lutte contre l'inflammabilité, lutte contre les colorants et matériaux lourds dangereux pour la santé des enfants). Les produits sont tous marqués du logo CE attestant la conformité du produit sur le marché européen.



Les équipements de la crèche seront garantis :

- Sans phthalates
- Sans Bisphénol A : Interdit dans les biberons depuis juin 2010
- Sans formaldéhydes : Pour limiter le maximum de risques, nous utilisons uniquement des colles garanties sans formaldéhydes pour la fabrication de nos meubles
- Sans colorants azoïques : Dans le cadre de la directive 2002/61/CE, tous les produits textiles sont garantis sans colorants azoïques

Des matériels à faible impact écologique

La Maison Bleue privilégie les produits et les matériaux à impact écologique réduit, répondant aux critères suivants :

- Des produits portant un label (NF, écolabel, Ecoert, OEKO-TEX)
- Des produits issus de matières naturelles
- Des produits recyclés ou recyclables
- Des produits en bois issu de forêts éco-gérées

Par exemple :

- ✓ Vaisselle en verre trempé et plateaux compartimentés en inox
- ✓ Bavoirs, gants, serviettes, surchaussures et charlottes en tissu
- ✓ Les biberons et la vaisselle en crèche sont garantis sans Bisphénol A, ni phthalate
- ✓ Des ustensiles en cuisine limitant le plastique
- ✓ Les meubles présents dans les unités de vie où évoluent les enfants sont fabriqués en bois issu de forêts éco-gérées (exploitation des forêts permettant leur renouvellement).
- ✓ Nos crèches achètent des appareils (réfrigérateurs, ordinateurs, lampes, etc.) à faible consommation d'énergie entre A et A+++.



Tenues des professionnels

La Maison Bleue a fait le choix de privilégier des tenues pour les salariés de crèche. En plus d'avoir l'avantage pour les parents d'identifier facilement les professionnels, elles sont aussi un signe d'hygiène. Ces tenues sont en coton bio et hypoallergénique.

Un jeu de blouses est fourni à chaque nouvelle entrée en crèche de professionnel. Notre fournisseur est Rozen, marque française, localisée en Bretagne. Les broderies sont réalisées à la main.



3.6.6 Le choix de consommables éco-labellisés



La Maison Bleue très vigilante met tout en œuvre afin de limiter la présence des perturbateurs endocriniens sur des produits tels que les biberons, jouets, produits d'entretien ou emballages alimentaires ainsi que dans les produits d'hygiène pour bébés.

Cette lutte est intervenue à différents postes de fonctionnement de la crèche : l'alimentation, la vaisselle, les loisirs créatifs par l'utilisation de gouache au lieu de la traditionnelle peinture à palette, ou par exemple encore, le linge, par l'utilisation de bavoir textile et non plus en plastique.



La Maison Bleue est sur une revue, a minima, annuelle, des produits utilisés en crèche et fait évoluer ses exigences en fonction des découvertes scientifiques sur le sujet dans une démarche d'amélioration continue.

La Maison Bleue privilégie les consommables éco-labellisés* gage du respect de l'environnement et de la santé de nos équipes et des enfants pour nos produits d'hygiène, produits d'entretien, etc. Garantir la santé et la sécurité des enfants et des équipes à travers une démarche achats responsables proactive et ambitieuse.

- 61% de nos achats sont fabriqués en France
- 61% de nos produits portent des labels de type NF, écolabel, Ecocert, OEKO-TEX ou sont éco-conçus



Les couches



La Maison Bleue privilégie les consommables éco-labellisés* gage du respect de l'environnement et de la santé de nos équipes et des enfants pour nos produits d'hygiène, produits d'entretien, etc.

La Maison Bleue a fait le choix d'utiliser des changes bébé à la marque la marque Pommette Ecologic de producteur français.

Malgré un prix supérieur aux couches standard, La Maison Bleue choisit les couches Pommette Ecologic, de Cellulose de Brocclande (fabriquée en Bretagne), pour leur qualité et impact environnemental limité.

Ces couches sont éco-labellisées (Ecolabel Européen), certifiées FSC® et OEKO-TEX STANDARD 100, et composées de plus de 68% de matières premières d'origine naturelle et renouvelables. Elles ne contiennent ni latex, ni colorant. Les changes bébé à marque Pommette sont également utilisés par les hôpitaux, les cliniques et les associations en France.



Nos engagements



Focus sur les produits ouatés

Nous avons sélectionné une gamme répondant à tous les besoins, labellisée et fabriquée à 90% en France.7
La Maison Bleue n'utilise pas de lingettes.



Focus sur les produits d'hygiène bébés



Une nouvelle Gamme de soin d'hygiène

des minis
gfabrique

La Maison Bleue a fait le choix de travailler avec la Gamme La Fabrique des Minis qui est une marque développée et distribuée par Crèches&Co. En effet, à La Maison Bleue nous sommes soucieux d'utiliser des produits respectueux des enfants accueillis et des professionnels qui les utilisent, tout en respectant l'environnement.

Les soins d'hygiène sont réalisés avec un seul gel lavant doux.

Spécialement conçu pour minimiser les risques d'allergies et testé, permet le lavage fréquent des mains, la douche, la toilette et peut être utilisé pour les enfants de moins de 3 ans, y compris le siège.

Ce produit est respectueux de la peau fragile des tout-petits, il est composé de :

- 99,5 % du total est d'origine naturelle
- 100 % des ingrédients végétaux sont certifiés Bio
- 10 % du total des ingrédients sont issus de l'Agriculture Biologique
- COSMOS ORGANIC certifié par Ecocert Greenlife

3.6.7 Le bionettoyage au quotidien : un entretien 100% écologique de votre crèche

La Maison Bleue intègre les principes de la chimie verte* et innove pour les produits d'entretien utilisés dans ses crèches

La Maison Bleue poursuit le déploiement de sa politique RSE, Smile4Children, pour répondre aux attentes des familles et de nos professionnels et proposer un nettoyage de qualité, 100% efficace et respectueux de l'environnement. Elle a lancé ainsi une nouvelle initiative écologique : l'ensemble des crèches La Maison Bleue sont désormais nettoyées grâce à la chimie verte*.



Nous utilisons désormais des produits :

- 100% garantis sans perturbateur endocrinien, sans parfum, ni allergène
- 100% des produits d'entretien utilisés dans les crèches La Maison Bleue sont **écocertifiés** Ecocert
- 100 % conçus à base d'ingrédients d'origine naturelle
- 100 % fabriqués en France



100% naturels certifiés

100% fabriqués en France

Des produits d'entretien respectueux l'environnement pour le bien-être de vos enfants

100% de sourires des professionnels et des enfants

100% efficaces grâce à la chimie verte

★ Zéro perturbateur endocrinien. Zéro allergène. Zéro parfum.

La chimie verte est l'application des principes du développement durable dans la chimie. Elle implique notamment le respect de l'environnement (utiliser des matières premières renouvelables, rendre les composants des produits biodégradables), l'utilisation de produits moins dangereux pour la santé (ingrédient d'origine naturelle plutôt que de synthèse).

Les avantages de la méthode de blanchiment

- Deux produits d'entretien uniquement pour toute la crèche, utilisés en fonction des jours de la semaine (voir process ci-dessous)
- Produits labellisés Ecocert
- Produits vendus en gros conditionnement, diluables avec une fiche de préparation, désinfectants et nettoyeurs

Les avantages pour la qualité de vie au travail des professionnels en charge de l'entretien de la crèche

- Suppression de l'utilisation de chariot lourd
- Utilisation d'un baai à réservoir
- Produits respectueux de la peau

Protocole d'hygiène Ozélo
en fonction de la situation, répéter plusieurs fois les opérations

Surfaces lisses, exceptionnelles, jointes
Nettoyage, rinçage, séchage, désinfection, rinçage, séchage.

Plancher
Nettoyage, rinçage, séchage, désinfection, rinçage, séchage.

Tables, tables basses, tables à langer
Nettoyage, rinçage, séchage, désinfection, rinçage, séchage.

Chaises, tables et réservoirs
Nettoyage, rinçage, séchage, désinfection, rinçage, séchage.

Autres surfaces
Nettoyage, rinçage, séchage, désinfection, rinçage, séchage.

En cas de vésicules et de vomissements
Nettoyage, rinçage, séchage, désinfection, rinçage, séchage.

3.6.8 S'impliquer pour des territoires solidaires



Prendre part à la vie du territoire, développer l'emploi local, s'engager en faveur de l'insertion professionnelle... Autant d'axes structurants dans la démarche de La Maison Bleue pour contribuer à la dynamisation des territoires sur lesquelles ses crèches sont implantées.

Prendre part à la vie du territoire

Pour enrichir notre projet pédagogique et créer des synergies, nous développons des partenariats avec des acteurs locaux, tissons du lien social et participons à la vie de quartier



Développer l'emploi local

En lien avec les entreprises du territoire, La Maison Bleue privilégie les recrutements de talents habitant à proximité des crèches, afin de dynamiser le tissu économique local.

En collaboration avec des associations locales, le groupe accueille dans ses crèches des personnes en situation de réinsertion professionnelle. Chaque stagiaire bénéficie de l'accompagnement d'un tuteur pour le conseiller et l'aider à réussir ses missions.

Dans ses achats, La Maison Bleue fait appel à de nombreux acteurs locaux (start-up, PME...). En voici quelques exemples :

- En région Bourgogne-Franche-Comté, les crèches travaillent avec l'entreprise familiale **Bec et Croc** spécialisée dans la distribution de jeux pédagogiques et jouets en bois.
- A Avelin (59), les enfants effectuent régulièrement des visites et des dégustations dans la boutique **Be Vrac**, boutique de produits en vrac. Une manière ludique de découvrir le zéro déchet et de s'éveiller au goût.
- Société bretonne, **Rosen produit à Lamballe (22)** l'ensemble des tenues des professionnels de crèche La Maison Bleue. Ses 35 collaborateurs garantissent une fabrication artisanale, 100% made in France.

